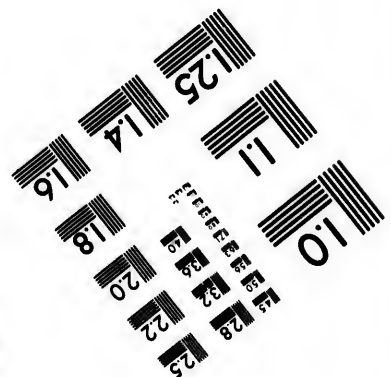
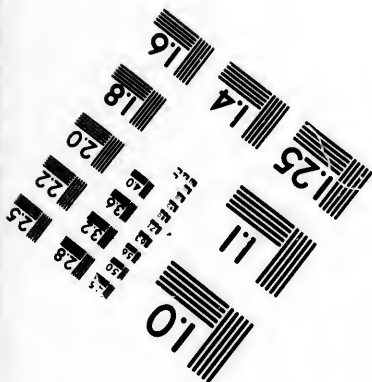
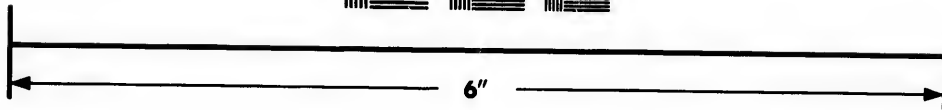
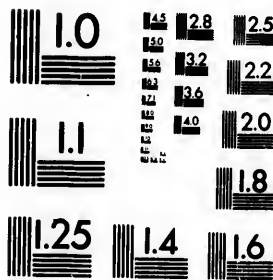


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
11
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
44
48
52
56
60
64
68
72
76
80
84
88
92
96
100

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

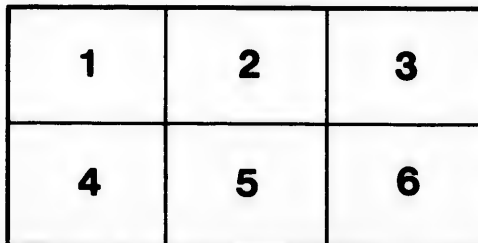
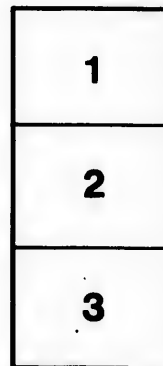
Douglas Library
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Douglas Library
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

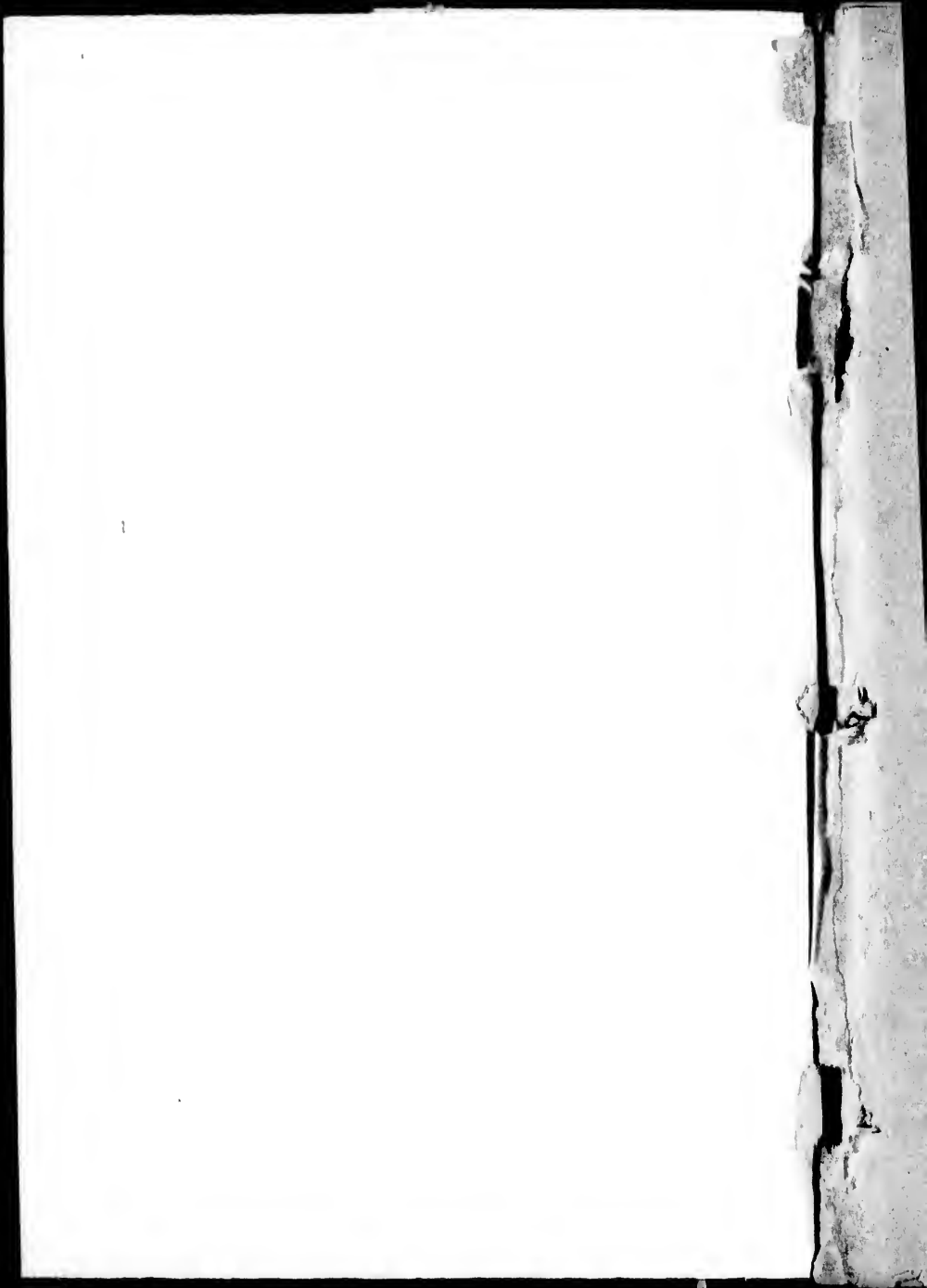
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à



HISTOIRE DU CANADA

A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET DES
MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

Ancien Professeur d'Histoire au Séminaire de Québec



QUÉBEC

IMPRIMERIE AUGUSTIN CÔTÉ ET C^{ie}

12, rue Sainte-Anne, Haute-Ville

1876

LP

F1026.G27

1876

HISTOIRE

DU CANADA

A L'ÉPOQUE DE LA DÉCOUVERTE
PAR M. DE LA PÉROUSE

PAR

M. DE LA PÉROUSE

PARIS, CHEZ LA SOCIÉTÉ DES ÉDITEURS



PARIS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉDITEURS
15, rue de la Harpe - Paris - 1876

1876

27

ABRÉGÉ

93

L'HISTOIRE DU CANADA.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Premiers voyages de découverte, et premières tentatives d'établissement en Canada, jusqu'à la fondation de Québec, en 1608.

1. *Par qui le Canada fut-il découvert?*—Le Canada fut découvert par le célèbre navigateur Jacques Cartier, en 1534 et 1535.

Dès l'époque même de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, c'est-à-dire, plusieurs années avant l'an 1500, les Basques et les Bretons faisaient déjà la pêche à Terre-Neuve; mais ce ne fut qu'une quarantaine d'années plus tard, que le golfe et le fleuve Saint-Laurent furent explorés au nom du roi de France, dans le dessein d'y fonder quelque colonie, et de contribuer par là à la conversion des infidèles du nouveau monde.

2. *Quelles furent les premières explorations de Cartier?*—Dans son premier voyage, en 1534, Cartier visita l'intérieur du golfe Saint-Laurent, et pénétra même dans le fleuve jusque vers la pointe des Monts.

132474

Cartier partit de Saint-Malo, le 20 avril 1534, avec deux navires d'environ soixante tonneaux chacun, et soixante-et-un hommes d'équipage. Au bout de vingt jours, il abordait au cap de Bonneville, dans l'île de Terre-Neuve. Cinglant de là vers le nord, il reconnut les principaux havres et lieux de pêche du Labrador et de la côte occidentale de Terre-Neuve; puis traversant le golfe, il entra dans une baie profonde, à laquelle il donna le nom de Baie-des-Chaleurs, à cause des grandes chaleurs qu'on y éprouva. Contraint par la violence des vents de chercher un refuge dans la baie de Gaspé, il y planta une grande croix avec les armes de France, et prit ainsi solennellement possession des pays découverts au nom de la France et de la religion. Dès que la tempête fut calmée, Cartier continua son exploration et remonta le fleuve jusque vers la pointe des Monts. Comme la saison se trouvait déjà assez avancée, il n'osa pas aller plus loin; il rebroussa chemin et fit voile pour la Bretagne. Ce premier voyage avait duré quatre mois et demi.

3. Quelles découvertes fit Cartier dans son second voyage?— Dans son second voyage, en 1535-36, Cartier compléta d'abord ses explorations à la côte du Labrador, pour s'assurer s'il n'y avait point quelque passage au nord-ouest; puis il remonta le fleuve jusqu'à Hochelaga (aujourd'hui Montréal), hiverna à Stadaconé (Québec), où son équipage pendant l'hiver fut décimé par le scorbut, et s'en retourna en France au printemps de 1536, emmenant avec lui le grand chef Donnacona.

Cette seconde expédition se fit avec beaucoup plus de solennité que la première. Le jour de la Pentecôte, 16 mai 1535, Cartier et ses compagnons, parmi lesquels on comptait plusieurs gentilshommes, firent une communion générale dans la cathédrale de Saint-Malo, et,

à l'issue de la messe, allèrent recevoir au milieu du chœur la bénédiction de l'évêque, qui les y attendait revêtu de ses habits pontificaux. Trois jours après, les trois vaisseaux de Cartier mirent à la voile: c'était la *Grande-Hermine*, de cent vingt tonneaux, la *Petite-Hermine*, de soixante, et l'*Emerillon*, de quarante.

La traversée fut longue et orageuse; les vaisseaux furent séparés par la tempête, et ne purent se rejoindre à Blanc-Sablon, sur le détroit de Belle-Ile, qu'après plus de deux mois. Avant de pénétrer plus loin dans les terres, Cartier voulut s'assurer s'il n'y avait pas quelque passage au nord-ouest, et acheva d'explorer la côte du Labrador, qu'il n'avait pu observer suffisamment dans son premier voyage. Ensuite, il remonta la *Grande Rivière de Canada* (le fleuve St. Laurent), arrêtant au Bic, à l'embouchure du Saguenay, à l'île aux Coudres et en quelques autres endroits. Enfin, le 14 septembre, la *Grande* et la *Petite Hermine* entrèrent dans la rivière Saint-Charles, à laquelle il donna le nom de Sainte-Croix, parce que c'était le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Sur le penchant du coteau où s'est élevé plus tard la haute ville de Québec, était un village assez considérable appelé Stadaconé. Les habitants de cette bourgade reçurent les Français avec de grandes démonstrations d'amitié, et leur offrirent non-seulement des vivres et des fruits en abondance, mais même de leurs propres enfants.

Les habitants d'Hochelaga reçurent Cartier avec peut-être encore plus de cordialité. On le conduisit avec sa suite dans une espèce de place publique, où le grand chef, pour faire honneur à son hôte, lui mit sur la tête la couronne qu'il portait lui-même. Plusieurs des habitants d'Hochelaga accompagnèrent les Français jusque sur la montagne, à laquelle Cartier donna le nom de Mont royal (Montréal) qui est devenu plus tard celui de la ville, et de l'île toute entière.

A son retour à Stadaconé, il trouva un petit fort construit par ses compagnons sur le bord de la rivière

Saint-Charles, et il fut décidé qu'on hivernerait en Canada. Pendant cette rigoureuse saison, les Français eurent beaucoup à souffrir du froid, et plus encore du scorbut, qui en fit mourir vingt-cinq, et réduisit les autres à un grand état de faiblesse. Enfin, dès que le printemps fut venu, Cartier remit à la voile, après avoir pris solennellement possession du pays au nom du roi de France.

4. *Cartier ne fit-il pas un troisième voyage au Canada ?*— Cartier fut chargé par M. de Roberval, en 1541, de conduire en Canada une troisième expédition plus considérable encore que les précédentes. Il hiverna cette fois à l'entrée de la rivière du Cap-Rouge, et repartit, le printemps suivant, avant que M. de Roberval fut arrivé.

M. de Roberval, nommé lieutenant-général du roi dans les pays de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres lieux, envoya devant lui Jacques Cartier, avec cinq vaisseaux, qui firent voile, le 23 mai 1541. Cartier, ayant quelques raisons de se défier des habitants de Stadaconé, remonta jusqu'à l'entrée de la rivière du Cap-Rouge, où il jeta les premiers fondements de la nouvelle colonie, et nomma ce lieu *Charlebourg-Royal*. Pendant l'hiver, les sauvages, rassemblés en grand nombre à Stadaconé, causèrent plus d'une fois de sérieuses inquiétudes aux Français; de sorte que, aux premières navigations, comme on n'avait aucune nouvelle du lieutenant-général, on se rembarqua pour la France.

A peine Cartier était-il rendu à Terre-Neuve, qu'il rencontra de Roberval, qui amenait trois grands navires avec deux cents personnes: mais quelques instances que put faire celui-ci, Cartier n'en persista pas moins à retourner en France.

5. *Quel fut le résultat de l'entreprise de M^{de} Roberval ?*—M. de Roberval vint s'établir à Charlebourg-Royal, auquel il donna le nom de *France-Roy*. Il y construisit sur la rive un assez joli fort, avec corps de logis, ours et moulins. Mais, pendant l'hiver, il perdit un quart de son monde, tant par maladie qu'par accident, et il se vit contraint de repasser en France, dès l'année suivante (1543).

6. *Que devint le Canada après M. de Roberval ?*—Pendant un demi-siècle, le Canada ne fut fréquenté que par les vaisseaux de pêche et de traite. Une seule tentative d'établissement fut entreprise par le marquis de La Roche ; et cette expédition n'aboutit qu'à la perte d'une cinquantaine de malheureux, qui furent laissés sur l'île de Sable, et qui y périrent presque tous de misères et de privations.

7. *En quoi consistait le privilège exclusif de la traite accordé au marquis de La Roche, et à quelques autres ?*—En ce que ceux qui l'obtenaient avaient seuls le droit de trafiquer avec les sauvages, et pouvaient saisir et confisquer tout vaisseau surpris à traiter contre les règlements.

En accordant ce privilège, le roi se débarrassait d'une grande dépense et d'une grande responsabilité, les profits devenant alors assez considérables pour tenter les armateurs ou les riches particuliers. Mais ce système avait deux inconvénients : celui de monopoliser la traite pour la mettre exclusivement entre les mains d'un particulier ou d'une compagnie, et celui de nuire à la colonisation, parce que tout désfri-

chemin tarissait la source du revenu que pouvait rapporter le commerce des pelleteries.

8. *Qui sollicita auprès du roi la commission du marquis de La Roche?*— Ce fut Chauvin, capitaine de vaisseaux. Il obtint le privilège exclusif de la traite, tel que l'avait eu le marquis de La Roche. Il établit un comptoir à Tadoussac, en 1599, et fit en Canada deux voyages, qui lui furent très profitables, mais qui avancèrent fort peu les intérêts de la colonisation, parce qu'il ne s'occupa guère que de son commerce.

9. *A qui fut confié le sort du Canada, après la mort de Chauvin?*— Au commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe, homme de beaucoup de mérite et d'expérience.

10. *Quels moyens prit M. de Chates, pour assurer le succès de son entreprise?*— M. de Chates commença par former une compagnie puissante, qui pût subvenir aux frais de l'expédition; puis, avant de risquer une colonie, il chargea (1603) Pontgravé et Champlain de bien examiner les lieux, afin de le mettre en état, l'année suivante, de faire un meilleur choix. Malheureusement, le commandeur mourut peu de temps après.

11. *Que firent Pontgravé et Champlain dans leur voyage?*— Ils commencèrent par se concilier la bienveillance des sauvages, avec lesquels ils contractèrent une alliance solennelle à Tadoussac; puis ils remontèrent le fleuve

Saint-Laurent jusqu'au saut Saint-Louis, observant avec soin la nature et les avantages du pays, et recueillant de la bouche des indigènes tous les renseignements possibles sur le cours des rivières et sur la richesse des mines.

Le 26 mai 1603, Pontgravé et Champlain entraient dans le port de Tadoussac, ramenant de France deux Sauvages, qui devaient leur servir d'interprètes. Dès le lendemain, les Français se rendirent à la pointe aux Allouettes, où étaient cabanés environ mille Sauvages. L'un des interprètes fit d'abord une harangue pour raconter comme le roi de France les avait bien traité, et pour assurer ses compatriotes que Sa Majesté désirait peupler leurs terres, et les secourir contre leurs ennemis les Iroquois. Après ce discours, qui fut écouté avec un religieux silence, le grand sagamo (ou chef) Anadabijou, présenta le calumet à Pontgravé et à Champlain. Suivant la coutume de ces peuples, on fuma ainsi quelque temps sans rien dire. Ensuite, le grand chef prit la parole, pour exprimer au nom de tous combien ils étaient heureux de l'alliance que leur offrait le roi des Français. Tout se termina par un grand festin et des danses solennelles.

12. *Qui succéda à M. de Chates ?*—Ce fut M. de Monts, gouverneur de Pons, en Saintonge.

De Monts conserva la compagnie formée par son prédécesseur, et l'augmenta même de plusieurs négociants de Rouen et de La Rochelle. Le privilège exclusif de la traite des pelleteries lui fut accordé pour dix ans; mais par suite de la jalousie de ses ennemis, il fut bientôt révoqué, ou réduit à une gratification qui était à peu près nulle.

13. *Où M. de Monts établit-il sa première colonie ?*—M. de Monts, redoutant les rigueurs du climat canadien et les difficultés de la navi-

gallon du fleuve Saint-Laurent, se dirigea vers les côtes d'Acadie. Il passa un hiver (1604-5) sur la petite île Sainte-Croix, dans la rivière du même nom, où l'on souffrit beaucoup du scorbut et du manque d'eau douce. Au printemps suivant, il transporta sa colonie à Port-Royal, qu'il fut obligé d'abandonner au bout de deux ans, par suite des difficultés que lui suscitèrent ses nombreux ennemis.

14. *Quelles furent, du côté de l'Acadie, les principales découvertes faites par Champlain ?*—Champlain parcourut, tant avec M. de Monts qu'avec M. de Poutrincourt, toutes les côtes de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre, découvrit la baie Française (de Fundy), la rivière Saint-Jean, le Penobscot, le Kénébec, et poursuivit ses explorations jusqu'au delà du cap Cod.

15. *M. de Monts abandonna-t-il complètement son entreprise ?*—M. de Monts, sans se laisser décourager, parvint à se faire rétablir dans son privilège. Cette fois, il tourna ses vues vers le Saint-Laurent, qu'il connaissait déjà lui-même, pour l'avoir visité en personne dès le temps de Chauvin.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Depuis la fondation de Québec (1608), jusqu'à l'établissement du Conseil Souverain (1663).

16. *Quel fut le fondateur de Québec?*—Ce fut Samuel de Champlain, lieutenant de M. de Monts. Il choisit sur le Saint-Laurent un lieu que les Sauvages appelaient Québec, et fonda la ville de ce nom, le 3 juillet 1608.

Champlain était natif de Brouage, en Saintonge. Il fut maréchal-de-logis dans les guerres de la Ligue. Son goût pour la carrière aventureuse de la navigation, et le désir de faire fleurir le lys et l'unique religion catholique, comme il le dit lui-même, le portèrent vers le Nouveau-Monde. Il alla aux Indes-Occidentales (1599-1601), et les excellentes qualités dont il fit preuve dans ce voyage, lui méritèrent les faveurs de Henri IV. Le voyage qu'il fit en 1603 avec Pontgravé, ses nombreuses explorations aux côtes de l'Acadie et de la Nouvelle Angleterre (1604-7) lui donnèrent une expérience que beaucoup d'autres avant lui n'avaient pu acquérir.

Québec fut fondé là où se trouvait l'ancienne Stadaconé. Il était impossible de mieux placer le chef-lieu d'une colonie naissante : un superbe promontoire, formant une citadelle déjà presque achevée par les mains de la nature ; un vaste bassin et une rade profonde, où toute une flotte peut mouiller à l'abri des tempêtes ; un ensemble de beautés pittoresques comme on en trouve peu dans le monde entier ; une position centrale, au bord d'un fleuve majestueux, au milieu des tribus amies de la grande famille algonquine : tout devait faire approuver le choix que fit en cette occasion le père de la Nouvelle-France.

17. *Quelles étaient, à l'arrivée de Champlain, les principales nations sauvages du pays ?*—Les principales nations sauvages du Canada, étaient les Montagnais, répandus depuis le bas du fleuve jusqu'aux Trois-Rivières, dans le bassin du Saguenay et du Saint-Maurice ; les Algonquins, qui habitaient le haut Saint-Laurent, et surtout l'Ottawa ; les Hurons, dont le pays s'étendait au sud-est du grand lac qui a pris leur nom ; enfin les Souriquois ou Micmacs, aux côtes d'Acadie, et les Etchemins à la Nouvelle Angleterre. Tous ces peuples avaient pour ennemis communs, les Iroquois ou la confédération des Cinq-Cantons, savoir : les Agniers, les Oneyouts, les Onontagués, les Goyogouins et les Tsonnontouans, dont le pays occupait le nord de l'état de New-York.

18. *Quelle était la langue des Sauvages du Canada ?*—Les divers dialectes que parlaient les Sauvages du Canada, se rattachaient à deux souches principales, l'algonquin et le huron. Ils unissaient à la douceur une grande richesse, et une étonnante variété de formes.

L'algonquin et le montagnais ne sont que deux dialectes d'une même langue, de même que le huron et l'iroquois ; le micmac, l'etchemin ou abénaquis se rapprochaient plutôt de l'algonquin ou du montagnais, que de la langue huronne-iroquoise.

19. *Quel était le caractère général des Sauvages du Canada ?*—Les aborigènes étaient doués de beaucoup d'intelligence, hospitaliers, graves et éloquents dans leurs conseils, rusés et intrépides dans les combats, mais cruels dans la

victoire. Lorsqu'ils tombaient au pouvoir d'un ennemi, ils se montraient impassibles au milieu des plus affreuses tortures, et insultaient encore à la rage de leurs bourreaux.

20. *Quelles étaient les occupations des Sauvages ?*

— Les hommes s'occupaient de chasse, de pêche et de guerre ; les femmes, véritables esclaves, cultivaient les champs de maïs, préparaient la nourriture, et remplissaient toutes les fonctions pénibles de la vie domestique.

21. *Quel était le gouvernement des nations aborigènes du Canada ?* — Elles étaient soumises à des chefs ou *sagamos*, ordinairement héréditaires, dont l'autorité dépendait beaucoup de leur mérite personnel et de leur éloquence. Les grandes affaires se traitaient dans un conseil, composé des vieillards et des principaux de la nation.

22. *Quelle était la religion des aborigènes du Canada ?* — Les idées religieuses des Sauvages étaient fort confuses. Ils admettaient l'existence d'un *grand-esprit*, dont le pouvoir était contre-balancé par celui du *mauvais esprit*, ou *mauvais manitou*, et de plusieurs génies subalternes, auxquels ils offraient des sacrifices de graisse et de tabac, des danses solennelles, etc. Ils conservaient des traditions plus ou moins distinctes de la création du monde et du déluge.

23. *Comment se passa le premier hivernement à Québec ?* — La petite colonie supporta assez

bien les rigueurs du climat ; mais dans la seconde partie de l'hiver (1608-9), elle fut tellement décimée par le scorbut et la dyssenterie, que, sur vingt-huit personnes, elle n'en comptait plus que huit au retour des vaisseaux.

24. *Pourquoi Champlain prit-il part aux expéditions des Sauvages contre les Iroquois ?*—Il y était engagé : 1° par l'alliance solennelle, contractée au nom du roi de France, dès 1603 ; 2° par la nécessité de se concilier l'amitié et la confiance des nombreuses tribus huronnes et algonquines, sans quoi il devenait impossible de faire pénétrer parmi ces infidèles les lumières de la foi et les bienfaits de la civilisation.

25. *Quel fut le succès de la première expédition de Champlain, en 1609 ?*—L'armée iroquoise, composée de 200 guerriers, fut complètement mise en déroute sur le bord du lac Champlain.

Champlain, de l'avis de Pontgravé, suivit avec quelques Français les Sauvages alliés, et remonta la rivière des Iroquois (ou de Richelieu). La petite flottille, rendue assez avant dans le lac Champlain, rencontra, sur les dix heures du soir, le 29 juillet, un parti ennemi composé d'environ 200 guerriers. Des cris effroyables s'élevèrent de part et d'autre. Les Iroquois prirent le rivage, et s'y retranchèrent derrière de grands abattis d'arbres ; les alliés gardèrent le large, tenant leurs canots bien attachés ensemble. Au point du jour, ils vinrent à terre, ayant toujours soin de cacher les Français. Alors les Iroquois s'avancèrent fièrement, trois de leurs chefs en tête. Comme ils se préparaient à faire une décharge de leurs flèches, les alliés ouvrent leurs rangs, laissant le milieu libre à Champlain. Son

habillement et ses armes étonnèrent les Iroquois ; mais l'étonnement fit place à la terreur, quand, du premier coup de son arquebuse, ils virent tomber morts deux de leurs chefs, et un troisième dangereusement blessé. Les alliés poussèrent de grands cris de joie, et firent une décharge générale de leurs flèches. Champlain allait recommencer à tirer, lorsqu'un des Français demeurés cachés dans le bois, abattit à son tour quelques ennemis. Les Iroquois, voyant que ces armes tonnantes perçaient jusqu'à leurs boucliers, furent saisis d'épouvante, et prirent la fuite. Tels furent les commencements d'une lutte de cent ans qui compromit plus d'une fois l'existence de la colonie.

26. *Que fit Champlain au retour de sa première expédition ?* — Il se décida à passer en France, pour rendre compte au roi et à M. de Monts du succès de ses premiers travaux, et laissa à Québec, pour commander en sa place, le capitaine Chauvin, avec quinze hommes.

27. *Quel fut le résultat de la seconde expédition contre les Iroquois, en 1610 ?* — Les sauvages alliés, aidés de Champlain et de quelques Français, attaquèrent un parti d'environ cent Iroquois, fortifiés près de Sorel, et prirent leur fort malgré une vive résistance.

28. *Qu'est-ce qui engagea Champlain à repasser une seconde fois en France ?* — Ce fut principalement la nouvelle de l'assassinat de Henri IV, protecteur de M. de Monts. Il laissa pour commandant à Québec le sieur Duparc, avec une garnison de seize hommes.

Ce fut pendant cet hiver (1610-11), que Champlain épousa une jeune fille calviniste nommée Hélène Boulé, qu'il instruisit lui-même, et qu'il eût le bonheur de

ramener à la religion de ses pères. Plus tard, devenue veuve, Madame de Champlain embrassa la vie religieuse.

29. *Où se fit la traite en 1611 ?*—Elle se fit pour la première fois, au saut Saint-Louis, c'est-à-dire, au lieu où est aujourd'hui Montréal.

En quittant les sauvages, l'année précédente, Champlain leur avait promis de venir au-devant d'eux jusqu'au Grand-Saut, ou Saut Saint-Louis, afin de leur épargner les dangers occasionnés par les incursions des Iroquois. Il leur tint parole, et eut même la pensée d'y former un nouvel établissement; mais le mauvais état des affaires de M. de Monts était, pour le moment, un obstacle insurmontable. Cette circonstance ajournait la fondation de Montréal à plus d'un quart de siècle.

30. *M. de Monts abandonna-t-il complètement le Canada ?*—M. de Monts ayant perdu, par la mort de Henri IV, son plus ferme appui, remit à Champlain tous les intérêts auxquels il pouvait prétendre au Canada, et l'autorisa à contracter en son nom pour telle somme qu'il jugerait à propos.

31. *A quels moyens Champlain eut-il recours pour assurer l'existence de sa colonie ?*—Il la mit sous la protection d'un prince aussi remarquable par sa piété que par sa naissance, le comte de Soissons, qui, malheureusement, mourut peu de temps après (1612).

32. *Quel fut le premier vice-roi de la Nouvelle-France ?*—Ce fut le prince de Condé, dont la protection fut rendue inutile par les troubles politiques où il se trouva engagé (1612-20).

33. *A qui fut accordé le privilège de la traite ?*
— A une compagnie formée par les soins de Champlain, et qui se composait des principaux marchands de Rouen et de Saint-Mâlo.

Les Rochelois avaient été aussi invités à faire partie de la nouvelle compagnie ; mais ils négligèrent de le faire à temps, et en furent exclus. La compagnie des marchands associés, formée en 1614, avec privilège pour onze ans, fut remplacée, en 1620, par celle de Montmorency.

34. *Quand les premiers Récollets arrivèrent-ils en Canada ?*— Ce fut en 1615 que Champlain amena de France quatre Récollets, les premiers missionnaires qui aient annoncé l'évangile sur les bords du Saint-Laurent.

Le vaisseau qui apportait les Récollets, mouilla à Tadoussac, le 25 mai 1615. Le Père Commissaire, Denis Jamay, destina pour Québec le P. Jean Dolbeau et le Frère Pacifique Duplessis. Champlain monta avec eux par la première barque, pour y choisir le lieu d'une chapelle à bâtir. Autant qu'on peut en juger, cette chapelle fut placée en arrière de l'Habitation, au fond d'une jolie petite anse appelée le Cul-de-Sac. Ce fut là, pendant plus de quatorze ans, la première église paroissiale du pays. On y dit la messe pour la première fois, le 26 juin de cette année. Le P. Joseph le Caron n'arrêta pas à Québec ; il se rendit de suite au Saut Saint-Louis, impatient de commencer l'exercice de son zèle parmi les sauvages, et il se décida à monter avec eux jusqu'au pays des Hurons.

35. *Qu'est-ce qui engagea Champlain à suivre les sauvages dans une troisième expédition contre les Iroquois ?*— Ce furent : 1° les intérêts de la Compagnie, dont le commerce avait été compromis par l'avidité de certains traiteurs, et

sans lequel, cependant, la colonie ne paraissait pas pouvoir se soutenir ; 2^o les intérêts de la religion, qui ne pouvait faire de progrès parmi les indigènes, si l'on ne travaillait efficacement à entretenir de bons rapports avec eux, en faisant cause commune avec leurs ennemis.

36. *Quel fut le succès de l'expédition de 1615 ?*

— Les Hurons et les Algonquins levèrent une armée considérable, à laquelle se joignit Champlain et quelques Français, et allèrent attaquer un des forts les plus considérables de la tribu des Tsonnontouans. Mais le manque de discipline des sauvages, joint au désappointement de ne pas voir arriver un renfort promis par les Andastes, fit échouer l'entreprise. Ils firent leur retraite en bon ordre, emportant avec eux leurs blessés, au nombre desquels était Champlain.

37. *Que fit Champlain au retour de l'expédition de 1615 ?*— Il se vit contraint d'hiverner au pays des Hurons, tant parce que la saison était fort avancée, que parce que les sauvages tenaient à le garder parmi eux le plus longtemps possible.

Le temps que Champlain passa parmi les Hurons ne fut point un temps perdu pour la colonie. Il employa l'hiver à étudier les mœurs et les coutumes des sauvages, et visita, de compagnie avec le P. le Caron, la nation du Pétun, et celle des Cheveux-Relevés, afin d'amener ces peuples à fréquenter les Français et à lier amitié avec eux. Enfin, dès que la navigation fut rouverte, au printemps de 1616, les Hurons s'assemblèrent pour descendre à la traite, et ramènerent

Champlain avec le Père le Caron, sur le sort desquels on commençait à avoir de sérieuses inquiétudes. La réjouissance fut grande dans toute la colonie, quand on les vit arriver sains et saufs ; la petite chapelle de Québec retentit de chants solennels d'actions de grâces.

38. *Que se passa-t-il de remarquable à Québec, en 1616 ?*—On y tint une espèce de conseil des notables, pour aviser aux meilleurs moyens d'assurer le succès des missions et l'avancement de la colonie.

Les missionnaires, profitant des connaissances que chacun avait pu acquérir dans ses courses apostoliques, furent les principaux instigateurs de ce mouvement. Connaissant le zèle et l'expérience de Champlain, ils le prièrent d'assister à ce conseil avec six autres des personnes les mieux intentionnées. Les principales conclusions furent qu'il fallait avant tout obtenir : 1° un bon choix de colons, laboureurs et artisans ; 2° la fondation d'un séminaire, pour l'instruction des enfants tant sauvages que français ; 3° la liberté de la traite, si la compagnie se montrait hostile à ces projets.

39. *Quand arriva la première famille française en Canada ?*—Ce fut en 1617, que l'on vit arriver à Québec la famille de Louis Hébert, qui se composait de cinq personnes.

Ce courageux colon était apothicaire ; mais, outre l'expérience de son art, il avait aussi le goût de l'agriculture. Contraint d'abandonner Port-Royal, en 1607, il voulut tenter une seconde fois d'établir sa famille dans le Nouveau-Monde. Il arriva à Québec vers la fin de juin, avec sa femme, Marie Rollet, et ses trois enfants, Anne, Guillemette et Guillaume. Il y a peu de familles anciennes, dans le pays, qui ne

descendent d'Hébert, ou qui ne soient alliées à ses descendants.

40. *Quel fut l'état de la colonie sous la compagnie des marchands? (1614-21)*—La colonie resta dans une extrême faiblesse, parce que les marchands, trop préoccupés du commerce des fourrures, ne faisaient que le moins possible pour la colonisation.

La population de Québec variait de 50 à 60 personnes, et encore sur ce nombre, il n'y avait que les Récollets et la famille d'Hébert qui s'occupassent de culture. Les quelques autres familles fixées dans le pays, comme celle d'Abraham Martin et de Pierre Desportes, vivaient de la traite, de chasse et de pêche.

41. *Que se fit-il de plus remarquable sous cette compagnie?*—La construction du couvent des Récollets (1619-20), l'arrivée de la famille de Champlain, et la fondation du fort Saint-Louis (1620).

Les Récollets, qui jusque-là avaient été logés près de la chapelle de Québec, choisirent pour l'emplacement de leur couvent un endroit solitaire, agréablement situé sur le bord de la petite rivière, à laquelle Cartier avait donné le nom de Sainte-Croix, et que les Montagnais appelaient *Cabirecoubà*. Les Récollets la nommèrent rivière Saint-Charles, en mémoire d'un de leurs bienfaiteurs, Charles de Boues, grand-vicaire de Pontoise. Ce couvent est devenu plus tard l'Hôpital-Général.

Dans le même temps (1620), Champlain, ayant obtenu quelques secours de la compagnie, et persuadé que le pays allait prendre une nouvelle face, amena avec lui sa famille à Québec, répara les logements, et construisit sur le côté qui couronnait l'habitation, un petit fort qu'il appela fort Saint-Louis, et qui bientôt par sa

position fut en état de faire respecter les volontés du vice-roi, contre les prétentions, ou la mauvaise volonté des marchands.

42. *Que devint la compagnie des marchands, en 1621 ?*—Le vice-roi, M. de Montmorency, successeur du prince de Condé, la remplaça par une nouvelle compagnie, qu'il confia aux sieurs Guillaume et Emery de Caen.

La nouvelle compagnie, formée par M. de Montmorency, eût de graves difficultés avec l'ancienne, et c'est alors que l'on reconnut la sagesse de la conduite de Champlain, qui tenait tout en respect sous le canon du petit fort Saint-Louis. Cependant, les personnes qui avaient à cœur le bien de la colonie, gémissaient profondément sur les maux qui résultaient de ces divisions, et voulurent y apporter remède. Le 18 août 1621, il y eut une assemblée de tous les notables, où l'on formula les représentations à faire à Sa Majesté et au vice-roi. Cette mission délicate fut confiée au P. Georges le Baillif, religieux aussi distingué par les qualités de son esprit, que par l'éclat de sa naissance. Le Père n'obtint pas tout ce qu'il demandait, mais ses démarches, du moins, eurent un bon effet : la paix se fit entre les deux partis, et la confiance commença à renaître. En 1623, le vice-roi concéda quelque étendue de terre à Hébert et aux Récollets, et les missions prirent un nouvel essor.

43. *En quelle année les premiers Jésuites arrivèrent-ils en Canada ?*—Ce fut en 1625, que les Jésuites vinrent au secours des Récollets, qui eux-mêmes en avaient fait la demande.

Les premiers Jésuites qui arrivèrent à Québec, en 1625, furent les PP. Charles Lallemand, Ennemond Massé et Jean de Brébeuf. Ces religieux, contre lesquels on avait excité quelques préjugés, furent bien

accueillis par les Récollets, qui les logèrent en attendant qu'ils pussent se bâtir convenablement. Ils se fixèrent en un endroit agréablement situé, qu'on appelait alors le fort Jacques-Cartier, sur la rive nord de la rivière Saint-Charles, et auquel ils donnèrent le nom de Notre-Dame-des-Anges.

44. *Qui était vice-roi du Canada, lors de l'arrivée des Jésuites?*—Le vice-roi du Canada était alors le duc de Ventadour, à qui M. de Montmorency céda sa charge et ses privilèges d'autant plus volontiers, qu'il était ennuyé des tracasseries que lui suscitait la mauvaise volonté des marchands associés.

La compagnie qu'avait formée M. de Montmorency, en 1621, fut continuée jusqu'à la création de la compagnie de la Nouvelle-France, ou des Cent-Associés (1627).

45. *Que fit Champlain à son retour à Québec, en 1626?*—Champlain, revenu au Canada, en 1626, fit agrandir le fort Saint-Louis, et fonda une habitation au cap Tourmente, pour la nourriture et l'entretien des bestiaux.

46. *A quelle occasion se forma la compagnie des Cent-Associés?*—L'état de faiblesse, dans lequel les compagnies de marchands avaient laissé la colonie, engagea le cardinal de Richelieu (1627) à former la « Compagnie de la Nouvelle-France, » désignée ordinairement sous le nom de « Compagnie des Cent-Associés. »

Les Sieurs de Caen, comme tous les marchands qui les avaient précédés, avaient trop d'intérêt au trafic des pelleteries pour encourager la colonisation; aussi n'y avait-il à cette époque qu'une vingtaine d'arpents

défrichés dans tout le pays. Ce déplorable état de choses engagea le cardinal de Richelieu à remettre en d'autres mains le sort de la Nouvelle-France. Il forma une puissante compagnie de cent associés, qui fut appelée « Compagnie de la Nouvelle-France ». Le roi concéda à cette compagnie le Canada avec privilège exclusif de traite et de pêche, et beaucoup d'autres faveurs. La compagnie, de son côté, promettait d'y envoyer, dès l'année suivante (1628), deux ou trois cents ouvriers de tous métiers, et d'y établir avant quinze ans une population catholique de 1600 âmes. Malheureusement, la guerre vint mettre obstacle à ses premiers efforts.

47. Quels obstacles la compagnie des Cent-Associés rencontra-t-elle dès son début ? — Les premiers vaisseaux qu'elle envoya (1628), furent pris par les Anglais ; l'établissement du cap Tourmente fut détruit, et la colonie se trouva réduite à la dernière extrémité.

Les premiers efforts de la nouvelle compagnie furent sans résultats. Un Français huguenot nommé David Kerth, réfugié en Angleterre, s'était avancé dans le fleuve Saint-Laurent, avec six vaisseaux jusqu'au port de Tadoussac. Après avoir pris le premier vaisseau français qui apportait des provisions, il envoya une chaloupe se saisir de l'habitation du cap Tourmente, et fit sommer Champlain de lui rendre le fort de Québec. Champlain, qui comptait sur l'arrivée d'amples secours, fit une réponse si fière que l'ennemi jugea à propos de ne pas aller plus loin ; il se retira après avoir brûlé tout ce qu'il y avait à Tadoussac. Kerth n'était pas encore rendu au golfe, qu'il rencontra l'escadre française envoyée par la compagnie. M. de Roquemont, qui la commandait, risqua le combat, et perdit du coup toute la ressource d'une colonie prête à succomber.

48. *Racontez la prise de Québec en 1629?*— Québec, en proie à la plus cruelle famine, vit revenir Kerth moins comme un ennemi, que comme un libérateur. Champlain et Pontgravé obtinrent une capitulation honorable, qui fut signée, le 19 juillet, et ratifiée à Tadoussac, le 19 août suivant, par l'amiral David Kerth.

Le 19 juillet 1629, parurent derrière la Pointe-Lévis trois vaisseaux anglais. Sur le flot, on vit s'avancer une chaloupe avec pavillon blanc. L'officier qui la commandait, vint remettre à Champlain une lettre de Louis et de Thomas Kerth, frères de l'amiral David Kerth, demeuré à Tadoussac. C'était une sommation en termes fort polis, promettant une composition honnête et raisonnable. Dans l'extrême nécessité où l'on se trouvait, sans vivres, sans munitions, sans espoir de secours, on ne pouvait faire autre chose que de rendre la place. Le soir, l'officier revint demander les articles de la capitulation qui lui furent aussitôt remis. Il fut convenu : que les Anglais repasseraient en France tous ceux qui voudraient y retourner ; que les officiers sortiraient avec leurs armes, leurs habits et les pelleteries qui pouvaient leur appartenir, les soldats étant limités à leurs habits et à une robe de castor, et les religieux devant se contenter de leurs robes et de leurs livres. Tout le reste devait demeurer dans la place. Le lendemain, Louis Kerth mouilla dans la rade, et prit possession du fort. Le vice-amiral, Thomas Kerth, partit pour Tadoussac avec Champlain et une partie des Français qui devaient passer en France, lorsqu'il rencontra le vaisseau du sieur de Caen, qui venait ravitailler Québec. Cette rencontre faillit lui faire perdre le fruit de sa conquête. De Caen fut contraint de se rendre, à la vue de deux autres vaisseaux anglais, qui s'avançaient pour décider le combat. Champlain fut bien reçu par l'amiral, qui ratifia la capitulation signée par ses frères.

49 *Le Canada fut-il longtemps au pouvoir des Anglais?*—Le Canada fut près de trois ans au pouvoir des Anglais, et fut restitué à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye (29 mars 1632).

Louis Kerth demeura commandant au fort de Québec, pendant près de trois ans, et s'efforça constamment d'adoucir le sort des Français restés au Canada. Les familles Couillard, Hébert, Martin, Desportes, Pivert, formant le quart de la population, s'étaient décidées, de l'avis même de Champlain, à rester, au moins pour quelque temps, avec les Anglais, et elles n'eurent qu'à se féliciter du bon traitement qu'on leur fit. Enfin, le 13 juillet 1632, Québec fut remis entre les mains d'Emery de Caen et du sieur Duplessis-Bochard. De Caen eut la traite encore pour une année, à cause des pertes énormes que lui occasionnèrent les désastres de la guerre.

50. *Quel fut le premier soin de Champlain, lorsqu'en 1633, il fut nommé gouverneur-général de la Nouvelle-France?*—Ce fut de remédier aux désordres causés par la licence et la cupidité des traiteurs, et de favoriser de tout son pouvoir le zèle des missionnaires.

Un des premiers soins de Champlain, à son retour en 1633, fut de détourner les sauvages de descendre traiter avec les Anglais, qui continuaient leur trafic, malgré les dispositions du traité. Pour mieux y réussir, il se hâta de fortifier le petit îlot de Richelieu, à la tête du rapide du même nom. Ce poste suffisait pour commander le passage. Puis il assembla les principaux chefs sauvages, pour les engager à emmener avec eux "des robes noires, qui leur apprendraient à connaître celui qui a tout fait." Aussitôt la traite finie, Champlain fit construire la chapelle de Notre-Dame-

de-Recouvrance, sur le terrain qu'occupe aujourd'hui en partie la basilique de Québec.

51. *Quel était en général le caractère des personnes que l'on choisit pour peupler le Canada ?*— On n'envoya au Canada que des familles de mœurs irréprochables, et l'on vit bientôt fleurir, dans cette partie de l'Amérique, une génération vraiment digne des premiers siècles de l'Eglise.

52. *Quand et par qui fut fondée l'habitation des Trois-Rivières ?*—L'habitation des Trois-Rivières fut fondée en 1634, par Champlain, qui y envoya le sieur de la Violette, à la tête de quelques autres Français.

Champlain, conformément au désir de la compagnie des Cent-Associés, envoya de Québec une barque, sous la conduite de la Violette, pour fonder une habitation au lieu appelé les *Trois-Rivières* par les Français, et *Metaberoutin* par les sauvages. La Violette y mit pied à terre, le 4 juillet 1634, avec quelques Français, la plupart artisans. Les PP. Le Jeune et Buteux y établirent une résidence sous le titre de la Conception.

53. *Quand le collège des Jésuites à Québec fut-il fondé ?*—Le collège des Jésuites à Québec fut fondé en 1635, par la libéralité du marquis de Gamache.

Le marquis de Gamache avait, dès 1626, mis à la disposition de son fils aîné, René Rohault, qui voulait se faire jésuite, la somme de six mille écus d'or, pour fonder un collège en la Nouvelle-France. La prise de Québec retarda cette fondation de quelques années. Au mois de décembre 1635, les Jésuites firent l'ouverture de ce collège. Cette fondation eut l'effet d'engager plusieurs familles honorables de Normandie à passer

au Canada, où elles pouvaient désormais procurer à leurs enfants une éducation chrétienne et convenable à leur rang.

54. *Quand mourut Champlain?*—Champlain mourut à Québec, le 25 décembre 1635.

Le jour de Noël 1635 fut un jour de deuil pour toute la Nouvelle-France, et en particulier pour Québec, qui perdit en Champlain son fondateur et son véritable père. Jamais homme ne fut plus universellement regretté, ni ne méritait plus de l'être. Champlain avait un grand sens, des vues fort droites, et personne ne sut mieux que lui prendre un parti dans les affaires les plus épineuses, et mener à bonne fin une entreprise jugée nécessaire au bien de la religion ou de l'état. Mais ce qui met le comble à tant d'excellentes qualités, c'est que, dans sa conduite, comme dans ses écrits, il se montra toujours vraiment chrétien, zélé pour le service de Dieu et l'avancement de la foi.

55. *Qui succéda à Champlain?*—Champlain eut pour successeur M. de Montmagny, aussi distingué par sa bravoure que par sa sagesse et ses vertus.

Charles Huault de Montmagny, chevalier de Malte, était digne de succéder au fondateur de Québec. Il fut toujours allier une grande sagesse et une piété sincère à un zèle et à une fermeté rares. Le vaisseau qui le portait, jeta l'ancre devant Québec, dans la nuit du 11 juin 1636. Le lendemain matin, toute la population vint le recevoir sur le rivage, et le suivit jusqu'à l'église de Notre-Dame-de-Récouvrance, où l'on chanta solennellement le *Te Deum*. M. de Châteaufort, qui avait rempli les fonctions de gouverneur, depuis la mort de Champlain, lui remit ensuite les clefs du fort, qui retentit des salves de l'artillerie.

56. *Quel nom les Sauvages donnèrent-ils à M. de Montmagny?*—Les Sauvages l'appelèrent

Ononchio, parce qu'on leur dit que son nom signifiait *Grande Montagne (Mons Magnus)*; ils continuèrent ensuite à désigner par ce mot tous les gouverneurs de la Nouvelle-France. Le roi de France était le *Grand-Ononchio*.

57. *Quel était l'état de la colonie, durant les premières années qui suivirent la mort de Champlain?*—La colonisation commença à se développer sensiblement, et l'Évangile fit de rapides progrès parmi les nations indigènes.

Quelques années après la mort de Champlain, on comptait déjà à Québec un bon nombre des meilleures familles françaises. En 1641, le Cap-Rouge et presque toute la côte de Beaupré, étaient déjà habités et en partie défrichés; tandis que les missionnaires poussaient leurs courses évangéliques jusqu'au pays des Hurons, pour fonder chez ces peuples lointains des établissements permanents.

58. *Que fit pour le Canada M. de Sillery?*—Noël Brûlart de Sillery fonda, en 1637, à quelques milles au-dessus de Québec, un établissement destiné à recevoir les Montagnais et les Algonquins, qui voudraient quitter la vie nomade et embrasser la foi. Cet établissement prit le nom de Sillery.

59. *Qu'y eut-il de remarquable au Canada, en 1639?*—Ce fut l'arrivée des religieuses Ursulines et de celles de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il manquait au pays deux établissements: une école pour l'instruction des filles, et un hôpital pour les malades. Le premier fut l'œuvre de Madame de la Peltrie, jeune veuve de condition, qui sacrifia tous ses biens pour fonder, en Canada, un couvent d'Ursu-

lines; le second, l'Hôtel-Dieu de Québec, dut son existence à la piété de la duchesse d'Aiguillon. Trois Ursulines et trois hospitalières arrivèrent à Québec, le 1er août 1639. L'arrivée de ces héroïnes chrétiennes fut pour toute la colonie un jour de fête. Le gouverneur reçut les religieuses sur le rivage, à la tête de ses troupes, et au bruit du canon. Après les premiers compliments, il les conduisit, au milieu des acclamations du peuple, à l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance, où l'on chanta un *Te Deum* solennel.

60. *A quelle époque, et comment fut fondé Montréal?*—Montréal fut fondé en 1642, par une pieuse association, qui fut nommée « Société de Notre-Dame de Montréal, » et M. de Maisonneuve en fut le premier gouverneur.

Dès 1640, plusieurs personnes puissantes et plus recommandables encore par leur piété, s'étaient associées pour fonder, dans l'île de Montréal, une bourgade française, bien fortifiée et à l'abri de toute insulte, afin de travailler efficacement au progrès de l'évangile en Canada. L'été suivant, la nouvelle recrue de colons arriva à Québec, vers le milieu d'août. Comme la saison était avancée, il fut décidé qu'on attendrait à l'année suivante, pour commencer les travaux dans l'île de Montréal. Aussitôt que le printemps eut débarrassé le fleuve de ses glaces, la petite colonie se hâta de se rendre à sa destination, et mit pied à terre le 17 mai 1642, à l'endroit appelé depuis la Pointe-à-Callières. La messe y fut célébrée par le supérieur des Jésuites; toute l'île fut mise sous la protection de la Sainte Vierge, et la nouvelle habitation prit le nom de *Ville-Marie*.

61. *Dans quel dessein fut bâti le fort de Richelieu?*—Le fort de Richelieu, aujourd'hui Sorel, fut bâti en 1642, pour arrêter les incursions des Iroquois.

Les Iroquois descendaient ordinairement par la rivière de Richelieu, qui, pour cette raison, s'appelait la *rivière des Iroquois*. M. de Montmagny jugea que le meilleur moyen d'arrêter leurs courses dévastatrices, était de leur fermer cette voie. Le fort fut achevé en peu de temps, malgré les efforts des trois cents Iroquois qui vinrent fondre sur les travailleurs, mais qui furent repoussés avec perte. On donna au fort le nom de Richelieu ; plus tard, il fut appelé Sorel, parce que ce fut M. de Soreil qui le rebâtit en 1665.

62. *Quel effet produisit sur les Iroquois la fondation de Montréal et de Richelieu ?*—Les Iroquois alarmés résolurent de détruire ces nouveaux forts. Ils levèrent deux grands partis de guerre, l'un contre Montréal et l'autre contre Richelieu ; mais ils furent vaillamment repoussés.

63. *Quel événement remarquable eut lieu, aux Trois-Rivières, en 1645 ?*—M. de Montmagny réussit à y conclure avec les Iroquois un traité de paix, qui malheureusement ne dura guère.

M. de Montmagny profita du moment où les Hurons venaient de prendre trois Iroquois, pour entamer des négociations de paix. Il se rendit aux Trois-Rivières, se fit livrer les prisonniers, et proposa une assemblée générale des sauvages voisins de la colonie. Au jour marqué, il parut dans la place du fort, qu'on avait fait couvrir de voiles de barques, et s'assit dans un fauteuil, entouré des principaux d'entre les Français. Les députés Iroquois, pour marquer plus de respect à Ononchio, s'assirent à ses pieds sur une natte ; les Sauvages alliés étaient vis-à-vis. Les Iroquois avaient apporté dix-sept colliers de porcelaine, qui étaient autant de *paroles*, c'est-à-dire, autant de propositions qu'ils avaient à faire. Tout étant prêt pour la confé-

rence, l'orateur des cantons prit un collier, et le présenta au gouverneur: " Ononthio, dit-il, prête l'oreille: je suis la voix de mon pays. Mon cœur n'a rien de mauvais; je n'ai que de bonnes chansons en bouche." Là-dessus, il se mit à chanter en gesticulant, ses collègues répondant en mesure avec leur *hd*, qu'ils tiraient du fond de leur poitrine. Le second collier remerciait le gouverneur d'avoir rendu la liberté à un iroquois; le troisième lui ramenait un français. Les autres avaient rapport à la paix qu'on devait conclure: l'un aplanissait les chemins, l'autre rendait la navigation libre; un autre enterrait la hache de guerre. Cette cérémonie dura trois heures. Deux jours après, M. de Montmagny répondit aux Iroquois, dans une assemblée aussi nombreuse que la première; il leur fit autant de présents qu'il avait reçu de colliers. Les chefs algonquins et montagnais firent aussi leurs présents, et la séance finit par trois coups de canons, pour annoncer partout la nouvelle de la paix.

64 *Quel changement eut lieu, cette année (1645), dans les affaires de la colonie?*—La compagnie des Cent-Associés céda la traite des pelleteries à la compagnie des Habitants, à condition que celle-ci se chargerait des frais du culte, de l'entretien du gouverneur et des troupes, et qu'elle ferait passer tous les ans, au Canada, vingt personnes de l'un et de l'autre sexe.

65. *Comment les attributions du pouvoir civil furent-elles modifiées, en 1647?*—Jusqu'à cette époque, le gouverneur jugeait en dernier ressort toutes les causes civiles, et pouvait s'adjoindre un conseil de son choix. En 1647, le roi établit un conseil, composé de trois membres: 1° du gouverneur général; 2° du supérieur des Jésuites, en attendant qu'il y

eut un évêque; 3^o du gouverneur particulier de Montréal.

66. *La composition de ce premier conseil dura-t-elle longtemps?*—Le règlement de 1647 fut modifié dès l'année suivante, et le nombre des conseillers porté à cinq.

Au mois d'août 1648, arriva un nouveau règlement ordonnant que le conseil de Québec se composerait à l'avenir : du gouverneur, qui serait désormais nommé pour trois ans ; du supérieur des Jésuites, ou de l'évêque lorsqu'il y en aurait un ; du dernier gouverneur sorti de charge ; enfin de deux habitants élus, tous les trois ans, par le conseil des syndics de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières.

67. *Qui succéda à M. de Montmagny?*—Ce fut M. d'Ailleboust, en 1648.

La cour ayant jugé à propos de ne plus laisser les gouverneurs en place plus de trois ans, le chevalier de Montmagny reçut l'ordre de remettre son gouvernement à M. d'Ailleboust. Le nouveau gouverneur était un homme de bien, qui connaissait parfaitement les besoins du pays ; mais le peu de secours qu'il reçut de France, ne lui permit pas de réprimer l'audace des Iroquois.

68. *Quel fut le sort de la nation huronne?*—Les Iroquois envahirent subitement le pays des Hurons, au printemps de 1649, et mirent à feu et à sang toutes leurs bourgades, les unes après les autres.

La paix de 1645 ne fut pas de longue durée. Dès l'année suivante, les Agniers, ayant tué le P. Jogues et son compagnon Lalande, se liguèrent avec d'autres cantons pour recommencer la guerre. Les Hurons ne

se tinrent pas assez sur leurs gardes, quoique déjà ces implacables ennemis leur eussent surpris et défait deux grands partis de chasse. Dans l'été de 1648, les Iroquois fondirent à l'improviste sur la mission de Saint-Joseph, au moment où presque tous les hommes capables de porter les armes étaient sortis ; près de 700 personnes, femmes et enfants pour la plupart, furent massacrées avec le P. Daniel, qui mourut héroïquement au milieu de ses ouailles. Au printemps de 1649, ils surprirent la grande bourgade de Saint-Ignace, et 400 personnes y périrent. La bourgade de Saint-Louis soutint bravement jusqu'à deux assauts ; mais l'ennemi réussit enfin à faire une brèche à la palissade ; ce ne fut plus alors qu'une boucherie. Les PP. Gabriel Lalemant et de Brebeuf y furent faits prisonniers, et moururent au milieu des tourments les plus horribles. En moins de huit jours, tout le pays fut dévasté. Ceux qui étaient restés à Sainte-Marie, furent bientôt en proie à la famine, et se virent contraints de se réfugier dans une île. Enfin, la bourgade de Saint-Jean, qui comptait à elle seule plus de 600 familles, eut bientôt le sort des autres. A la nouvelle que 300 Iroquois étaient en campagne, tous ceux qui étaient en état de porter les armes, ne consultant que leur courage, se mirent en devoir d'aller à leur rencontre. L'ennemi, instruit de cette imprudente démarche, passa par des chemins détournés, et arriva inattendu à la bourgade. Tout fut mis à feu et à sang. Le P. Garnier partagea le sort de ses néophytes, et mourut glorieusement dans l'exercice de son ministère. Parmi les Hurons qui échappèrent au désastre général, les uns se réfugièrent chez les nations de l'ouest, ou se donnèrent aux vainqueurs ; les autres descendirent à Québec.

69. *Par qui fut remplacé M. d'Ailleboust ?* — M. d'Ailleboust fut remplacé par M. de Lauzon (en 1651).

M. de Lauzon, l'un des principaux membres de la compagnie des Cent-Associés, fut nommé, le 17 janvier

1651. Il débarqua à Québec, le 14 octobre suivant, accompagné de deux de ses fils, M. Jean de Lauzon, grand-snechal, et M. de la Citière. M. d'Ailleboust demeura dans le pays, et se fixa à Montréal.

70. *Quel fut l'état de la colonie, après la ruine de la nation huronne ?*—Ce fut un état de continuelles alarmes à Montréal, aux Trois-Rivières et jusqu'aux environs de Québec.

Après avoir anéanti la nation huronne, les Iroquois, plus arrogants que jamais, se répandirent en grandes troupes par tout le pays. Un de leurs partis s'étant approché des Trois-Rivières, M. Duplessis-Bochard, qui y commandait, voulut marcher contre eux, et fut tué dans le combat. Un peu auparavant, ils avaient porté le ravage et l'effroi jusque chez les Montagnais et les Atticamègues. Montréal, qui ne renfermait alors qu'une cinquantaine de Français, était tous les jours exposé à de furieuses attaques. Québec même, à plusieurs reprises, se vit comme assiégé par ces barbares implacables.

71. *Quels furent les principaux événements du gouvernement de M. de Lauzon ?*—La conclusion d'un traité de paix (1653) avec les Iroquois, et principalement avec les Agniers; l'arrivée d'une forte recrue pour Montréal (1653), et l'établissement d'une mission sédentaire chez les Onnontagués (1655-6).

Les cantons supérieurs étaient déjà assez bien disposés; mais les Agniers s'étaient toujours montrés les plus âpres à la guerre, lorsque enfin, en 1653, ils vinrent soudainement offrir la paix. Cette heureuse circonstance, jointe à l'arrivée d'une recrue considérable, que M. de Maisonneuve amenait de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne et du Poitou, au secours de Montréal, permit à la colonie de respirer, et favorisa

les travaux des missionnaires. Les PP. Chaumonot et Dablon firent à Onnontagué une mission préparatoire en 1655, et, le printemps suivant, cinquante-cinq personnes, y compris les missionnaires, partirent sous les ordres de M. Dupuy, pour fonder sur les bords du lac Gaunentaha un petit établissement, qui malheureusement n'eut pas le succès qu'on en avait attendu. Il s'était écoulé à peine deux ans, que l'on apprit qu'il s'était formé un complot pour massacrer les Français. Ceux-ci eurent néanmoins l'adresse de s'échapper de nuit, à la suite d'un grand festin donné aux sauvages pour détourner leur attention (1658).

72. *A qui M. de Lauzon remit-il (1656) le gouvernement de la colonie? — A son fils, M. de Charny, qui lui-même le laissa à M. D'Ailleboust, l'année suivante (1657).*

M. de Lauzon, rendu à sa soixante-treizième année, compris qu'il ne convenait plus aux circonstances où se trouvait la colonie, et repassa en France (1656), laissant à sa place son fils M. de Charny, jeune homme actif et brave. Celui-ci, resté veuf peu de temps après le départ de son père, et décidé à embrasser l'état ecclésiastique, passa lui-même en France, dès l'année suivante, et laissa les rênes du gouvernement entre les mains de M. D'Ailleboust, en attendant que le nouveau gouverneur fut arrivé (1657).

73. *Par qui fut remplacé M. de Lauzon? — Par le vicomte d'Argenson. C'était un homme de beaucoup de sagesse, et qui donna l'exemple d'une rare vertu et d'une grande sévérité de mœurs. Mais il ne put rien contre les Iroquois, parce que la France le laissa sans secours. Découragé à la vue d'une colonie qu'il ne pouvait défendre, en proie à la souffrance et à des chagrins personnels, il demanda son*

rappel, et laissa le Canada, trois ans après son arrivée, en 1661.

Le vicomte d'Argenson arriva à Québec, le 11 juillet 1658. Dès le lendemain de son arrivée, il dut marcher contre les Iroquois, qui étaient venus piller et assassiner jusque près de la ville ; il les poursuivit sans pouvoir les atteindre. Malgré son courage et son activité, la colonie serait tombée sous les coups de ces féroces ennemis, sans l'héroïsme de Dollard. Ce grand dévouement, ainsi que la fondation de la Congrégation de Notre-Dame, et l'érection de la Nouvelle-France en vicariat apostolique, sont les trois principaux événements de son administration.

74. *Quelle fut la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame ?*—La Congrégation de Notre-Dame fut fondée, à Montréal, en 1659, par une pieuse fille, du nom de Marguerite Bourgeoys.

Marguerite Bourgeoys, native de Troyes, en Champagne, appartenait à une honnête famille de marchands. Ses tendances naturelles vers la vie pieuse et recueillie se fortifièrent avec l'âge, et elle flottait indécise entre les différentes voies qu'offre la vie religieuse, lorsque plusieurs faits extraordinaires semblèrent lui indiquer clairement, que Dieu l'appelait à travailler à l'instruction des jeunes filles de la Nouvelle-France. Dès lors, elle ne songea plus qu'à se rendre au Canada. Elle arriva à Montréal, en 1653, sans autre ressource que sa foi et son courage. Après s'être occupée seule, pendant plusieurs années, de l'instruction des enfants de son sexe, elle put associer à son œuvre quelques pieuses filles, qu'elle était allé elle-même chercher en France, et fonda, en 1659, la Congrégation de Notre-Dame. Une étable fut le berceau de cette grande et belle institution, qui compte aujourd'hui, dans notre province seule, une soixantaine de maisons ou couvents, fréquentés par plus de douze mille jeunes filles.

75. *Quel fut le premier évêque de Québec?*—
Ce fut Mgr. de Laval. Ce prélat unissait à une illustre naissance des talents brillants, le zèle le plus ardent pour la religion, et une grande fermeté de caractère. Il arriva à Québec en 1659, avec le titre de vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

François de Laval, premier évêque de Québec, appartenait à l'illustre famille de Montmorency qui donna à la France six connétables et douze maréchaux, et qui comptait parmi ses ancêtres le premier baron qui reçut le baptême avec Clovis des mains de St. Rémi. Il naquit en 1623, fit ses études à la Flèche, au collège des Jésuites, et renonça aux grandeurs qui l'attendaient dans le monde, en prenant l'habit ecclésiastique. Vers 1656, il fut désigné pour être vicaire apostolique aux Indes orientales. Mais des guerres soudaines, survenues en Asie, fermèrent alors la route des missionnaires aux grandes missions de l'Inde. Cette circonstance valut au Canada la gloire d'avoir Mgr. de Laval pour son premier évêque. Il fut nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-France, et sacré évêque de *Pétrée* (*Petra*, en Arabie) le 8 décembre 1658. Le 16 juin 1659, il arriva à Québec, accompagné de quelques prêtres, qui furent mis en possession des cures, dont les Jésuites jusqu'alors avaient été chargés. L'île de Montréal continua à être desservie par des Sulpiciens, établis au Canada, depuis 1657.

76. *Racontez le dévouement de Dollard et de ses compagnons?*—En 1660, les Iroquois avaient formé le projet d'anéantir la domination française, en lançant contre le Canada 1200 de leurs guerriers. La colonie fut sauvée par l'héroïsme de 17 jeunes gens de Montréal. A leur tête était Dollard, arrivé depuis peu en

Canada, avec le désir de s'illustrer dans les guerres contre les Sauvages. Après s'être engagés par une promesse solennelle à combattre et à mourir ensemble, sans jamais demander quartier, ils marchèrent résolument au devant de l'ennemi. La rencontre eut lieu sur les bords de l'Outaouais. Pendant dix jours cette poignée de braves, réfugiés dans un méchant fort de pieux, résistèrent aux assauts de sept cent Iroquois. Ils durent à la fin succomber ; mais les ennemis, affaiblis et découragés par une telle résistance, abandonnèrent leur projet, et reprirent le chemin de leur pays.

Au printemps de 1660, les Iroquois firent contre le Canada le plus grand effort dont ils fussent capables. Leur plan était de surprendre et de détruire Québec d'abord, puis d'achever la ruine de la domination française, en se rabattant sur les Trois-Rivières et Montréal. 1200 guerriers devaient marcher ensemble pour exécuter ce grand projet. La nouvelle d'une invasion aussi formidable jeta le Canada dans l'effroi et la consternation, parce qu'on manquait de soldats pour se défendre. Heureusement, l'héroïsme de Dollard sauva la colonie. C'était un jeune homme, plein de bravoure, et qui n'avait quitté la France que dans le dessein de se distinguer par de nobles exploits. Seize autres jeunes gens de Montréal s'unirent à lui, décidés à mourir pour le salut de leurs frères. Ils se préparèrent à la mort. Chacun fit son testament ; tous se confessèrent, communèrent et promirent, au pied des autels, de combattre et de mourir ensemble. 6 Algonquins, et 30 Hurons commandés par le brave Anahotaha, obtinrent la permission de partager leurs périls et leur gloire. Vers la fin d'avril, les dix-sept héros de Montréal, dirent un éternel adieu à leurs

parents et à leurs amis, et marchèrent à la rencontre de l'armée iroquoise. Ils remontèrent l'Outaouais, et s'arrêtèrent au-dessous du saut de la Chaudière, dans un petit fort de pieux. C'est là qu'ils périrent pour sauver leur pays. 200 Onnontagues les attaquèrent, et, pendant sept jours, ils s'épuisèrent en efforts inutiles pour forcer la faible enceinte palissadée. Mais 500 autres Iroquois arrivèrent à leur secours. Des lors la lutte fut d'un acharnement extrême. Malgré le froid, la soif, l'insomnie, la lassitude, les Français opposaient un courage indomptable aux assauts réitérés nuit et jour. Les ennemis, à demi découragés, étaient sur le point de lever le siège lorsque la desertion d'une trentaine de Hurons vint leur rendre courage, et le fort fut emporté par un suprême effort. Anahotaha trouva une fin digne de lui. Invité à se rendre par un de ses parents passé à l'ennemi : "J'ai donné ma parole aux Français, répondit le chef barbare; je mourrai avec eux;" et il mourut. La lutte avait duré 10 jours; tous les Français étaient tombés; mais leur mort sauvait la patrie.

77. *Qui succéda à M. d'Argenson ?*—Le baron d'Avagour, homme de guerre plein de bravoure et de loyauté, mais d'une roideur et d'une inflexibilité de caractère, qui finirent par jeter la colonie dans le trouble et les plus grands désordres.

D'Avagour arriva à Québec au mois d'août de 1661, et s'occupa aussitôt à visiter le pays. Les beautés et les richesses naturelles le charmèrent; mais il fut si frappé de sa faiblesse, qu'il s'étonna comment son prédécesseur, avec si peu de forces, avait pu le défendre. Ce gouverneur avait formé les plus vastes projets pour assurer à la France la possession de l'Amérique du Nord, lorsqu'il fut remplacé, en 1663, par M. de Mézy.

78. *A quel moyen eut-on recours, en 1661, pour remédier à la faiblesse de la colonie ?*—M. Boucher,

gouverneur des Trois-Rivières, fut député en France pour exposer au roi la misère du Canada, et solliciter de prompts secours. Les demandes reçurent un accueil favorable. Le roi Louis XIV donna ordre d'envoyer quatre cents hommes de troupes, et nomma un commissaire, M. Dumont, chargé de dresser un rapport sur l'état de la colonie.

79. *Quelles furent la cause et les suites des dissensions entre l'évêque et le gouverneur?*— Ces dissensions eurent pour cause l'opposition de M. d'Avaugour aux mesures prises par l'évêque, pour supprimer le commerce de l'eau-de-vie avec les Sauvages. Elles eurent pour résultat la disgrâce du gouverneur, qui fut rappelé en France, et remplacé par M. de Mézy.

Les Sauvages aimaient passionnément le vin et les boissons fortes. Pour en avoir, ils étaient prêts à se dépouiller de tout, à vendre jusqu'à leurs propres enfants, et leur ivresse était accompagnée des excès les plus graves et des désordres les plus honteux. Champlain et ses premiers successeurs avaient prohibé la vente de l'eau-de-vie à ces barbares; mais, depuis quelques années, ces défenses étaient tombées dans l'oubli. Mgr. de Laval les renouvela au nom de la religion, et défendit l'infâme trafic sous peine d'excommunication. D'Avaugour soutint d'abord avec vigueur les mesures de l'Évêque, puis il s'y opposa opiniâtrément, et les désordres s'accrurent d'une façon alarmante. Accablé de douleur à la vue des maux dont il était témoin, Mgr. de Laval prit le parti d'aller en France, et de porter ses plaintes au pied du trône. Le prélat obtint du roi tout ce qu'il demanda. D'A-

vaugour fut rappelé, et un nouveau gouverneur, M. de Mézy, fut nommé à sa place en 1663.

80. *Qu'arriva-t-il d'extraordinaire en Canada, en 1663?*—Pendant les sept premiers mois de l'année 1663, il y eut une suite de violents tremblements de terre, précédés et accompagnés de circonstances tout-à-fait extraordinaires. On crut y voir un châtiment du ciel, et la terreur qu'ils jetèrent dans les âmes fut salutaire. Le commerce de l'eau-de-vie cessa; les conversions furent étonnantes, et la colonie, profondément troublée pendant les deux dernières années, offrit comme auparavant le spectacle de l'union et de la vertu.

81. *Quels sont les autres faits remarquables de cette année 1663?*—Ces faits les plus remarquables sont: l'abandon de la Nouvelle-France par la compagnie des Cent-Associés, et l'établissement d'un gouvernement royal, sous le contrôle d'un conseil supérieur ou souverain; la dissolution de la société de Montréal, qui substitua à sa place les Sulpiciens, établis à Montréal depuis six ans; la permission accordée par le roi à Mgr. de Laval, d'ériger un séminaire à Québec.

82. *Pourquoi la compagnie des Cent-Associés abandonna-t-elle la direction des affaires de la Nouvelle-France?*—Parce que la perte du plus grand nombre de ses membres la rendait incapable de remplir ses obligations. Elle abdiqua ses droits sur la Nouvelle-France, au mois de février 1663, et remit au roi ses privilèges et

son domaine. La dissolution de cette compagnie, qui avait duré près d'un demi-siècle, ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de notre pays.

83. En quel état se trouvait la colonie à la dissolution de la compagnie des Cent-Associés?—

La colonie se trouvait encore très-faible, parce que l'immigration française avait été peu considérable, et que les incursions continuelles des Iroquois avaient retardé le développement de la colonisation. Aussi la Nouvelle-France ne comptait alors au plus que deux mille cinq cents personnes, groupées principalement autour de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'établissement du Conseil Souverain jusqu'à la conquête (1663-1760).

84. Comment se fit la prise de possession de la Nouvelle-France, au nom du roi, à la dissolution de la compagnie des Cent-Associés?—La cour envoya au Canada un haut commissaire royal, le sieur Gaudais-Dupont, qui prit possession de la Nouvelle-France, au nom du roi et fit prêter serment de fidélité à tous les habitants de la colonie. Le commissaire devait aussi établir le Conseil souverain, et présider ainsi

à la formation de l'administration nouvelle, qui allait régir le Canada jusqu'à la conquête.

85. *Quels étaient la composition et les pouvoirs du Conseil souverain ?* — Le Conseil souverain se composait du gouverneur, de l'évêque, d'un intendant, d'un greffier en chef et de plusieurs conseillers nommés par le gouverneur et l'évêque. Ses pouvoirs étaient très-étendus ; il avait la haute direction des affaires administratives, judiciaires et commerciales.

Le conseil souverain, composé d'abord de neuf membres, et plus tard de douze, fut créé par une ordonnance royale, en date du mois d'avril 1663. Dépositaire de toute autorité, il plaçait sous son action la politique, la justice, la police, les finances, le commerce et l'industrie. Il eut le droit, comme le parlement de Paris, d'enregistrer les édits, ordonnances et déclarations du roi, pour leur donner force de loi.

En dehors du conseil, la distribution des pouvoirs était celle-ci : le gouverneur avait la direction des forces militaires et des affaires extérieures ; il jouissait d'un pouvoir absolu, comme le roi dont il était le représentant. L'intendant était chargé de toute l'administration de la Nouvelle-France ; la police, les routes, les finances, le commerce et les approvisionnements tombaient sous son action. Les conseillers devaient juger les procès de peu d'importance, et veiller à l'exécution des décisions du conseil.

Des cours de justice, dépendantes du conseil, furent établies à Québec, à Montreal et aux Trois-Rivières.

86. *A quels excès se porta le nouveau gouverneur, M de Mézy ?* — Sa conduite despotique et arbitraire le mit en lutte avec toutes les autorités de la colonie. Il destitua plusieurs conseillers, qu'il fit repasser forcément en France,

chercha à intimider l'évêque par la violence, et remplaça M. de Maisonneuve, à Montréal, par un autre gouverneur.

De Mézy administra le Canada de 1663 à 1665. Son ardente piété l'avait fait nommer gouverneur par Mgr. de Laval, auquel le roi avait laissé le soin de trouver un successeur à d'Avaugour ; mais il changea de caractère en changeant de position. Les modifications politiques, qui venaient d'avoir lieu, avaient restreint l'autorité des gouverneurs et diminué leurs revenus ; de Mézy chercha à réagir contre cet état de chose, au mépris des autorités constituées. Les conseillers Bourdon et Villeray, hostiles à ses prétentions, furent destitués, et embarqués pour la France sans aucune forme de procès. Mgr. de Laval, pour les mêmes raisons, s'attira les colères du gouverneur. Celui-ci vint un jour, à la tête de ses troupes, investir l'église et la maison de l'évêque, et donna, paraît-il, l'ordre de le saisir, ou de tirer sur lui. Mais les soldats, frappés de respect à la vue du prélat, lui présentèrent les armes, et le gouverneur dut se retirer confus et humilié.

La retraite forcée de M. de Maisonneuve (1664), qui dut aller finir ses jours en France, fut une grande perte pour Montréal, qu'il avait constamment édifié par ses vertus, et défendu par son courage. Ainsi Québec et Montréal ont la gloire peu commune d'avoir eu pour fondateurs deux hommes, unissant aux éclatantes vertus qui font les saints, les nobles qualités qui font les héros.

C'est sous de Mézy, en 1664, que le Canada fut cédé à la compagnie des Indes Occidentales, avec à peu près les mêmes charges et les mêmes privilèges que ceux de l'ancienne compagnie des Cent-Associés. Mais cette compagnie disparut bientôt, et son influence paraît avoir été à peu près nulle dans le pays.

87. *Comment le roi remédia-t-il aux désordres causés par de Mézy ?* — Le roi envoya au

Canada le marquis de Tracy, avec le titre de vice-roi, afin d'y rétablir l'ordre, et aussi de réduire les Iroquois. En même temps, il nomma un nouveau gouverneur, M. de Courcelles, et choisit M. Talon pour être intendant.

M. de Tracy arriva à Québec, au mois de juin 1665. Il débarqua au milieu des acclamations de la population, qui l'accompagna jusqu'à la cathédrale, où l'évêque vint le recevoir à la tête de son clergé. Les Sauvages accoururent de toutes parts, pour faire leurs harangues de bienvenue au vice-roi, qui, par le faste de son équipage, donnait à ces barbares une haute idée de la puissance de la France. M. de Tracy les reçut avec bonté, admira beaucoup leur éloquence, et leur promit d'humilier leurs ennemis, les Iroquois.

La cause des troubles qui avaient agité la colonie, n'existait plus ; M. de Mézy venait de mourir, repentant et réconcilié avec l'église. Il restait au vice-roi la tâche plus difficile de réduire les Iroquois. L'arrivée du nouveau gouverneur, M. de Courcelles, de l'intendant Talon et de vingt-quatre compagnies du régiment de Carignan, allait lui permettre d'accomplir cette seconde partie de sa mission.

88. *Que fit M. de Tracy, pour protéger la colonie contre les invasions des Iroquois ?*—Il fit élever trois forts sur la rivière Richelieu, qui offrait à ces barbares la route la plus facile pour envahir la colonie.

Le premier de ces forts fut élevé sur les ruines de l'ancien fort de Richelieu, et prit le nom de Sorel ; le second, appelé Chambly, fut construit au pied des rapides de ce nom ; le troisième, qu'on nomma Sainte-Thérèse, fut bâti trois lieues plus haut. Ces forts avaient le double avantage de fermer aux Iroquois la route du Canada, et de créer de nouveaux centres de colonisation.

89. *Racontez l'expédition de M. de Tracy contre les Iroquois?*—M. de Tracy se mit à la tête de six cents soldats de Carignan, d'un égal nombre de Canadiens et d'une centaine de Sauvages, et alla attaquer les Agniers dans leur propre pays. Les ennemis prirent la fuite à son approche, et ne lui laissèrent que leurs bourgades à brûler, et leur récolte de maïs à détruire. Mais ces désastres, qui amenèrent une famine cruelle, affaiblirent plus ces barbares que ne l'eut fait la perte d'une grande bataille, et servirent à assurer une paix durable.

Intimidés par l'érection des trois forts sur la rivière Richelieu, les Iroquois demandaient la paix, à l'exception des Agniers et des Onneyouts, qui cherchaient à mettre des entraves à tout accommodement. C'est ce qui motiva l'expédition de M. de Tracy contre ces barbares. Cette expédition assura dix-huit années de paix à la colonie. La mission du vice-roi était heureusement accomplie; il repassa en France l'année suivante (1667).

90. *Quels sont les faits les plus remarquables du reste de l'administration de M. de Courcelles?*—Quatre faits principaux eurent lieu sous M. de Courcelles, après le départ de M. de Tracy: les progrès de la colonie, sous l'habile direction de l'intendant Talon; la fondation du petit séminaire de Québec; le développement des missions, et la conversion des Iroquois; le commencement des grandes découvertes dans les pays de l'ouest.

91. *Que fit l'intendant Talon pour la colonie?*—Il s'efforça d'accroître sa population par

l'immigration française, et de développer ses ressources par la colonisation, l'industrie et le commerce.

Talon administra le Canada de 1665 à 1672. Il est le plus remarquable des intendants qu'ait eus la Nouvelle-France. Son activité et son esprit organisateur transformèrent le Canada dans l'espace de quelques années. Il accéléra le mouvement d'immigration française à tel point, que la colonie, qui n'avait que 3000 âmes en 1665, en comptait plus de 6000 en 1668. Il fortifia les centres de colonisation déjà formés, et en créa de nouveaux sur les bords de la rivière Richelieu. Il favorisa l'industrie, la culture du chanvre et du lin, et fit explorer les mines du pays, pendant qu'il travaillait à établir des relations commerciales avec les Antilles, et que de hardis voyageurs allaient par ses ordres commencer la série des grandes découvertes, du côté de l'ouest.

92. *A quel régime la propriété était-elle soumise en Canada?*—Dès l'origine de la colonie, la propriété fut soumise au régime féodal ou seigneurial. Ce système, qui dura jusqu'en 1854, créait au sein de la population deux grandes classes de personnes, les seigneurs et les vasseaux, liés ensembles par des obligations réciproques. Le roi accordait de grandes étendues de terre appelées *seigneuries*, à ceux qu'il voulait récompenser, et qui par là devenaient *seigneurs*. Ces seigneuries étaient partagées en fermes de 90 arpents, qu'on accordait aux colons, moyennant certaines redevances. Dans leurs rapports avec leurs seigneurs, les colons prenaient le nom de *vassaux* ou de *censitaires*.

93. *Que devint le régiment de Carignan ?*— La plus grande partie des soldats et des officiers de ce régiment, qui comptait à peu près 1500 hommes, obtinrent leur congé, à condition de se fixer au Canada. Des concessions seigneuriales furent accordées aux officiers, et l'on créa à cet effet douze seigneuries autour des forts de la rivière Richelieu.

94. *Quelles furent les conséquences religieuses de la paix de 1666 ?*— La paix de 1666, qui fut si favorable aux progrès de la colonie, fut aussi féconde en résultats religieux. Elle permit aux missionnaires d'exercer librement leur zèle, et d'étendre de tous côtés le champ de leurs travaux apostoliques. On vit bientôt de grandes et florissantes missions sur les bords des grands lacs, où affluaient les nombreuses tribus de la famille algonquine refoulées vers le nord et vers l'ouest, par les guerres précédentes. Cinq missions furent fondées dans le pays des Iroquois, et commencèrent la conversion de ce peuple.

Le voisinage des Hollandais fut funeste aux missions iroquoises, parce qu'ils vendaient des boissons enivrantes aux Sauvages. Aussi, en 1669, plusieurs familles iroquoises, effrayées de l'ivrognerie et de la corruption qui dévoraient leur pays, s'exilèrent volontairement, et vinrent s'établir vis-à-vis de Montréal, à la Prairie de la Magdeleine, avant de se fixer définitivement au saut Saint-Louis. D'autres familles suivirent leur exemple, traînant toutes après elles les nombreux captifs faits dans les guerres précédentes. Elles formèrent bientôt une bourgade populeuse, qui compta jusqu'à vingt-deux nations différentes, et qui

vivait en paix sous l'autorité de deux chefs, l'un préposé à la guerre, l'autre chargé de veiller aux intérêts de l'ordre et de la morale. Ces Iroquois du Saut, de même que les Hurons établis près de Québec, devinrent l'admiration de toute la Nouvelle-France, par la vivacité de leur foi et l'héroïsme de leurs vertus.

95. Par qui fut fondé le séminaire de Québec ?

—Le petit séminaire de Québec fut fondé par Mgr. de Laval, en 1668.

En 1663, Mgr. de Laval avait érigé un grand séminaire pour les étudiants en théologie. Cinq ans plus tard, le 9 octobre 1668, eut lieu l'ouverture solennelle d'un petit séminaire, destiné à répandre l'éducation classique, et à conduire jusqu'en théologie les enfants jugés propres à l'état ecclésiastique. De plus, Mgr. de Laval établit à Saint-Joachim un pensionnat, où les enfants de la campagne étaient formés à l'agriculture, ou apprenaient des métiers.

96. Comment l'intendant Talon prit-il possession, au nom de la France, des pays de l'ouest ?—

Il se servit d'un célèbre voyageur, du nom de Nicolas Perrot, qui visita les tribus Sauvages du nord et de l'ouest, et réussit à réunir, au saut Sainte-Marie, les députés de quatorze nations différentes (1671). Le P. Allouez fit un discours en algonquin; on planta une croix avec les armes de France, et tous les Sauvages se placèrent solennellement sous la protection du Grand Ononchio, c'est-à-dire, du roi des Français.

L'année suivante (1672), M. de Courcelles et l'intendant Talon repassèrent en France, pour ne plus revenir au Canada. De Courcelles était un officier plein d'activité, de mérite et d'expérience. Sa prudence

et sa fermeté affermirent la paix de 1666. Il est peut-être le gouverneur qui sut prendre le plus d'ascendant sur l'esprit indiscipliné des sauvages.

97. *Qui succéda à M. de Courcelles ?*—Ce fut le comte de Frontenac, lieutenant-général des armées du roi.

Le comte de Frontenac gouverna d'abord le Canada de 1672 à 1682, et ensuite de 1689 à 1698. C'était un homme d'une naissance illustre, de beaucoup d'esprit et de grandeur d'âme. Son courage et sa fermeté étaient à toute épreuve ; mais il était fier, impérieux, susceptible de préventions, et capable de tout sacrifier à ses haines personnelles. Sa première administration est remplie de luttes et de querelles mesquines avec les autorités de la colonie.

98. *Dans quel but fut élevé le fort Cataracouy ou Frontenac ?*—Ce fort fut bâti pour tenir les Iroquois en respect, et pour faciliter les communications entre le Canada et les pays de l'ouest. Il était situé sur l'emplacement actuel de la ville de Kingston.

Après la prise de possession des contrées de l'ouest, M. de Courcelles avait résolu d'ériger un fort à l'entrée du lac Ontario. Son rappel en France (1672) ne lui permit pas de réaliser son projet. M. de Frontenac s'empressa de le mettre à exécution ; le nouveau fort reçut le nom de Frontenac.

99. *A qui revient l'honneur de la découverte du Mississipi ?*—Le Mississipi fut découvert par Jolliet et le Père Marquette, en 1673.

Sur la recommandation de l'intendant Talon, un bourgeois de Québec, nommé Louis Jolliet, fut chargé par le comte de Frontenac, d'aller à la découverte du Mississipi, ou des *Grandes Eaux*, dont on connaissait

vaguement l'existence par les récits d'un intrépide voyageur, du nom de Nicolet, qui avait pénétré fort avant dans l'ouest, dès 1639. Jolliet se rendit d'abord à Michillimakinac, où il s'associa le Père Marquette. Les deux voyageurs se mirent en route le 17 mai 1673. Ils descendirent jusqu'au fond de la Grande baie des Puants (aujourd'hui *Green Bay, baie Verte*), remontèrent la rivière des Outagamis, prirent celle de Wisconsin, et, le 17 juin, atteignirent heureusement le Mississipi, auquel ils donnèrent le nom de rivière de la Conception. Ils suivirent le cours du grand fleuve jusqu'à l'Arkansas. Ils n'osèrent pas s'aventurer plus loin; la crainte de tomber entre les mains des espagnols leur fit rebrousser chemin. Ils avaient fait plus de 350 lieues sur le Mississipi, et avaient acquis la certitude que ce fleuve se déchargeait dans le golfe du Mexique.

100. Qui compléta la découverte du Mississipi?

—Ce fut un jeune français, du nom de Cavalier de la Salle, qui parvint à descendre le Mississipi jusqu'à son embouchure, en 1682, et donna le nom de Louisiane à l'immense pays arrosé par ce fleuve et par ses nombreux affluents.

Cavalier de la Salle était arrivé au Canada, en 1667, avec la noble ambition de s'illustrer par quelque grande découverte. C'était un homme ardent, intrépide, et d'une énergie qui défait tous les obstacles. Après avoir cherché à découvrir la rivière Ohio, il conçut le projet de poursuivre les découvertes de Jolliet. Il obtint, en 1677, la seigneurie et le fort Cataracouy, établit un poste à Niagara, lança sur les grands lacs les premiers vaisseaux à voiles qu'on y ait vus, bâtit le fort des Miamis et celui de Crève-cœur, sur les terres des Illinois. Il parvint ainsi à relier le Canada au Mississipi par une chaîne de postes fortifiés, destinés à favoriser le commerce qu'il faisait, à maintenir dans

l'alliance française les nations de l'ouest, et à servir de base d'opérations dans le voyage qu'il allait entreprendre vers le golfe du Mexique. Les hostilités des Iroquois, excitées par les Anglais, les revers, les déceptions, les obstacles de tout genre, rien ne put rebuter la Salle. Au mois de janvier 1682, il se mit en route vers le Mississipi, avec une vingtaine de français, descendit le cours de ce fleuve et atteignit heureusement son embouchure, le 9 avril de la même année. Les hardis voyageurs chantèrent le *Te Deum* sur le rivage, au pied d'une croix de bois, décorée des armées de France, et la Salle prit solennellement possession des pays découverts, auxquels il donna le nom de Louisiane.

101. *Pourquoi le comte de Frontenac fut-il rappelé en France?*—Pour mettre fin aux discordes intestines et au malaise général, qu'il avait créés par la fougue de son caractère et ses abus d'autorité.

Le comte de Frontenac renouvela les scènes qu'on avait déplorées sous M. de Mézy. Il se mit en guerre ouverte avec toutes les autorités de la colonie : avec l'intendant, pour des divergences d'opinions et des questions de préséance au conseil ; avec les conseillers, dont il exila plusieurs ; avec le gouverneur de Montréal, M. Perrot, qu'il fit mettre aux arrêts, pour refus d'obéissance à ses ordres ; avec Mgr. de Laval, au sujet du commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages. Le roi essaya inutilement d'adoucir par ses avis cette nature fière et incapable de souplesse. Le comte de Frontenac fut rappelé en France, en 1682, et remplacé par M. de la Barre, vieillard faible et infirme, qui ne fit que compromettre les intérêts de la colonie.

102. *Quel fut le résultat de l'expédition de M. de la Barre contre les Iroquois?*—Cette expédi-

tion eut un résultat malheureux. Le gouverneur accepta sans combattre une paix humiliante, qui ne fit qu'augmenter l'insolence et l'audace des Iroquois.

Après s'être éclairé sur l'état des affaires de la colonie, M. de la Barre reconnut qu'il fallait faire la guerre aux Cinq-Cantons, pour les forcer à cesser leurs hostilités contre les Illinois, alliés de la France. Mais il perdit du temps, se laissa amuser par des députations iroquoises, et la guerre, résolue en 1682, ne fut commencée qu'en 1684. Le gouverneur s'avança jusqu'au lac Ontario avec 130 soldats, 700 miliciens et 200 sauvages. Mais les délais, les lenteurs qui avaient caractérisé cette expédition, devaient tout compromettre ; les vivres se gâtèrent, la famine éclata, les maladies sévirent. Dans cette situation, M. de la Barre crut devoir accepter une paix honteuse, par laquelle il abandonnait les Illinois à la vengeance des Iroquois, et s'engageait à décamper dès le lendemain.

103. *Que fit le roi à la nouvelle de la paix conclue avec les Iroquois ?*—Il désavoua le traité. En même temps, il rappela M. de la Barre (1685), et le remplaça par le marquis de Denonville, colonel d'un régiment de dragons, et distingué par sa bravoure.

Le marquis de Denonville arriva au Canada, en 1685, avec l'ordre de soutenir les alliés de la France, et d'humilier les Iroquois. Il comprit bientôt à la fierté et à l'arrogance de ce peuple, qu'il était impossible de l'avoir pour ami, et qu'il fallait de toute nécessité le soumettre, ou le tenir en respect par la terreur des armes. De plus, les Cinq-Cantons avaient l'appui des Anglais, qui avaient fondé des colonies florissantes sur les côtes orientales de l'Amérique du Nord, et qui convoitaient tous les pays situés au-dessous des grands lacs et du fleuve Saint-Laurent, y

compris l'Acadie. Le colonel Dongan, gouverneur de la Nouvelle-York, intriguait sans cesse auprès d'eux, les soulevaient contre nous, leur fournissaient des armes, et les engageait à détruire notre commerce dans l'ouest. Ainsi, avant de nous faire la guerre par leurs armées, les Anglais tâchaient de nous écraser, en déchainant contre nous les bandes iroquoises.

104. *Quels furent les exploits des Canadiens et des Français, à la baie d'Hudson?*—Les Anglais s'étaient emparés de plusieurs postes français, à la baie d'Hudson. M. de Denonville résolut de les en chasser. Il y envoya 70 Canadiens et 30 soldats, sous le commandement du chevalier de Troie et de trois frères célèbres, d'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt. Cette petite troupe d'élite partit de Montréal vers la fin de l'hiver (1686), gagna la baie d'Hudson par l'Outaouais et le lac Abittibi, et atteignit heureusement les forts anglais, après une marche de deux cents lieues. Rien ne put résister à son courage. Les forts Monsipi et Rupert furent pris d'assaut; celui de Quitchitchouane n'osa faire de résistance; plusieurs navires de guerre furent capturés. C'est dans cette expédition que d'Iberville, avec deux canots d'écorce montés par neuf Canadiens, eut l'audace d'attaquer un vaisseau de 12 canons, et le bonheur de l'enlever à l'abordage. Ces brillants exploits valurent aux Français toute la partie méridionale de la baie d'Hudson.

D'Iberville, le héros de cette époque, était natif de Montréal. Il avait huit frères qui combattirent avec

gloire pour la patrie ; mais il les éclipsa par ses hauts faits. L'expédition de 1686 à la baie d'Hudson est le commencement de sa brillante carrière, dans laquelle il se montra un des plus braves officiers et des plus intrépides marins que la France ait eus. Pendant vingt ans, il combattit sur terre et sur mer, et fut toujours victorieux. Il fonda la Louisiane en 1701, et mourut en 1706, à la Havane, au milieu d'une expédition entreprise contre les Anglais.

105. *De quel acte odieux le gouverneur se rendit-il coupable, avant de commencer la guerre contre les Iroquois ?*—Il attira sous divers prétextes les principaux chefs de cette nation à Catarauguy, les fit saisir, enchaîner, et enfin embarquer pour la France, où les galères les attendaient. Cette perfidie ne fit qu'exaspérer les Iroquois, et prépara de terribles vengeances.

106. *Racontez l'expédition de M. de Denonville contre les Iroquois ?*—Le marquis de Denonville se préparait à la guerre depuis son arrivée en Canada. Il entra en campagne, en 1687, avec 2,000 hommes, et alla débarquer sur les bords du lac Ontario, dans le pays des Tsonnontouans. Huit cent Iroquois essayèrent d'arrêter sa marche ; ils furent culbutés, et ne reparurent plus. Dès lors, les Français n'eurent qu'à ravager le pays et à brûler des bourgades. La nation iroquoise, profondément humiliée, aurait été forcée de se résigner à la paix, si elle n'eût été sans cesse excitée et secourue par les Anglais.

107. *Pourquoi le fort de Niagara fut-il bâti ?*
—Au retour de son expédition contre les

Iroquois, le marquis de Denonville alla avec son armée élever le fort de Niagara, dans le but de protéger le pays des Illinois, et de détruire de ce côté le commerce des Anglais.

108. *Qu'est-ce qui empêcha la conclusion d'un traité avec les Iroquois ?*—Les Iroquois étaient disposés à accepter la paix, à la condition que le fort Niagara serait rasé, et qu'on ferait revenir de France les sauvages condamnés aux galères. Un chef huron de Michillimackinac fit manquer le traité prêt de se conclure ; c'était Kondiaronk, surnommé *le Rat*, le plus rusé, comme le plus brave et le plus éloquent de tous les sauvages. Son orgueil, vivement piqué de ce que les Français avaient négocié avec l'ennemi sans consulter leurs alliés, le fit recourir à un artifice infâme pour venger cet affront. Il tendit une embuscade aux députés iroquois, en tua plusieurs, et fit les autres prisonniers. Quand ses captifs lui eurent dit qu'ils étaient ambassadeurs, Kondiaronk fit l'étonné, leur déclara qu'il n'en savait rien, et que c'était par ordre du marquis de Denonville qu'il était venu les attaquer. Puis il leur donna la liberté : « Allez, dit-il, je vous renvoie à vos amis. C'est Ononchio qui m'a poussé à commettre cette noire action ; je ne m'en consolerais que lorsque vous en aurez tiré une juste vengeance. » C'est ainsi que le Rat put se vanter d'avoir *tué la paix*. Cette fourberie et la politique des Anglais, qui soufflaient la guerre, amenèrent l'affreux massacre de la Chine.

109. *Racontez le massacre de la Chine ?*—Le 4 août 1689, 1400 Iroquois traversèrent inaperçus le lac Saint-Louis, et débarquèrent dans l'île de Montréal. A la faveur de la nuit, ils cernèrent le village de la Chine, plongé dans le sommeil. Leur effroyable cri de guerre fut le signal de l'attaque et du carnage. Tout fut mis à feu et à sang ; en moins d'une heure, plus de 200 personnes avaient péri au milieu des tourments les plus affreux ; puis, les barbares se répandirent dans l'île et ses environs, semant partout le meurtre et le pillage. Le gouverneur ne sut trouver aucun moyen d'arrêter ce torrent dévastateur. Pendant deux mois, les Iroquois promenaient dans la colonie le fer et la flamme, sans presque trouver de résistance. Ils se retirèrent enfin, emmenant deux cents prisonniers, qu'ils brûlèrent dans leurs villages.

110. *Par qui M. de la Barre fut-il remplacé ?*
—Par le comte de Frontenac, qui devint ainsi gouverneur du Canada, pour la seconde fois, en 1689.

Québec accueillit le comte de Frontenac avec les démonstrations de la plus vive joie. Après les désastres qu'on venait d'éprouver, la présence de cet homme de tête et de résolution relevait les courages abattus. On devait lutter à la fois contre les Cinq-Cantons et les colonies anglaises, qui comptaient déjà 200,000 habitants, tandis que la population du Canada n'était à peu près que de 12,000 âmes. L'habileté et les talents militaires de Frontenac allaient soutenir avec éclat une lutte aussi inégale.

111. *Par quel plan audacieux chercha-t-on à conquérir la Nouvelle-York ?*—Les Anglais étaient les instigateurs des courses dévastatrices des Iroquois. M. de Callières, gouverneur de Montréal, jugeant que le seul moyen de forcer ces barbares à la paix était d'abattre la puissance des colonies anglaises, conçut le projet de faire la conquête de la Nouvelle-York. Son plan fut agréé à la cour, et l'exécution en fut confiée au comte de Frontenac. Deux vaisseaux de ligne devaient aller bloquer le port de New-York, pendant que M. de Frontenac, à la tête des troupes de la colonie, se rendrait à cette ville, par le lac Champlain et l'Hudson. Le défaut de coopération entre les troupes de mer et celles de terre, fit échouer l'entreprise.

112. *Quels furent les succès remportés contre les Anglais, en 1689 ?*—Pendant que d'Iberville ruinait le commerce des Anglais à la baie d'Hudson, en s'emparant de leurs vaisseaux, les Abénaquis, alliés de la France, levaient la hache de guerre du côté de l'Acadie. Ces sauvages, victimes d'une lâche trahison, et de plus souffrant des envahissements des Anglais, attaquèrent leurs ennemis avec fureur, détruisirent quinze de leurs forts, dans le voisinage de Kénébec, tuèrent 200 personnes, et se retirèrent chargés de butin.

113. *Que fit le comte de Frontenac pour relever l'honneur des armes françaises en Amérique ?*—Il forma trois partis de guerre composés de

soldats, de colons et de sauvages, et les lança contre les colonies anglaises dans trois directions différentes. Ces expéditions furent couronnées du plus heureux succès. La hardiesse de leur marche et la vigueur de leurs coups portèrent la terreur dans toute la Nouvelle-Angleterre, rétablirent le prestige des armes françaises, tombées en discrédit sous M. de Denonville, et fixèrent en notre faveur les dispositions chancelantes des sauvages alliés de l'ouest.

La première expédition, destinée à opérer du côté d'Albany, était commandée par d'Aillebout de Mantet, et de Sainte-Hélène. Elle se composait de 200 guerriers, y compris les sauvages. D'Iberville, était un des sous-chefs. Ces braves partirent de Montréal, au commencement de février 1690. Ils avaient devant eux cent lieues à parcourir sur les neiges, à travers des forêts profondes, et sans autre abri que le ciel ; ils firent gaiement ce pénible voyage. Les Canadiens voulaient marcher droit à l'attaque d'Albany, capitale de la Nouvelle-York ; mais les Français et les Sauvages, effrayés d'une entreprise aussi audacieuse, refusèrent ; on se rabattit sur Corlar (maintenant Schenectady). Attaqués au milieu de la nuit, sans se douter de la présence de l'ennemi, les habitants de ce bourg ne firent guère de résistance. Soixante personnes périrent dans la première chaleur du combat ; on accorda la vie à un égal nombre de prisonniers ; le reste de la population se sauva dans la direction d'Albany, où ils portèrent la consternation et la terreur. Après ce terrible exploit, les Français se retirèrent chargés de butins.

Le second parti, composé de 52 hommes, laissa les Trois-Rivières à la fin de janvier, sous les ordres du vaillant Hertel, et alla fondre sur le village fortifié de Salmon-Falls, dans le New-Hampshire. Malgré le cou-

rage de ses défenseurs, ce bourg ne put résister ; il fut emporté d'assaut, et livré aux flammes. Cependant, 200 anglais, venus d'un bourg voisin, se présentèrent pour attaquer les vainqueurs. Hertel et ses compagnons se précipitèrent contre eux, s'ouvrirent un passage l'épée à la main, et opérèrent heureusement leur retraite, emmenant avec eux un bon nombre de prisonniers.

La troisième expédition, composée de 50 français, partit de Québec (le 28 janvier, 1690), sous le commandement de M. de Portneuf, et se dirigea contre Casco, à l'embouchure du Kénébec. Ce bourg, défendu par une centaine d'hommes et huit canons, essaya en vain de résister ; il perdit d'abord la moitié de ses défenseurs dans une embuscade tendue par deux français et quatre sauvages ; ensuite la tranchée fut ouverte contre le fort principal qui protégeait le bourg, et poussée avec activité. Pour éviter l'assaut, les anglais livrèrent la place, en se constituant prisonniers de guerre.

114. *Quelle fut la réaction des colonies anglaises contre le Canada, après les désastres qu'elles venaient de subir ?*—Les colonies anglaises résolurent d'anéantir la puissance française en Amérique, par la conquête de la Nouvelle-France. Elles firent les plus grands efforts pour essayer de réaliser ce projet.

Les terreurs et les alarmes, que les trois expéditions françaises venaient de causer dans la Nouvelle-Angleterre, firent bientôt place à l'indignation et au désir de la vengeance. Confiants dans leurs richesses et leur supériorité numérique, les Anglais ne résolurent rien moins que de chasser les Français de l'Amérique du Nord. Leur plan était de s'emparer d'abord de l'Acadie ; puis, de tomber sur le Canada, et d'étouffer la puissance française sous les murs de Québec.

115 *Comment l'Acadie tomba-t-elle au pouvoir des Anglais ?*—Une flotte anglaise fut dirigée contre Port-Royal. Cette ville, hors d'état de se défendre, se rendit à l'ennemi, en vertu d'une capitulation honorable, qui malheureusement ne fut point observée. La chute de Port-Royal fit tomber toute l'Acadie au pouvoir des Anglais.

Le chevalier Phipps reçut le commandement d'une flotte de 7 vaisseaux, montés par 700 hommes, avec l'ordre d'aller prendre Port-Royal, capitale de l'Acadie. Cette ville n'avait que 72 soldats, et ses fortifications tombaient en ruines. Aussi le gouverneur, M. de Manneville, ne songea qu'à obtenir une capitulation honorable de l'amiral anglais, qui promit tout et n'observa rien. La ville et le pays furent pillés et ravagés. Après ses faciles succès, Phipps s'en retourna chargé de dépouilles.

116. *Racontez le siège de Québec par Phipps, en 1690 ?*—Après la conquête de l'Acadie, Phipps remonta le fleuve Saint-Laurent avec une nombreuse flotte, et vint mettre le siège devant Québec, le 16 octobre 1690. Il débarqua la plus grande partie de ses troupes sur le rivage de la Canardière, pour opérer du côté de la rivière Saint-Charles, pendant que ses vaisseaux bombarderaient la ville. Après sept jours de siège et des efforts infructueux, Phipps, battu sur tous les points, fit rembarquer ses troupes, et regagna Boston. Il avait perdu inutilement près de 600 hommes autour de Québec.

Les Anglais n'étaient pas satisfaits de la conquête de l'Acadie ; ils voulaient encore chasser les Français

du Canada. Deux armées furent levées pour une double invasion : l'une, forte de 3,000 hommes, et commandée par le général Winthrop, devait marcher contre Montréal par le lac Champlain ; l'autre, embarquée sur des vaisseaux, fut envoyée contre Québec, sous le commandement de Phipps.

L'armée de Winthrop n'alla pas plus loin que le lac Georges. La division des chefs et le fléau de la petite vérole suffirent pour la débânder. Phipps put remonter le fleuve, et, le 16 octobre, il atteignit Québec avec 35 vaisseaux et 2,000 hommes de débarquement. Une chaloupe, sous pavillon blanc, se détacha de la flotte ; elle portait un officier qui vint sommer la ville de se rendre dans le délai d'une heure. M. de Frontenac renvoya l'officier anglais, avec ces mots célèbres : " Allez dire à votre maître que je vais lui répondre par la bouche de mes canons." Presque immédiatement, les batteries de la basse-ville ouvrirent leur feu. Le premier coup de canon abattit le pavillon de l'amiral, que les Canadiens allèrent chercher à la nage, sous une pluie de balles, et apportèrent en triomphe. La flotte anglaise commença le bombardement ; malgré une canonnade très-vive, elle ne produisit aucun effet, et dut se replier vers l'Île d'Orléans, après avoir beaucoup souffert. Pendant que l'artillerie ennemi couvrait la ville de ses yeux, 1,500 hommes, débarqués sur le rivage de la Canardière, devaient faire les approches de la place, du côté de la rivière Saint-Charles. A deux reprises différentes, ces troupes s'ébranlèrent en ordre de bataille ; chaque fois, elles furent arrêtées par une poignée de Canadiens, combattant sans ordre à la manière des Sauvages, voltigeant de rochers en rochers, à travers les marais et les broussailles, et faisant un feu continuel sur les rangs serrés des Anglais, qui tiraient au hasard contre des ennemis invisibles ou insaisissables. Dans la nuit du 21 au 22 octobre, l'ennemi se rembarqua, abandonnant sur le rivage ses munitions et son canon. Le 23, Phipps leva l'ancre, et fit voile vers Boston. Québec était sauvé, et le Canada, avec ses

douze mille habitants avaient ainsi victorieusement repoussé l'invasion de provinces vingt fois plus peuplées que lui.

117. *A quel moyen les Anglais eurent-ils recours, pour stimuler contre nous l'ardeur guerrière des Iroquois ?*— Ils chargèrent le major Schuyler d'appuyer une expédition iroquoise contre Montréal (1691). Cette entreprise ne fut pas heureuse. Schuyler fut repoussé à la Prairie de la Magdeleine, puis complètement battu dans sa retraite par M. de Varennes.

Le major Schuyler s'avança vers Montréal avec environ 300 guerriers, anglais et sauvages, et tomba à l'improviste sur un corps de sept à huit cents hommes établi à la Prairie de la Magdeleine. Surpris d'une attaque imprévue, les Français plièrent d'abord ; mais l'impétuosité de M. de la Chassaigne, qui arriva avec un nouveau bataillon, repoussa les ennemis. Schuyler opérait sa retraite en bon ordre, lorsqu'il rencontra M. de Varennes, accouru de Chambly avec un faible détachement. Après une lutte brillante d'une heure et demi, de Varennes mit les ennemis dans une déroute complète ; Schuyler avait ainsi éprouvé deux défaites en un seul jour.

118. *Que firent les Iroquois pendant l'administration de M. de Frontenac ?*— Ils tinrent la colonie dans de continuelles alarmes, par leurs irruptions sanglantes et sans cesse répétées.

Les incursions des Iroquois paralysaient le commerce, empêchaient d'ensemencer les terres, ou de faire les moissons. Rien n'égalait l'activité et l'énergie de ces barbares. Ils paraissaient sur tous les points du Canada, comme s'ils fussent sortis de terre. Les colons ne pouvaient s'éloigner de leurs habitations sans s'exposer à tomber sous les balles ou le tomahak de ces

barbares. Cet état continuel de périls et d'alarmes avait aguerrî toute la population, et, au besoin, les femmes se battaient comme les hommes. Les exploits de deux héroïnes sont restés justement célèbres. En 1690, Madame de Verchères, restée seule dans son fort, se vit soudainement attaquée par une troupe d'Iroquois, qui s'élançaient à l'escalade du fort; elle les écarta à coups de fusil. Les barbares revinrent à la charge, étonnés de ne voir qu'une femme, et de la voir partout aux points menacés. M^{me} de Verchères soutint contre eux un siège de deux jours, et les obligea à fuir honteusement. Deux ans après, sa fille, âgée à peine de quatorze ans, accomplit les mêmes exploits, en dispersant un corps d'Iroquois à coups de fusil et de canon.

119. *Racontez l'expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois ?*—En 1696, M. de Frontenac se mit en campagne pour châtier les Iroquois, et les forcer à la paix. Le 7 juillet, 2,000 hommes partirent de Montréal, remontèrent heureusement le fleuve, et débarquèrent à l'entrée de la rivière Chouaguen ou Oswégo. On n'eut aucun ennemi à combattre; les Iroquois effrayés s'étaient enfuis dans la profondeur de leurs forêts. Les bourgades des Onnontagués et des Onneyouts furent brûlées, leur pays fut dévasté, et les autres cantons allaient subir le même sort, lorsque M. de Frontenac se décida à reprendre la route de Montréal.

La cour avait envoyé l'ordre de se borner à défendre le Canada, en évacuant les *pays d'en haut*. M. de Frontenac, dont les vues politiques s'étendaient fort loin, ne craignit pas de désobéir à cet ordre, parce qu'il comprit que son exécution tarirait les sources de notre commerce, nous détacherait les nations de l'ouest, et

livrerait aux Anglais le Mississipi et le territoire des grands lacs. C'est pour sauvegarder ces grands intérêts, qu'il rétablit le fort Cataracouy (en 1695), rasé par M. Denonville en 1689, et qu'il entreprit son expédition contre les Iroquois.

120. *Quel fut le plan de la France en reprenant l'offensive contre les Anglais en Amérique ?*
— Ce plan était de s'emparer de la forteresse de Pemquid, élevée sur les terres des Abénaquis, et de chasser les Anglais de Terre-neuve et de la baie d'Hudson.

Pemquid, avec ses murailles de 22 pieds de hauteur et ses 18 pièces de canons, était une véritable forteresse, qui menaçait l'Acadie, retombée d'elle-même sous ses anciens maîtres. De plus, les Anglais s'étaient emparés de la plus belle partie de Terre-Neuve, et avaient plusieurs postes fortifiés dans la baie d'Hudson. D'Iberville fut chargé de leur enlever ces possessions importantes.

121. *Que fit d'Iberville du côté de l'Acadie ?*
Arrivé à l'Acadie avec deux vaisseaux, d'Iberville apprend que trois navires anglais croisent à l'entrée de la rivière Saint-Jean. Il court aussitôt les attaquer. Il en prend un de 24 canons, sans perdre un seul homme, et presse vivement les deux autres, qui ne doivent leur salut qu'à la fuite. Puis, renforçant sa troupe de 200 Abénaquis, il vint mettre le siège devant Pemquid. Le colonel Chubb, qui y commandait, se défendit quelques jours et capitula. Le fort fut rasé, et une partie de la garnison envoyée à Boston.

122. *Quels furent les succès de d'Iberville à Terre-Neuve?*—De l'Acadie, d'Iberville se rendit à Terre-Neuve (1696). Il unit à ses forces les soldats de M. de Brouillan, gouverneur français de Plaisance, et marcha contre les Anglais, culbutant et dissipant tout sur son passage. Deux forts furent emportés d'emblée, et la ville de Saint-Jean se rendit pour éviter l'assaut. Pendant l'hiver, d'Iberville parcourut l'île à la tête de 125 canadiens, fiers de combattre sous ses ordres. Ces braves, n'ayant pour toute arme que le fusil et la hache de bataille, tuèrent 200 personnes, firent 700 prisonniers, et portèrent partout la terreur du nom français. Il ne resta plus aux Anglais, dans Terre-Neuve, que Bonneville et l'île de Carbonnière.

123. *Quels furent les exploits de d'Iberville à la baie d'Hudson?*—Dans l'été de 1697, d'Iberville fut chargé de chasser les Anglais de la baie d'Hudson, où ils s'étaient emparés du fort Bourbon ou Nelson. Il arriva au port Nelson le 4 septembre, avec un seul vaisseau, les autres ayant été dispersés par les tempêtes et les glaces. Trois navires anglais vinrent résolument l'attaquer. L'un d'eux portait 52 canons et 250 combattants, tandis que d'Iberville n'avait au plus que 50 hommes. Le combat s'engagea avec fureur. Après trois heures d'une lutte acharnée, d'Iberville saisit l'occasion d'en finir par un coup décisif. Voyant approcher le plus gros des navires

anglais, il fait pointer tout son canon à couler bas, va à sa rencontre, le range sous le vent, et lui envoie sa bordée. Le vaisseau ennemi ne fit que la longueur de sa quille et sombra; tout perit. Sur le champ, d'Iberville vire de bord, et tombe sur le premier des deux autres qui amena aussitôt son pavillon; le troisième prit la fuite. Quelques jours après, la prise du fort Nelson couronna ces brillants exploits, et fit passer toute la baie d'Hudson sous la domination de la France.

124. *Qu'est-ce qui mit fin aux hostilités?*— La paix de Ryswick, conclue en 1697. Ce traité laissa à la France toutes ses possessions en Amérique, y compris la baie d'Hudson.

125. *Quand mourut M. de Frontenac?*— M. de Frontenac mourut à Québec, en 1698, au milieu des regrets universels de la colonie, qu'il avait en quelque sorte retirée de l'abîme.

Le comte de Frontenac avait cet assemblage de qualités et de défauts qui le firent grand ou petit, selon les circonstances. Mais les défauts de son caractère tranchant, absolu, dominateur, se montrèrent peu dans sa seconde administration; ses qualités prédominèrent, et ses talents rendirent au Canada les plus grands services. Il avait trouvé la colonie affaiblie, attaquée de toutes parts, méprisée de ses ennemis; il la laissa en paix, agrandie, respectée. Aussi c'est à juste titre qu'il a été regardé comme le sauveur de la Nouvelle-France.

126. *Qui succéda au comte de Frontenac?*— Ce fut le chevalier de Callières, qui était depuis longtemps gouverneur de Montréal.

M. de Callières s'était toujours fait remarquer par sa probité et sa droiture, sa modération et sa sagesse, sa fermeté et son courage. Il avait acquis un grand empire sur l'esprit des sauvages, et il s'en servit pour mettre fin à la longue série des guerres avec les Iroquois. Le grand événement de son administration, qui dura quatre ans (1698-1703), est le traité de 1701.

127. *Quel fut le but politique du chevalier de Callières ?* — Le grand but politique de son administration fut la pacification des peuples sauvages qui se trouvaient en relations avec les Français. Malgré les intrigues anglaises, M. de Callières sut disposer habilement les Cinq-Cantons à entrer dans ses vues. En 1700, des ambassadeurs iroquois acceptèrent, à Montréal, les bases d'une paix durable, qui fut solennellement ratifiée l'année suivante.

Les Iroquois paraissaient montrer quelques dispositions pacifiques ; M. de Callières en profita pour les engager à déposer sérieusement les armes. A cet effet, il envoya dans les cantons trois députés, qu'il savait être très-aimés des Iroquois : c'était le Père Bruyas, Joncaire et Maricourt, frère de d'Iberville. Les députés furent accueillis avec joie, et introduits dans la cabane de conseil, à Onnontagué. Pendant que les anciens délibéraient, un envoyé anglais vint de la part du gouverneur de la Nouvelle-York, leur signifier l'ordre de rompre avec les Français, et de se rendre à Albany pour y entendre la voix de leur père Corlar. L'orgueil iroquois ne pouvait supporter l'idée de recevoir des ordres de qui que ce fut ; cette démarche des Anglais les irrita et ne fit que favoriser l'objet de la députation française. Les cantons envoyèrent à Montréal dix-neuf ambassadeurs pour renverser la chaudière de guerre et planter l'arbre de la paix. Le 8 septembre 1700, les bases d'une paix générale furent acceptées.

provisoirement; on fixa à l'année suivante la ratification solennelle du traité.

128. *Au milieu de quelles solennités se fit le traité de 1701 ?*—Dans l'été de 1701, Montréal vit arriver les députés d'une foule de nations sauvages, qui venaient compléter l'œuvre d'une paix générale. On voulut donner le plus de solennités possible à la conclusion du traité. Une vaste enceinte fut préparée dans le voisinage de Montréal. Treize cents sauvages y prirent place dans un très-bel ordre; c'étaient les représentants de presque toutes les nations barbares de l'Amérique du Nord, depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au bas Mississipi. La variété bizarre de leurs costumes, et la diversité de leurs idiomes furent un grand amusement pour les Canadiens et les Français. Trente-huit députés signèrent le traité; puis on apporta le grand calumet de la paix, qui circula parmi tous les dignitaires de cette vaste assemblée. Un *Te Deum* solennel vint clore la cérémonie. Il y eut festin, salves d'artillerie et, le soir, illumination et feu de joie.

Le traité de 1701 mit fin pour toujours aux fureurs iroquoises, qui avaient tenu si longtemps dans l'effroi presque tous les peuples de l'Amérique du Nord. Notre colonie devait en ressentir particulièrement les heureux effets; il termina pour elle cette terrible guerre de cent ans commencée sous Champlain, et si féconde en maux de tout genre.

129. *Quelle fut la fin de Kondiaronk ?*—Le Rat, ou Kondiaronk, mourut d'une maladie

subite pendant la conclusion de la paix de Montréal. Sa mort fut une perte irréparable pour la nation huronne.

Kondiarok, dont la sagacité perverse avait causé tant de troubles et de difficultés sous M. de Denonville, s'était réconcilié avec les Français. Il contribua plus que personne à l'heureuse paix de Montréal. Atteint d'une maladie subite, au milieu d'une des séances préparatoires à la conclusion de ce traité, il fut conduit à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et mourut la nuit suivante, muni de tous les secours de la religion. Brave au combat, prudent dans le conseil, prêt à tous les sacrifices pour le bien de sa nation, d'une éloquence irrésistible, parlant sa langue avec une grâce et une élégance étonnantes, Kondiarok, n'avait de sauvage que le nom. Selon Charlevoix, personne n'eut peut-être jamais plus d'esprit que lui. Le comte de Frontenac l'invitait souvent à sa table, pour jouir de sa causerie fine et spirituelle. Ses funérailles furent entourées de toutes les pompes militaires, et sa tombe porta l'inscription d'un grand homme; on n'y grava que ces mots : *Ci-gît le Ral, chef huron.*

130. *Quand mourut M. de Callières?* — Le chevalier de Callières mourut à Québec, en 1703, au moment où la guerre de la succession d'Espagne allait embraser l'Europe, et faire de la Nouvelle-France l'un des théâtres de cette lutte générale. Il eut pour successeur le marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal.

M. de Vaudreuil se recommandait par son expérience et son courage, par la noblesse et l'amabilité de ses manières. La guerre allait recommencer avec la Nouvelle-Angleterre; il continua les préparatifs de son prédécesseur pour faire face à la tempête. Il réussit à maintenir la paix entre les nations Sauvages;

et la neutralité des Iroquois mit le Canada à l'abri d'une invasion anglaise par le lac Champlain.

131. *Par quels avantages fut signalée la reprise des hostilités avec les Anglais ?* — Des partis de Français, de Canadiens et d'Abénaquis, ravagèrent les établissements anglais, du côté de Boston. Hertel de Rouville, à la tête de 250 hommes, franchit les Alléganys, au milieu de l'hiver, et alla fonder sur la bourgade de Deerfield, qui fut prise et détruite (1704). Quelques années plus tard, il renouvela un pareil exploit, en tombant sur le bourg palissadé de Haverhill, baigné par le Merrimac, et en l'emportant d'assaut.

132. *Comment la Nouvelle Angleterre chercha-t-elle à venger ses échecs ?* — Par la conquête de l'Acadie. De 1704 à 1707, pas moins de trois expéditions maritimes furent dirigées contre Port-Royal. Mais les Anglais furent chaque fois repoussés par une poignée de braves, commandés par M. de Subercase.

133. *Que se passa-t-il de remarquable à Terre-neuve ?* — L'île de Terre-neuve fut le théâtre de brillants exploits. Le plus remarquable est celui de Saint-Ovide. A la tête de 169 hommes, ce guerrier intrépide se met en marche au cœur de l'hiver (1709), et tombe à l'improviste sur Saint-Jean, entrepôt général des Anglais, défendu par trois forts, 900 hommes et 50 pièces d'artillerie. En moins d'une demi-heure, deux forts furent enlevés de vive force ; le troisième n'osa se défendre. Les Anglais

furent faits prisonniers, et le butin fut immense.

134. *Quel revers avait attristé la Nouvelle-France (1704)?*— La perte du vaisseau *la Seine* qui portait à Québec Mgr. de Saint-Valier, plusieurs riches particuliers, et une cargaison estimée à un million de livres. Ce vaisseau soutint seul une lutte opiniâtre de dix heures contre quatre navires de guerre anglais, qui le forcèrent enfin à amener pavillon. Mgr. de Saint-Valier fut conduit en Angleterre, où il resta prisonnier pendant huit ans.

La retraite de Mgr. de Laval, en 1688, porta au siège épiscopal de Québec, M. de Saint-Valier, dont le courage et le zèle devaient briller dans la Nouvelle-France pendant près d'un demi-siècle. Il fonda l'Hôpital-Général de Québec, en 1694, et le couvent des Ursulines des Trois-Rivières, en 1697. Mgr. de Laval mourut en 1703, au séminaire de Québec qu'il avait fondé.

135. *Racontez la prise de Port-Royal?*— Furieux des revers qu'ils avaient éprouvés, les Anglais voulurent tenter encore une fois la conquête du Canada. Ils se jetèrent d'abord sur l'Acadie. Dans l'été de 1710, une flotte de 54 voiles portant 4,000 hommes de débarquement, vint bloquer Port-Royal. M. de Subercase, hors d'état de défendre la place, obtint une capitulation honorable, avec les honneurs de la guerre pour sa petite garnison de 156 soldats. Port-Royal perdit son nom, pour prendre celui d'Annapolis qu'il a gardé depuis.

Les Anglais avaient repris leur plan d'invasion de 1690. Maîtres de l'Acadie, ils résolurent de déployer tous leurs efforts pour s'emparer du Canada, en l'envahissant à la fois par mer et par terre. Deux armées furent levées dans l'espace d'un mois. Le 30 juillet, 1711, l'amiral Walker partit de Boston avec 84 bâtiments et 6,500 soldats, et fit voile pour Québec, tandis que le général Nicholson, à la tête de 4,000 hommes, devait aller fondre sur Montréal par le lac Champlain. Pour résister à une invasion aussi formidable, le Canada n'avait pas 5,000 hommes en état de combattre.

136. *Qu'est-ce qui fit échouer l'invasion anglaise ?*—La perte d'une partie de la flotte, qui alla heurter contre les récifs des Sept-Iles, dans l'obscurité d'une tempête. Huit des plus gros vaisseaux se brisèrent sur l'Île-aux-OEufs, le 22 août, et 900 hommes périrent. Après ce désastre, Walker abandonna son entreprise, et rebroussa chemin.

Après les formidables armements qu'elle venait de faire, la Nouvelle-Angleterre ne croyait pas que le Canada put se défendre; elle se réjouissait d'avance de sa conquête. Walker partageait ces illusions. Il ne pensait pas que Québec osât même résister. Aussi ne s'occupait-il que des moyens de faire hiverner ses vaisseaux dans un pays, où, selon lui, les fleuves gelaient l'hiver jusqu'au fond, lorsque la tempête du 22 août l'arracha à ses rêves et à ses préoccupations. La nouvelle de son malheur détermina la retraite de Nicholson, et c'est ainsi que le Canada fut sauvé sans combattre.

137. *Racontez le massacre des Outagamis ?*—Les Anglais avaient réussi à soulever contre nous les Outagamis ou Renards, ennemis

communs des nations de l'ouest. Ce peuple, encore plus féroce que les Iroquois, avait promis de brûler le fort de Détroit, où commandait M. Dubuisson, et de faire main basse sur tous les Français (1712). Dubuisson, averti secrètement de leur dessein, put réunir à temps un certain nombre de sauvages alliés. On attaqua les Outagamis dans le fort qu'ils s'étaient élevé à côté de celui des Français. La lutte fut longue, terrible. Les ennemis furent enfin forcés de se rendre à discrétion ; on en fit un horrible carnage ; plus de deux mille périrent, et cette nation féroce sembla disparaître. Cette victoire enleva aux Anglais l'espoir de dominer dans l'ouest par l'occupation du Détroit.

138. *Qu'est-ce qui mit fin aux hostilités en Amérique ?*—La paix d'Utrecht termina la guerre. Ce traité malheureux céda à l'Angleterre la baie d'Hudson, Terre-neuve, la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, et ne laissa à la Nouvelle-France, du côté du golfe, que l'île Saint-Jean (Prince Edouard) et le Cap-Breton.

139. *Dans quel but fut fondée la ville de Louisbourg ?*—La fondation de Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, eut pour but de défendre les entrées du Canada contre les flottes anglaises.

— Le traité d'Utrecht, en cédant aux Anglais Terre-neuve et l'Acadie, leur livrait par là même l'entrée du Canada, et leur permettait d'intercepter les communications de la France avec sa colonie. On comprit

alors l'importance de peupler et de fortifier le Cap-Breton, admirablement situé pour défendre l'entrée méridionale du golfe Saint-Laurent. En 1718, eut lieu la fondation de Louisbourg, dont on voulut faire une place forte. Le Cap-Breton reçut le nom d'île Royale, avec un gouvernement modelé sur celui de Québec; et le commandant, comme celui de la Louisiane, fut subordonné au gouverneur-général de la Nouvelle-France.

140. *Quels sont les faits les plus remarquables, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à la mort de M. de Vaudreuil?*—Après la fondation de Louisbourg, les faits les plus remarquables sont: la tentative infructueuse de coloniser l'île Saint-Jean, aujourd'hui Prince-Edouard, en 1719; les hostilités entre les Anglais et les Abénaquis, et l'assassinat du Père Rasle, en 1724; le naufrage du *Chameau*, vaisseau du roi, qui périt près de Louisbourg, avec de nombreux colons qu'il amenait au Canada (1725).

L'Acadie se bornait à la presqu'île, suivant l'interprétation des Français; mais les Anglais voulurent comprendre sous ce nom toutes les terres arrosées par la rivière Saint-Jean, le Pénobscot et le Kénébec. En conséquence, ils se prétendirent les maîtres de ces contrées. Leurs envahissements et leurs violences dans le pays des Abénaquis, amenèrent la guerre. Le Père Rasle était le missionnaire des Abénaquis; les Anglais, le soupçonnant d'être l'auteur des hostilités, envoyèrent contre lui 1100 hommes, qui le surprirent dans la bourgade de Narrantchoak, le firent tomber sous une grêle de balles, et mutilèrent son cadavre de la manière la plus barbare. La mort de ce missionnaire vénéré ralluma la guerre avec plus de fureur que jamais, et les Abénaquis se défen-

dirent si bien, qu'ils forcèrent enfin les Anglais, en 1727, à reconnaître l'indépendance de leur pays.

141. Quand mourut M. de Vaudreuil ? et quel fut son successeur ?—M. de Vaudreuil mourut à Québec, en 1725. La sagesse et l'habileté de son administration avaient rendu le Canada heureux et prospère. Il eut pour successeur le marquis de Beauharnois.

M. de Beauharnois gouverna la colonie de 1726 à 1747. Les principaux événements de son administration sont : l'expédition de M. de Ligneris contre les Outagamis ; les efforts déployés pour arrêter les empiètements des Anglais du côté des grands lacs ; la découverte des Montagnes Rocheuses et la prise de Louisbourg.

142. Racontez l'expédition de M. de Ligneris contre les Outagamis ?—Les Outagamis, qu'on avait crus anéantis en 1712, avaient recommencé leurs courses et leurs brigandages, et arrêtaient les communications entre le Canada et la Louisiane. Le gouverneur lança contre eux 450 Canadiens, avec sept ou huit cents Sauvages, sous le commandement de M. de Ligneris. Cette petite troupe se rendit à Chicago par l'Outaouais et le lac Huron, mit en fuite tous les ennemis qui osèrent se présenter, et rétablit le calme et la sécurité dans les pays de l'ouest.

143. Comment M. de Beauharnois chercha-t-il à arrêter les empiètements des Anglais ?—Les Anglais convoitaient les vallées de l'Ohio et le pays indépendant des Iroquois. Ils avaient

établi un comptoir à Chouaguen ou Oswégo, près du lac Ontario; ils le transformèrent bientôt en un poste fortifié. Pour neutraliser les effets de ces empiètements, le poste français de Niagara fut entouré de murailles, et M. de Beauharnois fit élever le fort de Saint-Frédéric, sur la pointe à la Chevelure, à la tête du lac Champlain.

144. *Quand et par qui se fit la découverte des montagnes Rocheuses ?* — Les montagnes Rocheuses furent découvertes, en 1743, par Gauthier de Varennes, sieur de la Vérendrye.

La Vérendrye forma une société commerciale, qui devait payer les dépenses de ses projets de découverte par les profits de la traite des pelleteries. Il commença ses voyages en 1731, et, après douze ans de fatigues et de traverses de tout genre, il pénétra jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. Il avait découvert le haut Missouri, ainsi que l'immense pays compris entre les Montagnes Rocheuses et les lacs Supérieur et Winipeg.

145. *Racontez la prise de Louisbourg ?* — Le port de Louisbourg recelait une foule de corsaires, qui ruinaient le commerce anglais. La Nouvelle-Angleterre forma le projet de ruiner cette place si importante pour les Français. Quatre mille miliciens, laboureurs et ouvriers, furent envoyés contre le Cap-Breton, sous le commandement d'un marchand du nom de Pepperell. Malheureusement, Louisbourg ne pouvait se défendre; sa garnison était en pleine révolte, par suite des fraudes et des injustices du commissaire-ordonnateur Bigot,

qui se rendit si tristement célèbre à Québec, quelques années plus tard. La ville capitula après une faible résistance, le 17 juin 1745.

La prise de Louisbourg fit sensation en France. On résolut immédiatement de reprendre cette place forte, qu'on appela le « Dunkerque de l'Amérique ». Cette mission fut confiée au duc d'Anville, qui fit voile vers l'Amérique avec 41 vaisseaux et 3,000 hommes de débarquement ; mais les tempêtes dispersèrent la flotte, et une maladie épidémique fit périr la plus grande partie des troupes. A la nouvelle de ce désastre, 600 Canadiens, venus en Acadie pour soutenir l'expédition française, se retirèrent à Beaubassin, et y prirent leurs quartiers d'hiver. Le 11 février 1747, 300 d'entre eux attaquèrent au Grand-Pré le colonel Noble, qui avait 500 hommes, et remportèrent une brillante victoire. La paix d'Aix-la-Chapelle, qui mit fin à la guerre de la succession d'Autriche, rendit à la France, Louisbourg et le Cap-Breton (1748).

146. *Par qui fut remplacé M. de Beauharnois ?*
— Il fut remplacé en 1747, par le comte de la Galissonnière, homme d'une haute distinction et d'une rare capacité.

Le marquis de la Jonquière devait remplacer M. de Beauharnois, et il se rendait au Canada, en 1747, avec une flotte de 30 voiles, escortée de six vaisseaux de ligne, lorsqu'il fut rencontré par 17 vaisseaux anglais, contraint d'amener pavillon après une lutte héroïque, et conduit en Angleterre, où il resta prisonnier pendant deux ans. M. de la Galissonnière le remplaça par *interim* ; il administra le Canada de 1747 à 1749, et se distingua autant par la hauteur de ses vues, que par la sagesse de ses projets. C'est le gouverneur le plus instruit qu'ait eu la Nouvelle-France.

147. *Comment M. de la Galissonnière voulut-il remédier à la faiblesse de la Nouvelle-France ?*—

Il proposa au roi de construire une suite de forts depuis le Saint-Laurent jusqu'à la Louisiane ; d'attirer les Acadiens sur le territoire français ; d'établir dix mille cultivateurs entre les grands lacs et le Mississipi, pour opposer une barrière aux envahissements des anglais de ce côté. En même temps, il réorganisa la milice, qu'il porta à 12,000 hommes, et envoya un détachement de soldats, pour chasser les anglais de la vallée de l'Ohio.

L'immense bassin du Saint-Laurent et du Mississipi semblait appartenir aux Français par droits de découverte. Aussi M. de la Galissonnière croyait que l'isthme de l'Acadie et la chaîne des Alleghanis étaient les vraies frontières de la Nouvelle-France, à l'est, et qu'il fallait à tout prix empêcher les Anglais de s'étendre au-delà. Il ne parait pas douteux que si la France eut secondé efficacement les projets qu'il forma, elle se fut assurée la possession de presque toute l'Amérique du Nord. Le Canada fut laissé presque à ses seules ressources. Le gouverneur put néanmoins faire construire ou augmenter les forts de Beauséjour et de Gaspereaux, sur l'isthme acadien ; celui de la Présentation, entre Montréal et le fort Frontenac, et celui de Toronto ou Rouillé, sur le lac Ontario. Il relia ainsi Québec au Mississipi par une chaîne de postes fortifiés. Pour protéger la vallée de l'Ohio, on bâtit au-dessous de Niagara, les forts de la Presqu'île, de la rivière aux Bœufs, Machault, et, en 1754, le fort Duquesne (aujourd'hui *Pittsburg*), au confluent de l'Alleghani et de Monongahéla, qui par leur réunion forment la Belle-Rivière ou Ohio.

148. *Quand le marquis de la Jonquière vint-il au Canada ?* — M. de la Jonquière, qui avait recouvré sa liberté, vint au Canada en 1749,

pour relever M. de la Galissonnière de ses fonctions. Il suivit en partie les grands projets politiques de son prédécesseur, et fut remplacé, en 1752, par le marquis Duquesne de Menneville.

La même année que M. de la Jonquière vint au Canada, six cents familles anglaises se rendaient à la Nouvelle-Ecosse, et fondaient la ville d'Halifax. L'arrivée d'une colonie aussi forte accéléra l'immigration des Acadiens, qui, pour fuir la domination étrangère, abandonnèrent leur patrie, et se dirigèrent vers Québec et l'île Saint-Jean.

149. *Que fit Duquesne en Canada ?*—Ce gouverneur avait reçu pour instructions de suivre exactement le plan de M. de la Galissonnière. Il fortifia les postes militaires, en forma de nouveaux, chercha à supprimer les abus dans l'administration, rétablit l'ordre et la discipline dans l'armée, et fit tout ce qu'il put pour mettre le Canada en état de soutenir la dernière lutte qui allait s'engager avec l'Angleterre.

Le marquis Duquesne gouverna le Canada de 1752 à 1755. Les principaux événements de son administration sont l'assassinat de Jumonville, et l'éclatante victoire que Villiers remporta sur les Anglais.

150. *Racontez l'assassinat de Jumonville.*— Au mois d'avril 1754, M. de Contrecoeur, commandant au fort Duquesne, apprit que le colonel Washington s'avancait dans l'Ohio avec deux compagnies de soldats. Il envoya aussitôt le sieur de Jumonville avec une escorte de trente-quatre hommes, pour som-

mer les Anglais de se retirer du territoire français. Dans la nuit du 27 au 28 mai, Jumonville fut cerné par les Anglais, attaqué dès le matin, et tué avec neuf des siens, quoiqu'il portât un pavillon de parlementaire; le reste de sa troupe fut fait prisonnier.

C'est ainsi que débuta Washington, le futur héros de la guerre de l'indépendance. Après sa facile victoire, il construisit sur la Monongahéla le fort Nécessité, et attendit de nouvelles troupes pour attaquer le fort Duquesne.

*151. Par quel éclatant fait d'armes fut vengée la mort de Jumonville?—*M. de Contrecoeur prit sur les Anglais une éclatante revanche. Il envoya contre eux le sieur Villiers, frère de Jumonville, avec 600 Canadiens et 100 Sauvages. Le 3 juillet, ce brave officier attaqua le fort Nécessité, défendu par 500 hommes et 9 pièces de canon; le seul feu de la mousqueterie française fit taire l'artillerie ennemie, et, après dix heures de combat, le fort se décida à capituler pour éviter l'assaut.

L'assassinat de Jumonville (1754) et la victoire de Villiers, son frère, furent le commencement de cette terrible guerre de sept ans, qui devait se terminer par la conquête anglaise, mais que les Canadiens soutinrent avec un courage et un héroïsme dignes d'un meilleur sort.

*152. Quel était l'état des forces de la Nouvelle-France et des colonies anglaises, au commencement de la guerre de sept ans?—*En 1754, la Nouvelle-France était protégée par une chaîne de postes militaires, qui pouvaient offrir les

plus grands avantages dans la guerre défensive ; mais elle manquait de soldats pour les défendre ; sa population ne dépassait pas 65,000 âmes ; et sa milice, qui pouvait à peine atteindre le chiffre de 14,000 hommes, n'était soutenue que de 1,200 soldats français, tandis que les colonies anglaises, ayant une population de 1,200,000 âmes, pouvaient mettre facilement sur pied autant de soldats que le Canada comptait d'habitants.

L'activité et l'énergie de quelques gouverneurs français, avaient pu, avec de minces ressources, fortifier la Nouvelle-France contre une guerre d'invasion. Une ligne non-interrompue de postes militaires courait de l'est à l'ouest ; elle partait de l'isthme acadien, passait par Québec et Montréal, suivait le fleuve, longeait les grands lacs et allait aboutir sur les bords du Mississipi. De cette grande ligne s'en détachaient deux autres, tirant vers le sud : l'une appuyée sur le lac Erié, suivant la rivière aux Bœufs, et finissant au fort Duquesne, sur l'Ohio ; l'autre, courant le long de la rivière Richelieu, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Georges, ou Saint-Sacrement. Le Canada, qui comptait 25,000 habitants en 1721, et 50,000 en 1744, avait, en 1754, environ 65,000 âmes, pouvant fournir au plus 14,000 miliciens. Dans tout le cours de la guerre, la France n'envoya pas 5,000 soldats. Ainsi, c'est avec une petite armée, dont le chiffre n'atteignit jamais 21,000 combattants, qu'on allait lutter, pendant sept années, contre des ennemis vingt fois plus nombreux, qui pouvaient lever facilement 60,000 hommes de milice, et qui de plus devaient recevoir d'Angleterre 30,000 hommes de bonnes troupes.

153. *Que fit le roi de France à la suite de l'assassinat de Jumonville?*—Le roi de France,

jugeant que la paix allait devenir impossible en Amérique, se décida à y faire passer des secours. Au mois d'avril 1755, six bataillons de vieilles troupes formant 3,000 hommes, furent envoyés en Canada, sous le commandement de Dieskau, maréchal de camp. En même temps, le marquis de Vaudreuil fut nommé gouverneur, pour remplacer Duquesne.

Une partie de l'escadre qui amenait des troupes en Canada, rencontra, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, l'amiral anglais Boscawen, avec 11 vaisseaux de ligne. Dans le combat qui suivit, deux vaisseaux français furent obligés de se rendre, avec huit compagnies de soldats qu'ils portaient.

Le marquis de Vaudreuil était fils de M. de Vaudreuil, successeur de M. de Callières. Il gouverna la Nouvelle-France de 1755 à 1760, et fut ainsi le dernier des gouverneurs français au Canada.

154. *Quel fut le plan de campagne adopté par les Anglais, en 1755 ?*—Leur plan de campagne fut d'envahir le Canada par quatre endroits différents, et d'attaquer à la fois le fort Duquesne, dans l'Ohio ; Niagara, au pied du lac Érié ; Saint-Frédéric, sur le lac Champlain ; Beauséjour et Gasparaux, du côté de l'Acadie.

155. *Que firent les Anglais du côté de l'Acadie ?*—Le lieutenant-colonel Monckton alla assiéger, avec 2,000 hommes, les forts de Gasparaux et de Beauséjour. Il s'en rendit maître sans peine, parce que le premier de ces forts n'était défendu que par 19 soldats, et que le second avait pour commandant un officier inepte, du nom de Vergor. C'est après

ces faciles succès que les Anglais expulsèrent de la manière la plus barbare les Acadiens de leur Pays.

156. Racontez la dispersion violente des Acadiens.—Les Anglais résolurent de chasser de l'Acadie toute la population française. Les malheureux Acadiens furent attirés dans un piège à Grand-Pré, cernés et arrêtés par l'armée anglaise. Puis on fit de leur pays un véritable désert, en promenant partout le fer et la flamme. Par un raffinement de cruauté, on sépara les femmes de leurs maris, et les enfants de leurs parents, avant de les embarquer pour l'exil. Plus de 7,000 personnes de tout sexe et de tout âge furent ainsi jetées pêle-mêle sur des navires, et déportées dans les colonies anglaises, où on les dispersa depuis Boston jusqu'à la Caroline.

157. Racontez la bataille de la Monongahéla.—Le général Braddock, marcha avec 2,000 hommes contre le fort Duquesne. Le 9 juillet, il rencontra sur les bords de la Monongahéla les troupes françaises, commandées par M. de Beaujeu, et composées de 220 canadiens et de 650 sauvages. Après un combat furieux de quatre heures, les Anglais commencèrent à plier, et leur retraite se changea bientôt en une déroute complète. M. de Beaujeu périt dans l'action, Braddock fut blessé mortellement, et plus de la moitié des troupes anglaises restèrent sur le champ de bataille. Une si belle victoire ne coûta aux Français

que la perte de trois officiers et de vingt-cinq soldats.

158. *Que se passa-t-il du côté du lac Champlain ?*—Les Anglais, commandés par le général Johnston, s'étaient avancés jusqu'au lac Saint-Sacrement, au nombre de 5,000 hommes, et travaillaient en même temps à se retrancher au fort Lydius ou Edouard. Le baron Dieskau, qui avait 3,000 hommes à leur opposer, laissa la moitié de ses troupes à Carillon, et marcha avec le reste contre le fort Lydius, qu'il voulait surprendre. Forcé d'abandonner ce projet par la mauvaise volonté des Sauvages, il se rabattit sur le camp de Johnston qu'il avait laissé derrière lui. Mais il ne put forcer les retranchements anglais, malgré les prodiges de valeur que firent les Canadiens et les Français. Dieskau fut blessé grièvement et fait prisonnier.

Après cette défaite, M. de Vaudreuil fit fortifier la pointe de Carillon, dont il reconnut l'importance pour arrêter l'ennemi vainqueur. En même temps, il lança sur la Nouvelle-Angleterre les terribles bandes canadiennes et sauvages, qui dévastèrent les établissements anglais depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Virginie.

159. *Quels furent les secours reçus de France, en 1756.*—Le roi envoya au Canada quelques secours en hommes et en argent. Deux bataillons de ses meilleures troupes arrivèrent à Québec au mois de mai 1756, avec le marquis de Montcalm, qui venait remplacer le baron Dieskau.

Montcalm s'était distingué dans les guerres de l'Europe, où sa bravoure lui avait valu un avancement rapide. Entré au service militaire dès l'âge de treize ans, il était déjà capitaine à 17 ans, et colonel à trente-un ans. Sa passion pour le métier des armes s'unissait à l'amour de l'étude, et il avait acquis des connaissances fort étendues dans les lettres et dans les langues. Avec lui arrivèrent à Québec des officiers du plus haut mérite : le chevalier de Lévis, qui fut depuis duc de ce nom et maréchal de France; de Bourlamaque, colonel d'infanterie; de Bougainville, qui devint plus tard une des grandes illustrations maritimes.

160. *Que se passa-t-il de remarquable en 1756 ?*

—Ce fut la prise de Chouaguen ou Oswégo, dont les ouvrages comprenaient trois forts abondamment pourvus de soldats et de canons. M. de Montcalm s'y porta avec 3,000 hommes, et s'en empara, le 15 août, après trois jours de siège. Les fortifications furent rasées, et les Français se retirèrent chargés d'un immense butin.

Cette année, le plan de campagne des Français fut de se tenir sur la défensive, d'affaiblir l'ennemi par les courses des partis de guerre, et de prendre Chouaguen.

M. de Vaudreuil, qui tenait beaucoup à enlever le poste de Chouaguen, voulut l'isoler et lui couper ses communications avec la Nouvelle-York, avant de l'attaquer. Pour cela, il tint tout l'hiver des partis de guerre en campagne. Au mois de mars, M. de Léry prit et détruisit le fort Bull, entre Oswégo et Schenectady. Quelques mois après, M. de Villiers dispersa sur le lac Ontario un convoi de 3 à 400 bateaux. Ce fut après ces succès que l'attaque d'Oswégo fut résolue. Pour masquer ce projet et tromper l'en-

nemi, Montcalm annonça à grand bruit sa marche sur Carillon, où il laissa de Lévis avec 3000 hommes, pour occuper de ce côté 8000 Anglais, commandés par Laudoun; puis il revint secrètement à Montréal, vola à Frontenac, où de Bourlamaque avait rassemblé 3000 hommes, et, avec cette petite armée, alla tomber inopinément sur Chouaguen, défendu par 1800 guerriers, sous les ordres du colonel Mercer, et soutenu en arrière par une colonne de 2000 hommes, commandés par le général Webb. L'audace et la bravoure des Canadiens, que commandait Rigaud de Vaudreuil, rendirent toute résistance inutile. Après trois jours de siège, l'ennemi capitula. 1600 prisonniers, 5 bâtiments de guerre et d'immenses approvisionnements tombèrent au pouvoir des Français.

Après cet éclatant succès, les bandes canadiennes et sauvages recommencèrent leurs courses dévastatrices, ravagèrent cruellement la Pensylvanie et la Virginie, et enlevèrent le fort de Grenville, à vingt lieues de Philadelphie.

161. Quels sont les faits remarquables de l'année 1757?—Deux faits importants eurent lieu, cette année : une tentative infructueuse des Anglais, pour s'emparer de Louisbourg, et la prise du fort William-Henry par Montcalm.

L'amiral Holbourne fut envoyé d'Angleterre contre Louisbourg, avec une flotte de 20 vaisseaux, portant 12,500 hommes. Mais trois escadres françaises, arrivées à temps au secours de la place, ôtèrent aux Anglais l'envie de l'attaquer. L'ennemi se retira sans rien faire.

162. Racontez la prise du fort William-Henry? Ce poste fortifié, établi au fond du lac Saint-Sacrement, permettait aux Anglais de tomber inopinément sur Saint-Frédéric et sur Carillon.

On résolut de leur enlever une position aussi dangereuse pour nous. Montcalm s'y porta avec 7,000 hommes, et, après six jours de siège, le fort, malgré ses 3,000 défenseurs, se vit contraint de capituler. Cette victoire ne coûta aux Français que la perte d'une soixantaine d'hommes.

La prise du fort Georges ou William-Henry avait été précédée d'une expédition audacieuse faite au cœur de l'hiver. Au mois de février, M. Rigaud de Vaudreuil s'était avancé, à la tête de 1,400 hommes, contre ce fort, dans le dessein de l'enlever par un coup de main. Trouvant les Anglais sur leurs gardes, il s'était contenté de détruire tout ce qu'il y avait au dehors de la place.

163. *En quel état se trouvait la colonie, en 1758?*—Le Canada souffrait à la fois de la guerre et de la famine. Les mauvaises récoltes des deux années précédentes avaient causé une misère générale, qu'augmentaient encore les malversations de l'intendant Bigot et de ses complices.

La guerre, en appelant sous les drapeaux presque tous ceux qui étaient en état de porter les armes, ne laissait à la culture des terres que les vieillards, les femmes et les enfants. Aussi l'agriculture souffrait, et la disette, qui se faisait sentir depuis plusieurs années, se changea bientôt en famine, par suite des mauvaises récoltes. Les hivers de 1758 et de 1759 apportèrent les privations les plus pénibles. Le peuple fut réduit à deux onces de pain par jour ; les viandes étaient d'une rareté et d'une cherté extrêmes. On voyait des hommes tomber de faiblesse dans les rues de Québec ; et 300 Acadiens réfugiés moururent de misère et de faim. Au milieu des souffrances du

peuple, l'intendant Bigot menait joyeuse vie, et ne cherchait, avec ses nombreux amis, qu'à s'enrichir, en spéculant sur la misère publique, ou en volant l'État.

Dévorés par la guerre et la famine, livrés à de vils spéculateurs, n'ayant presque rien à attendre de la France, parce que l'Angleterre était maîtresse des mers, les Canadiens cependant ne désespéraient point de la lutte. Ils n'avaient pourtant pas 6,000 soldats à opposer à 50,000 Anglais, soutenus par un corps de réserve de 30,000 miliciens. Mais ils étaient décidés à combattre jusqu'à la mort, et à s'ensevelir, s'il le fallait, sous les ruines de la colonie.

164. *Quel fut le plan de campagne des Anglais, en 1758?*—Leur plan fut d'envahir le Canada par trois points : Louisbourg, Carillon et le fort Duquesne. La campagne s'ouvrit par l'attaque de Louisbourg.

165. *Racontez la prise de Louisbourg ?* — L'amiral anglais Boscawen fit voile vers cette ville, avec 24 vaisseaux de ligne et une armée de 15,000 hommes, sous les ordres des généraux Amherst et Wolfe. Louisbourg avait une garnison de 7,000 soldats et miliciens. La résistance fut vive et opiniâtre. Madame Drucourt, femme du gouverneur, donnait à tous l'exemple du courage et du dévouement, en allant chaque jour mettre elle-même le feu à trois pièces de canons. Mais les fortifications de la place étaient mauvaises et incomplètes. Aussi, après six semaines de siège, le gouverneur, voyant les remparts démolis, l'artillerie hors de service, et l'assaut imminent, crut devoir capituler. La chute de

Louisbourg ouvrait aux Anglais le chemin de Québec, du côté de la mer.

166. *Faites-nous le récit de la bataille de Carillon?*—Le général Abercromby, chargé d'opérer du côté du lac Champlain, marcha sur Carillon (Ticondérôga) avec une armée de 16,000 hommes. Montcalm, Lévis et Bourlamaque l'y attendaient avec un peu plus de 3,000 guerriers. Ce fut le 8 juillet que ce livra cette bataille mémorable, où s'accomplirent de part et d'autre des prodiges de valeur. Les Anglais formés en quatre colonnes d'attaque entremêlées de troupes légères, se portèrent contre les positions françaises avec un élan et un ordre admirables. On les laissa approcher jusqu'à quarante-cinq pas des retranchements; les Français ouvrirent alors leur feu sur les colonnes de l'ennemi avec un effet si terrible qu'elles s'arrêtèrent court, fléchirent, tombèrent en désordre, et durent reculer pour se réformer un peu plus loin. Depuis une heure de l'après-midi jusqu'à sept heures du soir, les Anglais revinrent sept fois à la charge. Mais le feu des retranchements et des sorties vigoureuses faites par les Canadiens, les repoussèrent chaque fois avec de grandes pertes. Enfin Abercromby battit en retraite; il avait perdu environ 5,000 hommes, tandis que la perte des Français ne s'éleva qu'à 377 tués et blessés.

167. *Comment se termina la campagne de 1758?*—Par la prise du fort Frontenac, et l'occupation du fort Duquesne.

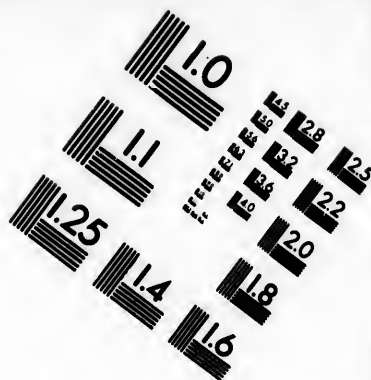
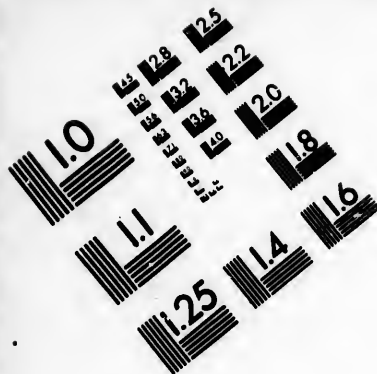
Le fort Frontenac n'avait que 70 hommes, aux ordres de M. de Noyan, lorsqu'il fut attaqué par 3000 Anglais, commandés par le colonel Bradstreet. M. de Noyan capitula au bout de deux jours. La garnison du fort Duquesne se replia sur le fort Machault, à l'approche d'une armée de 6000 hommes, commandés par le colonel Forbes. Le fort abandonné fut occupé par les Anglais, et prit dès lors le nom de Pittsburg. En somme, l'avantage de la campagne restait aux Anglais. Le Canada ne fut sauvé, cette année, que par la victoire de Carillon.

168. *Quel fut le plan de campagne des Anglais, en 1759 ?*—Les Anglais résolurent, comme les années précédentes, d'envahir le Canada par trois endroits différents ; mais, cette fois, leurs armées d'invasion, après avoir forcé les obstacles qui s'opposeraient à leur marche, devaient aller se réunir sous les murs de Québec, pour détruire ce dernier boulevard des Français.

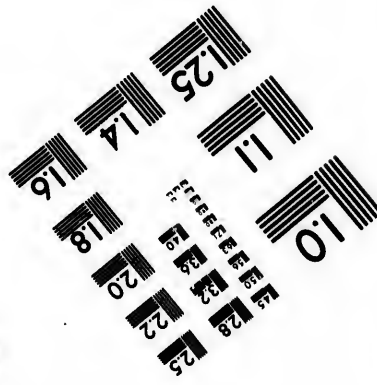
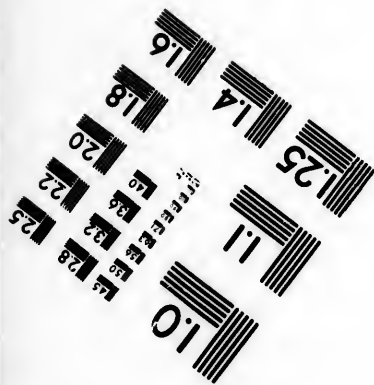
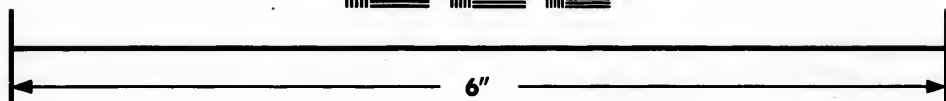
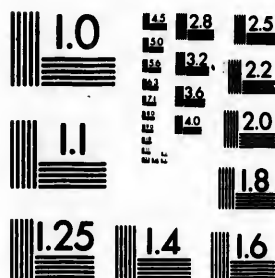
Au printemps de 1759, les Anglais mirent 60,000 hommes sur pied, c'est-à-dire autant de soldats que le Canada comptait d'habitants. Ils formèrent trois armées, qui allaient envahir la colonie par le centre et les deux extrémités. Le général Wolfe devait se porter de Louisbourg sur Québec avec 20 vaisseaux de ligne, 11,000 hommes de débarquement et 18,000 marins ; Amherst, avec 12,000 hommes, reçut ordre de marcher sur Montréal par le lac Champlain ; un troisième corps de troupes, commandé par le général Prideaux, devait prendre Niagara, puis, descendant le fleuve, aller se réunir aux deux autres armées sous les murs de Québec.

Pour résister à l'orage, qui allait fondre sur lui, le Canada n'avait que 5,300 soldats et 15,000 miliciens. Loin de se décourager, les Canadiens redoublèrent de





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

zèle et d'efforts pour sauver leur pays. Tel fut l'esprit de dévouement que l'on vit des enfants de douze ans, et des vieillards de quatre-vingt, venir en grand nombre solliciter l'honneur de combattre pour la patrie ; il ne resta plus aux champs que des femmes et des enfants. Montcalm, Lévis et Bougainville, avec 14,000 hommes, attendirent à Québec l'arrivée de Wolf ; Bourlamaque fut placé sur le lac Champlain, avec 2,600 hommes ; et 300 hommes, commandés par le capitaine Pouchot, furent envoyés à Niagara.

169. *Que se passa-t-il du côté des lacs Champlain et Ontario ?* — M. de Bourlamaque fut obligé d'évacuer les forts de Carillon et de Saint-Frédéric. Il se rabattit sur l'île aux Noix, où il se retrancha si bien, que le général Amherst n'osa l'attaquer et ne bougea plus, laissant Wolfe agir seul sur Québec. Pendant ce temps, le général Prideaux marchait contre le fort de Niagara, où commandait Pouchot. A cette nouvelle, les forts de l'Ohio furent évacués, et leurs garnisons se replièrent sur Niagara, qu'elles ne purent atteindre. Le brave Pouchot, attaqué par des forces décuples, se défendit avec un courage héroïque, et ne se rendit que lorsque son fort ne fut plus qu'un monceau de ruines.

170. *Quels sont les principaux événements du siège de Québec ?* — Les faits les plus remarquables de ce siège sont : le combat de Montmorency, la bataille des plaines d'Abraham et la capitulation de la ville.

Wolfe laissa Louisbourg au mois de mai, et fit voile vers Québec, où il arriva le 27 juin. On n'avait rien

fait pour fortifier la ville; elle n'était pas même à l'abri d'un coup de main, du côté de la campagne, où les murs n'avaient que six à sept pieds de hauteur; on la couvrit d'un camp retranché, qui s'étendait depuis la rivière Saint-Charles jusqu'à la chute Montmorency, et l'armée y prit position. Wolfe débarqua une partie de ses troupes au bout de l'île d'Orléans, et fit occuper les hauteurs de Lévis, où il établit de puissantes batteries, qui foudroyèrent Québec, et l'incendièrent presque entièrement. Puis, il envoya sur les deux rives du fleuve divers détachements, qui promènèrent dans les campagnes le fer et la flamme, et ravagèrent tout de la manière la plus barbare. Voyant que l'armée française restait toujours sur la défensive, sans vouloir sortir de ses lignes, le général anglais résolut de risquer une attaque contre son aile gauche, du côté de la rivière Montmorency.

171. *Racontez le combat de Montmorency ?*—

Le 31 juillet, Wolfe se prépara à forcer les lignes françaises, au saut Montmorency. Le gros de son armée devait attaquer de front le camp retranché, pendant que, par un mouvement tournant, 2000 hommes iraient passer à gué la rivière Montmorency, à une lieue de sa chute, et s'efforceraient de prendre l'ennemi à revers. A onze heures du matin, 118 pièces d'artillerie ouvrirent un feu terrible sur les Français, qui n'avaient que 10 canons pour leur répondre. Vers le soir, environ 6000 Anglais, déployés sur la plage sous la protection de leurs fortes batteries, s'élancèrent contre les retranchements, la baïonnette au bout du fusil. Les Canadiens, qui défendaient cette partie des lignes française, attendirent que l'ennemi fut à quelques pas d'eux pour com-

mencer à tirer. Alors leurs fusils s'abaissèrent, et leurs décharges furent si meurtrières, que les colonnes anglaises se rompirent, et prirent la fuite, sans pouvoir se reformer, ni revenir à la charge. Ce combat coûta à l'ennemi environ 600 hommes.

172. *Que fit Wolfe après sa défaite au saut Montmorency ?*—Après l'échec qu'il venait de subir, Wolfe conçut le hardi projet de débarquer au-dessus de Québec, et de venir attaquer la ville par les plaines d'Abraham. En conséquence, il fit remonter le fleuve à une partie de ses vaisseaux. M. de Bougainville fut chargé de suivre tous les mouvements de la flotte ennemie, et d'empêcher un débarquement. Pendant plus d'un mois, Wolfe fatigua les Français par de continuelles allées et venues, cherchant sans cesse l'occasion d'opérer une descente. Enfin, dans la nuit du 12 au 13 septembre, il réussit. Laisant vingt vaisseaux au Cap-Rouge, pour fixer de ce côté toute l'attention de M. de Bougainville, il descendit inaperçu le fleuve à la faveur de l'obscurité, trompa quelques sentinelles peu défiantes, débarqua ses troupes au Foulon, et gravit facilement les falaises. Le 13 au matin, toute l'armée anglaise était rangée en bataille, aux portes de Québec.

173. *Faites-nous le récit de la bataille des plaines d'Abraham ?*—A la nouvelle du débarquement des Anglais, Montcalm se porta im-

médiatement sur les plaines d'Abraham avec 4,500 hommes. Il trouva l'armée de Wolfe rangée en bataille, en face des buttes à Neveu. Pour ne pas donner à l'ennemi le temps de se retrancher, il brusqua l'attaque, sans attendre les renforts qu'il pouvait recevoir de la ville, du camp de Beauport et de M. de Bougainville. Les Français s'avancèrent précipitamment, rangés sur une seule ligne de trois hommes de profondeur, et sans corps de réserve. A quarante pas de leurs adversaires, ils furent accueillis par une décharge terrible de mousqueterie qui jeta le trouble et la confusion dans leurs rangs. Wolfe saisit cette occasion pour faire une charge à la baïonnette, à la tête de ses grenadiers. Il tomba presque aussitôt frappé d'un coup mortel; mais ses soldats continuèrent la charge et firent plier les Français, qui s'enfuirent pêle-mêle vers la ville et la rivière Saint-Charles. C'est dans le désordre de cette retraite que Montcalm, déjà blessé deux fois, reçut une troisième blessure, dont il mourut le lendemain. Les pertes de nos troupes s'élevèrent, dans cette terrible journée, à près de mille hommes.

Après la bataille, M. de Vaudreuil assembla un conseil de guerre. Malheureusement, le chevalier de Lévis était absent; on l'avait envoyé au lac Champlain et au lac Ontario, pour y examiner nos positions défensives. Il n'y avait personne, dans le conseil, capable de faire adopter les mesures à prendre dans une situation aussi critique. Il fut décidé qu'on laisserait à Québec une garnison de 1,700 hommes

sous les ordres d'un officier du nom de Ramezay, et que l'armée profiterait de l'obscurité de la nuit suivante, pour se retirer vers la rivière Jacques-Cartier.

174. Quand eut lieu la capitulation de Québec ?—M. de Ramezay, commandant à Québec, capitula lâchement, le 18 septembre, avant que les Anglais eussent investi la place, et au moment où il allait être secouru par le chevalier de Lévis. Il fut stipulé que les habitants conserveraient leurs biens, leur religion, et ne seraient pas déportés comme les Acadiens.

A la nouvelle de la mort de Montcalm, le chevalier de Lévis revint en toute hâte pour se mettre à la tête de l'armée. Le 17 septembre, il arriva à la rivière Jacques-Cartier, blâma hautement la retraite des troupes, et donna aussitôt l'ordre de marcher sur Québec. Avec un général aussi habile que brave, peut-être même de beaucoup supérieur à Montcalm, tout n'était pas perdu ; et la campagne, si gravement compromise pour nous, dans la journée du 13 septembre, pouvait se terminer heureusement par un coup de tonnerre, sous les murs de Québec. Le 16, M. de Ramezay avait reçu des assurances d'un prompt secours ; et dans la nuit du 17, l'avant-garde de Lévis, entra dans Québec avec des vivres. Cependant, de Ramezay capitula le lendemain. Ainsi, cet officier, lâche ou incapable, livra sans combat, et au moment où il allait être secouru, le plus grand boulevard de la puissance française en Amérique.

L'armée française se replia une seconde fois sur la rivière Jacques-Cartier. 8,000 Anglais restèrent en garnison à Québec ; le reste de l'armée anglaise revint à Louisbourg.

175. Quelle fut la résolution du chevalier de Lévis, après la campagne de 1759 ?—Malgré les

faibles ressources dont il pouvait disposer, M. de Lévis forma l'étonnante résolution de réparer les échecs qu'on venait d'essuyer ; et, au printemps de 1760, il entra en campagne, pour aller reprendre Québec.

Il semblait impossible de continuer la lutte, après la prise de Québec. Le pays, épuisé par la guerre et la famine, n'avait plus de communication avec la France, et n'avait que quelques milliers de braves, pour résister à trois armées anglaises, bien disciplinées, et abondamment pourvues de munitions de guerre. Cependant on ne désespéra pas du salut de la colonie ; l'espoir de reprendre Québec rendit les Canadiens capables des plus grands sacrifices. Au printemps de 1760, le Chevalier de Lévis réunit 7,000 hommes, soldats, canadiens et sauvages, et, le 17 avril, il laissa Montréal pour marcher sur Québec. Le 26, il arrivait à la rivière du Cap-Rouge ; mais, voyant que l'ennemi s'était préparé à lui en disputer le passage, il remonta cette rivière, la franchit à Lorette, et par une marche de flanc, à travers les marais de la Suède, il gagna les hauteurs de Sainte-Foy, où il s'établit, le 27, après en avoir chassé les Anglais. Son champ de bataille était conquis ; le lendemain, il allait venger avec éclat la perte de la journée du 13 septembre.

176. *Faites-nous le récit de la seconde bataille des plaines d'Abraham ?*—Le 28 avril, le général Murray sortit de Québec, au point du jour, avec toute la garnison et 22 pièces d'artillerie, il rangea son armée en bataille, en avant des buttes à Neveu, et se prépara à attaquer l'avant-garde de Lévis. Les troupes françaises, qui occupaient un espace d'au moins une lieue, le long du chemin de Sainte-Foy,

se portèrent toutes en avant, vers le lieu de l'action, et durent se former sous le feu de l'ennemi. Devant l'aile droite anglaise, sur le chemin de Sainte-Foy, se trouvait le moulin de Dumont, occupé par nos troupes. Ce moulin fut attaqué, pris et repris plusieurs fois ; c'est là que le combat fut le plus acharné et le plus sanglant. M. de Lévis, voyant que Murray avait dégarni son aile gauche pour fortifier sa droite, sut en profiter habilement ; il lança la brigade du colonel Poulharies contre cette aile affaiblie, qui fut enfoncée à la baïonnette, et rejetée sur le centre, où elle porta le désordre. Bientôt toute l'armée anglaise prit la fuite dans la plus grande confusion. La proximité de la ville, et un ordre mal exécuté, empêchèrent de couper l'ennemi dans sa retraite, et de le rejeter sur la rivière Saint-Charles. La bataille avait duré trois heures. Les Anglais perdirent plus de mille hommes et toute leur artillerie. M. de Lévis commença aussitôt le siège de la ville.

177. *Combien de temps dura le siège de Québec par le chevalier de Lévis ?*—Il dura dix-huit jours, depuis le 28 avril jusqu'au 16 mai. Les Anglais ne voyaient leur salut que dans le retour de leur flotte ; et le chevalier de Lévis, dépourvu d'artillerie et de munitions, ne pouvait presser le siège avec vigueur, sans les secours qu'il attendait d'Europe. Ainsi le sort de Québec allait dépendre des premiers vaisseaux de guerre qui remonteraient le

fleuve. Malheureusement, la France ne put ou ne voulut rien faire. L'arrivée d'une escadre anglaise dissipa les espérances dont les Français s'étaient bercés; M. de Lévis leva le siège, et se replia sur Montréal.

178. *Que firent les Anglais, après la retraite du chevalier de Lévis?*—Ils firent converger leurs troupes sur Montréal. Trois armées reçurent ordre de s'y rendre. Le général Murray remonta le fleuve avec la flotte; le brigadier Haviland partit de Saint-Frédéric; Amherst laissa Oswégo, et descendit le Saint-Laurent, en prenant sur son chemin le fort Lévis.

Le capitaine Pouchot, commandant au fort Lévis, fit une résistance héroïque. Avec 200 hommes, il arrêta pendant douze jours les 11,000 soldats du général Amherst, et ne se rendit que lorsqu'il vit ses retranchements détruits, et son artillerie mise hors de service.

179. *Quand eut lieu la capitulation de Montréal?*—Montréal capitula le 8 septembre. Cette ville n'ayant que de méchants murs de deux ou trois pieds d'épaisseur, et qu'une garnison de 3,500 hommes, ne pouvait résister aux efforts combinés de trois armées anglaises, formant un effectif de 20,000 hommes. M. de Vaudreuil tint un conseil de guerre; il fut décidé de se rendre après avoir obtenu des conditions aussi avantageuses que possible. Le général Amherst accorda la capitulation proposée, mais refusa aux troupes

françaises les honneurs de la guerre. M. de Lévis, indigné, se retira dans l'île Sainte-Hélène avec 2,000 hommes, et se prépara à combattre, plutôt que de rendre honteusement son épée. « Mais le salut de la colonie et de ses pauvres habitants l'emporta sur le point d'honneur militaire dans le cœur de cet héroïque vaincu; il finit par obéir à l'ordre formel de M. de Vaudreuil, et posa les armes le 8 septembre 1760. » Toute la Nouvelle-France se trouva dès lors soumise à la domination anglaise.

180. *Quelles furent les principales conditions de la capitulation de Montréal ?*—En vertu de cette capitulation, les habitants conservèrent le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés. Les séminaires et les communautés religieuses de femmes furent maintenus dans la possession de leurs biens, privilèges et immunités; mais le même avantage fut refusé aux Jésuites et aux Sulpiciens, jusqu'à ce que le roi d'Angleterre eût fait connaître ses volontés à leur égard.

Les troupes françaises devaient être transportées en France aux frais de l'Angleterre. Dès l'automne, le gouverneur, l'intendant, les fonctionnaires de l'administration, 185 officiers, 2,400 soldats quittèrent la colonie. Les colons les plus marquants abandonnèrent aussi le pays. Les Anglais encouragèrent surtout l'immigration des officiers canadiens, dont ils désiraient se débarrasser. Cet exil volontaire priva le Canada d'une population précieuse par ses lumières et son expérience.

DOMINATION ANGLAISE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Depuis la conquête jusqu'à la constitution de 1791.

181. *En quel état se trouvait la colonie, en passant sous la domination anglaise?*—La colonie, dont la population s'élevait à environ 70,000 âmes, se trouvait dans le plus déplorable état. L'héroïsme, qu'elle avait déployé pour se défendre, l'avait épuisée et presque entièrement ruinée. Les dévastations commises par les armées anglaises, surtout dans le gouvernement de Québec; les misères accumulées par sept années de guerre; l'émigration des nobles et des citoyens les plus marquants, qui abandonnèrent le Canada pour fuir la domination étrangère: tout remplissait l'état présent de tristesses, et annonçait un avenir sombre et inquiétant.

La nationalité canadienne courait les plus grands dangers, en tombant sous la domination anglaise; le clergé devait la sauver du naufrage, en ralliant le peuple autour de lui, et en faisant tendre les efforts de tous vers la conservation de notre langue et de notre religion. Ce corps éminent et respectable, qui avait déjà joué un si grand rôle dans la formation de la colonie, resta en effet au milieu de la fuite commune, ferme et inébranlable à son poste, à la tête de ses

ouailles; il demeura, en ce pays, le seul débris de l'aristocratie sociale, pour consoler, soutenir et diriger le bon vouloir et le courage inexpérimenté de ce peuple abandonné. Il ne fut point au-dessous de cette tâche; ni la crainte des violences, ni l'obsession des intrigues, ni la séduction des promesses, ne purent jamais le faire dévier; la diplomatie astucieuse... du gouvernement anglais succomba devant cette honnêteté simple, mais ferme, d'une conscience droite et convaincue. — RAMEAU.

182. *Quelle fut la forme de gouvernement établie par les Anglais au Canada, en 1760 ?*— Amherst, général-en-chef des armées anglaises, établit un gouvernement tout militaire. Il divisa le Canada en trois départements, qui correspondaient aux anciennes divisions, et qui reçurent des gouverneurs particuliers, assistés de conseils militaires. Murray demeura gouverneur de Québec; Gage fut placé à Montréal, et le colonel Burton, aux Trois-Rivières.

Le général Murray forma un conseil composé de sept officiers de l'armée, pour décider les affaires civiles et criminelles les plus importantes. Des commandants militaires furent envoyés dans les campagnes, pour y administrer la justice. La même organisation eut lieu aux Trois-Rivières et à Montréal. Mais, dans ce dernier gouvernement, les Canadiens prirent part à l'administration de la justice, au moyen de leurs capitaines de milice. Ce régime militaire dura jusqu'en 1763.

183. *Quand eut lieu la cession définitive du Canada à l'Angleterre ?*— Ce fut en 1763, par le traité de Paris, qui mit fin à la guerre européenne de sept ans.

Les Canadiens s'étaient bercés de l'espoir que la France ne les abandonnerait pas, et qu'elle se ferait rendre le Canada, à la fin des hostilités européennes. Le traité de Paris dissipa leurs illusions. La France céda définitivement le Canada à l'Angleterre, et ne se réserva que le droit de pêche sur les côtes de Terre-neuve. Cet événement eut le déplorable effet de déterminer une nouvelle émigration; plus de mille personnes appartenant à la classe élevée et instruite, aimèrent mieux quitter le pays, que de vivre sous le joug de l'étranger.

184. *Que fit l'Angleterre après le traité de Paris?* — A peine l'Angleterre fut-elle confirmée dans la possession du Canada, par le traité de Paris, qu'elle s'empressa de le démembrer. Le Labrador, les îles d'Anticosti et de la Magdeleine, furent annexés au gouvernement de Terre-neuve; le Cap-Breton et l'île Saint-Jean, à la Nouvelle-Ecosse; le territoire des grands lacs, aux colonies voisines. Bientôt encore le Nouveau-Brunswick en fut détaché, pour recevoir une administration particulière.

Après avoir morcelé le Canada, et l'avoir ainsi privé des principales sources de ses richesses naturelles, l'Angleterre imposa de nouvelles lois. Le roi, de sa propre autorité et sans le concours du parlement, substitua les lois anglaises aux anciennes. En même temps, des instructions royales exigeaient le serment de fidélité, ou serment du *test* qu'aucun catholique ne pouvait prêter, parce qu'il renfermait un acte d'abjuration. Ensuite, on somma les Canadiens de remettre leurs armes; et on s'occupa aussi des moyens de s'emparer des biens ecclésiastiques, pour les donner au clergé protestant. Ainsi le fanatisme qui égare, se mêlait à la tyrannie qui se moque

du droit; et les Canadiens ne pouvaient opposer qu'une résistance passive à l'injustice de mesures destinées à frapper au cœur leur nationalité, et à les mettre à la merci d'une poignée d'intriguants anglais, accourus au Canada, à la suite de la conquête.

185. *Quel fut le nouveau conseil établi par Murray?* — Murray, nommé gouverneur du Canada en 1763, forma, pour obéir à ses instructions, un nouveau conseil composé des lieutenants-gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières et de dix autres personnes. Ce conseil était revêtu des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. Par cette nouvelle institution, le régime militaire cessait, pour faire place au gouvernement civil despotique.

Amherst peut être considéré comme le premier gouverneur anglais du Canada. Murray qui le remplaça avait été gouverneur de Québec depuis la conquête; il le fut pour tout le Canada, de 1763 à 1766. Les faits les plus remarquables de son administration sont le soulèvement des sauvages de l'ouest, et le commencement de l'ère du journalisme en notre pays. Le premier journal canadien fut la *Gazette de Québec*, qui parut en 1764.

186. *Racontez le soulèvement des Sauvages de l'ouest?* — Un chef outaouais, du nom de Pontiac, célèbre par son courage, et ami dévoué des Français, forma le dessein de chasser les Anglais des territoires des grands lacs, et d'établir une puissante confédération de tribus indiennes, dont le Détroit serait le centre. Il fit entrer dans ses vues presque tous les Sauvages de l'ouest, et commença la guerre. Neuf postes anglais furent enlevés

par surprise ; les frontières de la Pensylvanie et de la Virginie furent cruellement ravagées, et plus de deux mille personnes furent massacrées, ou traînées en captivité. Mais le projet de Ponthiac était au-dessus de ses forces. Les Sauvages confédérés, battus en plusieurs rencontres, consentirent à accepter la paix d'Oswégo, qui termina la guerre, en 1766.

187. *Pourquoi Murray fut-il rappelé en Angleterre ?* — Pour y répondre aux accusations portées contre lui par des mécontents anglais, qui s'offensaient de sa modération et de ses sympathies pour les Canadiens.

Murray tempéra la rigueur des instructions et des ordonnances royales. Ainsi il n'osa pas faire prêter le serment du *test*, ni exiger la remise des armes. Il se montra bon et sympathique aux Canadiens, qu'il voyait aussi dociles à l'autorité et simples dans leurs mœurs, qu'il les avait trouvés braves et terribles sur le champ de bataille. A côté de ce peuple noble et calme dans son malheur, il voyait quelques centaines d'aventuriers anglais, vils et ignorants, qui le faisaient rougir, et auxquels cependant il devait prodiguer les charges et les emplois. Dans ses lettres au ministère, il en montre son mécontentement. « Le gouvernement civil établi, dit-il, il a fallu choisir des magistrats et prendre des jurés parmi 450 commerçants, artisans et fermiers, méprisables principalement par leur ignorance... Ils haïssent la noblesse canadienne à cause de sa naissance, et parce qu'elle a des titres à leur respect ; ils détestent les autres habitants, parce qu'ils les voient soustraits à l'oppression dont ils les ont menacés. » La conduite du gouverneur excita les colères du parti anglais qui voulait l'oppression des Cana-

diens, et demandait l'application des lois qui avaient été décrétées contre les catholiques, en Angleterre. Murray n'eût pas de peine à se justifier à Londres, des accusations portées contre lui ; mais il ne revint plus au Canada.

188. *Qui succéda à Murray ?* — Murray eut pour successeur le brigadier-général Carleton, qui arriva à Québec, au mois de septembre 1766.

Carleton fut deux fois gouverneur du Canada : la première fois, de 1766 à 1771 ; la seconde fois, sous le nom de lord Dorchester, depuis 1786 jusqu'à 1796. C'est le gouverneur anglais qui administra le plus longtemps notre pays.

189. *Qu'est-ce qui força l'Angleterre à suivre les voies de la justice et de la modération en Canada ?* — Ce furent les réclamations énergiques des Canadiens, et plus encore la révolution américaine, qui montra à l'Angleterre la nécessité de s'attacher le Canada, au moment où ses colonies levaient l'étendard de la révolte.

Les décisions royales de 1763 et 1764 avaient jeté l'alarme dans la colonie, parce qu'elles supprimaient les lois françaises, effrayaient les consciences par le serment du *test*, ne favorisaient que l'élément protestant, et menaçaient le Canada des horreurs de l'Irlande. Les Canadiens firent de vives mais respectueuses représentations. Ils envoyèrent à Londres des pétitions, dans lesquelles ils exposaient leurs griefs, et réclamaient les droits de citoyens anglais. L'examen de leurs plaintes par deux ministres, York et Grey, et ensuite par trois jurisconsultes célèbres, Mariott, Thurlow, Wedderburne, donna lieu à des conclusions opposées, parce que l'un d'eux, Mariott, se laissa

égérer par les ardeurs d'un fanatisme aveugle. Pendant ce temps, le parti anglais du Canada ne restait pas inactif; il s'agitait, intrigait, et demandait à Londres la proscription des Canadiens, de leurs lois, de leurs usages et de leur religion. Combattu par les prières des Canadiens et les réclamations du fanatisme, par les exigences de la justice et les traditions d'une politique hostile au catholicisme, le gouvernement britannique semblait n'oser se prononcer; il temporisait, tout en paraissant pencher vers l'intolérance et la tyrannie. Mais des événements imprévus servirent admirablement notre cause, et l'on peut dire que le salut nous vint de ceux qui avaient été nos ennemis. Après la guerre européenne de Sept-Ans, l'Angleterre voulut combler le déficit de ses finances par un impôt sur ses colonies d'Amérique. Elle adopta l'impôt du timbre, prélevé sur tous les actes qui devaient être exhibés devant les tribunaux (l'an 1765). Les colonies protestèrent et nièrent à la mère patrie le droit de les taxer sans leur consentement, ou sans qu'elles fussent représentées au parlement. L'impôt du timbre fut supprimé, mais pour être remplacé par d'autres. Cet expédient ne fit que soulever de nouvelles colères. L'indignation des colonies devint à son comble, et l'insurrection commença par l'émeute de Boston (en 1773). A la vue de la révolution américaine, l'Angleterre comprit qu'il fallait s'attacher les Canadiens par une politique plus douce; elle se hâta d'adopter l'Acte de Québec (1774).

190. *Faites-nous connaître les principales dispositions de l'acte de Québec ?*— Cette loi impériale, passée en 1774, reculait les limites de la province de Québec, et les étendait d'un côté à la Nouvelle-York, à la Pensylvanie, à l'Ohio et à la rive gauche du Mississipi; de l'autre, au territoire de la compagnie de la baie d'Hudson. Elle assurait aux catholiques

le libre exercice de leur religion, les dispensait du serment du *test*, et rétablissait les lois civiles françaises ; enfin, elle créait un conseil législatif, composé de dix-sept membres au moins, et de vingt-trois au plus, catholiques ou protestants. Sur les vingt-trois membres nommés pour former ce conseil, un tiers fut choisi parmi les canadiens.

L'acte de Québec mécontenta vivement les Anglais du Canada, et constitua un nouveau grief pour les colonies insurgées, parce qu'il respectait les droits des catholiques ; mais il eut le bon effet de rassurer les Canadiens, en dissipant les craintes entretenues jusqu'alors, et de les attacher à l'Angleterre.

En dehors du pays, tout était en feu. Le sang avait coulé à Concord et à Lexington ; toutes les colonies anglaises étaient en armes contre leur mère-patrie. Elles étaient dirigées par une assemblée de représentants, appelée *Congrès*, qu'elles avaient formé pour assurer l'unité d'action dans la grande lutte qui allait s'engager. Les Anglo-Américains invitèrent les Canadiens à s'unir à eux, pour secouer le joug anglais et conquérir leur liberté. Mais leur appel fit peu d'effet ; l'influence du clergé et de la noblesse maintint presque toute la nation dans la neutralité. Alors le congrès résolut l'invasion du Canada.

191. *Quel fut le plan d'invasion des colonies insurgées ?* — Le congrès américain résolut de faire attaquer le Canada par deux armées d'invasion ; l'une, sous le commandement du colonel Arnold, devait se rendre de Boston à Québec, par le Kénébec et la rivière Chaudière ; l'autre, commandée par le major Schuyler et le brigadier Montgomery, avait ordre de suivre la route du lac Champlain, de prendre les

forts de la rivière Richelieu, de faire tomber Montréal et les Trois-Rivières, puis de s'unir à l'autre armée pour enlever Québec. Ce plan d'invasion réussit assez bien; vers la fin de l'année 1775, les deux armées américaines étaient sous les murs de Québec, et commençaient le siège de cette ville.

Au mois de mai 1775, 300 hommes traversèrent le lac Champlain, sous le commandement des colonels Allen et Arnold, et enlevèrent successivement les forts Carillon, Saint-Frédéric et Saint-Jean. Ces succès ébranlèrent la fidélité d'un bon nombre de Canadiens. Carleton proclama la loi martiale, appela la milice sous les armes, et invoqua le secours des cantons iroquois. Mais ses efforts produisirent peu d'effet: les Anglais du Canada favorisaient la cause de la révolution; les Iroquois n'avaient rien à gagner, en levant la hache de guerre; les Canadiens préféraient demeurer spectateurs tranquilles de la lutte. Après les succès obtenus au lac Champlain, le congrès ordonna le double mouvement d'invasion sur Québec. Les Américains s'emparèrent de l'Île-aux-Noix, du fort Chambly, du fort Saint-Jean retombé au pouvoir des Anglais, et dirigèrent leurs colonnes sur Montréal.

Carleton, qui s'était porté à cette dernière ville avec de faibles troupes, ne put arrêter l'ennemi; il se vit contraint de se sauver en fugitif vers Québec, et faillit par trois fois être pris dans sa fuite. Montréal et les Trois-Rivières ouvrirent leurs portes à l'ennemi vainqueur. Le 1^{er} décembre, Montgomery, devenu général en chef, opéra sa jonction avec les troupes d'Arnold, venues de Boston par le Kennébec et la rivière Chaudière, et les deux armées vinrent mettre le siège devant Québec. L'enceinte de cette ville enfermait à peu près le seul coin de terre, qui reconnut encore la suprématie de l'Angleterre. Ainsi la cause anglaise en Canada se trouvait dans un état presque désespéré.

192. *En quel état se trouvait la ville de Québec ?*
— Québec, avec ses murailles de trente pieds de haut, sa garnison de 1,900 hommes et sa forte artillerie, n'avait rien à craindre des Américains, dont le nombre ne s'élevait qu'à onze ou douze cents guerriers, et qui n'avaient que cinq ou six pièces de canon. Mais la population de la ville était partagée en deux camps, les uns tenant à la cause royale, les autres désirant le triomphe de la révolution. Carleton ordonna à tous ceux qui ne voudraient pas combattre, de sortir de la place ; les Canadiens prirent les armes ; mais beaucoup d'Anglais se retirèrent à l'île d'Orléans, à Charlesbourg et ailleurs, pour y attendre le résultat de la lutte.

193. *Racontez l'assaut du 31 décembre.* — Montgomery, voyant que le peu de soldats dont il disposait, et le manque d'artillerie ne lui permettaient pas de faire un siège régulier, forma le projet d'enlever la ville par un coup de main. La nuit tempétueuse du 30 au 31 décembre l'engagea à tenter cette audacieuse entreprise. Il divisa ses troupes en quatre corps : le colonel Livingston et le major Brown étaient chargés de faire une fausse attaque, le premier à la porte Saint-Jean, le second du côté de la Citadelle : en même temps, Montgomery, à la tête du corps principal, devait s'avancer par le Foulon, enlever la barrière de Près-de-Ville, et entrer dans la place par la rue Champlain, pendant qu'Arnold,

part de Saint-Roch, s'efforceraient de venir se rejoindre à la côte Lamontagne, par le Palais et le Sault-au-Matelot. Ce plan eut très-probablement réussi, sans les révélations d'un déserteur qui apprit tout à Carleton. Le mouvement d'attaque commença à quatre heures du matin. Montgomery enleva facilement la barrière de Près-de-Ville, dans la rue Champain, et continua sa marche dans un étroit chemin, où quelques hommes pouvaient à peine marcher de front. Mais il restait une autre barrière ou barricade, défendue par sept pièces de canon qui enfilèrent la rue. Montgomery hésite un moment, puis s'élança contre la barricade à la tête de ses soldats; au même instant, les canons vomissent la mitraille; il tombe foudroyé avec ses principaux officiers, et ses troupes, saisies d'épouvante, prennent la fuite. Dans le même temps, Arnold était blessé au Sault-au-Matelot; sa colonne, attaquée en tête et en queue, soutint une lutte furieuse de plusieurs heures, mais elle fut à la fin obligée de se constituer prisonnière. Ainsi se termina ce coup hardi, qui eut fait tomber Québec, si l'audace et le courage suffisaient pour assurer le succès.

194. *Combien de temps dura le siège de Québec ?*

— Ce siège dura près de cinq mois; mais après le désastre du 31 décembre, Arnold, qui était devenu général en chef par la mort de Montgomery, ne tenta rien d'important contre la ville. Au mois de mai 1776, Québec ayant

reçu d'Angleterre de nombreuses troupes, les Américains levèrent le siège et s'enfuirent précipitamment, vivement poursuivis par Carleton, qui leur enleva leurs munitions, leur artillerie et leurs bagages. Ils brûlèrent dans leur retraite les forts Chambly et Saint-Jean, et ne s'arrêtèrent qu'à Carillon, d'où ils étaient partis, huit mois auparavant.

Le général Burgoyne, qui était arrivé à Québec avec les renforts d'Angleterre, au printemps de 1776, envahit la Nouvelle-York, l'année suivante, avec 9,000 hommes, dont 150 Canadiens. Il voulait s'avancer jusqu'à Albany, et y opérer sa jonction avec le général Howe, dans le but de séparer la Nouvelle-Angleterre des provinces méridionales, et de pouvoir écraser ainsi plus facilement la révolution américaine. Un pareil plan était au-dessus des forces de ce général, qui avait plus d'ambition que de capacité militaire. Après avoir remporté quelques succès sur le lac Champlain, il marcha sur Albany; mais il fut battu deux fois de suite, et forcé de se replier sur Saratoga, où il fut cerné complètement, et obligé de poser les armes, avec toute son armée (16 octobre 1777).

195. *Comment le Conseil législatif se rendit-il impopulaire?*—Par la manière dont il tint ses réunions, et par les ordonnances tyranniques qu'il passa. La composition de ce Conseil donnait des craintes, parce que les deux tiers de ses membres étaient anglais. L'ombre et le mystère dont il entoura ses séances, augmentèrent les méfiances; en effet, il siégeait à huit-clos, et les membres s'engageaient par serment à garder le secret des délibérations. Les lois sur la milice, passées

en 1777, contenaient des dispositions tout-à-fait tyranniques : elles obligeaient tous les habitants au service militaire, pendant un temps indéfini, leur imposaient de lourdes corvées, et les forçaient de cultiver les terres de leurs voisins partis pour l'armée. De semblables mesures ne tardèrent pas à faire éclater les murmures et les plaintes, et amenèrent de mauvais jours pour le Canada, sous le gouvernement de Haldimand.

196. *Qui succéda à Carleton ?*—Carleton fut remplacé, en 1778, par le général Haldimand, vieux militaire sévère et soupçonneux, qui devint par sa tyrannie odieux à tous les habitants.

Haldimand fut gouverneur de 1778 à 1785. Les faits principaux de son administration furent : les nombreuses arrestations de citoyens qu'il fit pour écarter les dangers imaginaires d'une révolution ; les dispositions du traité de Versailles (1783) concernant le Canada ; l'immigration d'un grand nombre de royalistes des Etats-Unis.

197. *Parlez-nous des rigueurs exercées par Haldimand contre les Canadiens ?*—Haldimand était arrivé au milieu de la guerre de l'indépendance américaine. La crainte de voir les idées révolutionnaires pénétrer au Canada le rendit méfiant et soupçonneux. Le peuple se plaignait des ordonnances du Conseil, le gouverneur attribua ses murmures à l'esprit de révolte, et passa de la crainte qui hésite à la frayeur qui ne raisonne pas. Les corvées

redoublèrent, et devinrent le fléau des campagnes ; le secret des lettres fut violé ; les Canadiens furent emprisonnés par centaines. Sur les soupçons les plus légers, on arrêtait des citoyens qu'on jetait à grand bruit dans les fers, pour intimider le public. Plusieurs furent mis en prison sans savoir pourquoi, et sans pouvoir obtenir qu'on leur fit leur procès. Bientôt les cachots ne suffirent plus à contenir les victimes de cette politique cruelle ; on transforma en prisons le couvent des Récollets et les vaisseaux de guerre stationnés devant Québec. Cette tyrannie odieuse dura jusqu'en 1783 ; la paix de Versailles, qui reconnut l'indépendance des États-Unis, rétablit le calme en Canada, en dissipant les terreurs de Haldimand, et en faisant rendre à la liberté les nombreux prisonniers qui gémissaient dans les fers.

198. *Quelles furent les dispositions du traité de Versailles, relativement au Canada ? (1783.)* — La paix de Versailles enleva au Canada tout le territoire qui en avait été si impolitiquement détaché, en 1763, pour être annexé aux colonies voisines. L'Angleterre s'opposa en vain à cet article du traité ; elle dûit subir les conditions de ses vainqueurs, et les riches contrées situées au sud des grands lacs furent données aux Américains. Le Canada perdit aussi tout le lac Champlain avec ses montagnes et ses défilés, si favorables à la guerre défensive ; Québec et Montréal se trouvèrent dès lors à quelques lieues des frontières.

Après la paix de Versailles, plus de 15,000 royalistes émigrèrent de la république des Etats-Unis, pour aller vivre sous le gouvernement britannique; ils se fixèrent dans le Haut-Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

190. *Par qui Haldimand fut-il remplacé ?*— Par le général Carleton, qui venait d'être élevé à la pairie sous le nom de lord Dorchester. Carleton arriva au Canada en 1786, avec le titre de gouverneur-général des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Le grand événement de son administration, qui dura jusqu'en 1796, fut l'établissement du gouvernement constitutionnel (en 1791.)

En arrivant au Canada, lord Dorchester trouva les esprits dans le malaise et l'agitation: la constitution de 1774 était tombée dans le discrédit le plus complet; Anglais et Canadiens voulaient presque tous l'établissement d'un gouvernement constitutionnel; depuis 1783, on envoyait chaque année, en Angleterre, une longue série de demandes et de plaintes. Le gouverneur avait reçu du roi-Georges III, l'ordre de recueillir toutes les informations possibles sur l'état de la province, et sur les moyens de remédier aux maux dont on se plaignait; il convoqua le Conseil législatif, qui fut divisé en divers comités chargés de faire enquête sur l'administration de la justice, l'agriculture, le commerce, l'éducation, etc. Les rapports des comités furent envoyés à Londres, où ils produisirent peu d'effet. En 1791, le roi, qui montrait beaucoup de sympathie pour les Canadiens, attira l'attention du parlement sur l'état de la colonie, et sur la nécessité d'en réorganiser le gouvernement: c'est alors que William Pitt, le célèbre défenseur des libertés américaines, proposa et fit adopter un projet de constitution qui introduisait au Canada le gouvernement constitutionnel.

SECONDE ÉPOQUE.

Depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel jusqu'à l'union des deux Canadas (1791—1840).

200. *Quelles furent les dispositions politiques de la constitution de 1791 ?*—Cette constitution divisait la colonie en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, séparés par la rivière Outaouais. Elle donnait au Bas-Canada un Conseil législatif de 15 membres nommés à vie par la couronne, et une Chambre d'Assemblée de 50 membres élus par le peuple.

La division du Canada en deux provinces, ayant chacune un gouvernement distinct, avait pour but de faire cesser l'antagonisme entre les Canadiens et les Anglais. Le gouvernement de chaque province comprenait trois pouvoirs ou branches de législature : la Chambre d'assemblée ou des représentants, le Conseil législatif et le gouverneur. Le concours de ces trois pouvoirs était absolument nécessaire pour faire les lois ; ainsi, en vertu de ce système, aucune loi ne pouvait devenir en force, avant d'avoir obtenu la sanction des deux chambres et celle du gouverneur. — La constitution de 1791 ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de notre pays. A cette époque, les deux Canadas avaient environ 135,000 habitants, dont 15,000 Anglais. Le Haut-Canada ne comptait que 10,000 âmes.

201. *Quand se réunit le parlement, et que se passa-t-il de remarquable ?*—La réunion du premier parlement eut lieu le 17 décembre 1792. Des élections s'étaient faites dans le mois de

juin précédent ; et, sur cinquante membres, seize anglais avaient été élus. Les Canadiens s'étaient montrés confiants jusqu'à l'imprudence, en mettant leurs intérêts les plus chers entre les mains de ceux qui avaient toujours été leurs ennemis les plus acharnés. Ils eurent lieu de s'en repentir ; à l'ouverture du parlement, les membres anglais proposèrent de nommer un président de leur nationalité, et de bannir des chambres l'usage de la langue française. Ces deux propositions soulevèrent de grands débats et furent à la fin rejetées ; M. Panet fut élu président, et l'on décida, contre le vote de tous les Anglais, que les procédés de la chambre seraient écrits dans les deux langues.

La Chambre d'assemblée consacra plusieurs séances à la question si importante de l'éducation ; elle réclama les biens des Jésuites, dont le gouvernement allait s'emparer, et proposa de les employer à l'éducation, suivant leur destination primitive. Dans les trois sessions parlementaires qui suivirent celle de 1792, les membres s'occupèrent des moyens d'élever le revenu public au niveau de la dépense ; le taux des rentes seigneuriales, la loi des chemins, le numéraire qui avait cours dans le pays absorbèrent longtemps leur attention.

202. Quel fut le successeur de lord Dorchester ?
— Ce fut le général Prescott, dont l'administration dura trois ans, de 1796 à 1799.

Prescott craignait beaucoup l'invasion en Canada des idées révolutionnaires de France ; ses frayeurs exagérées lui firent voir les indices d'un soulèvement

populaire dans la résistance faite, en certains endroits, à l'exécution de la loi des chemins. Pour prévenir tout danger, il se fit donner par les deux chambres un pouvoir presque absolu de faire arrêter les citoyens et les étrangers soupçonnés d'être favorables à la révolution. Ce gouverneur mécontenta à la fois les Canadiens et les Anglais : il se mit en lutte avec les principaux fonctionnaires, en tentant certaines réformes, et irrita les catholiques par son refus de laisser ériger de nouvelles paroisses. Aussi le vit-on avec plaisir rappelé en Angleterre, en 1799.

203. *Donnez un aperçu des principaux événements qui eurent lieu, de 1800 à 1807 ?*—L'existence de l'ordre des Jésuites, en Canada, n'avait pu être garantie par la capitulation de Montréal ; en 1800, le gouverneur Milnes, successeur de Prescott, prit possession des biens de cet ordre, au nom de la couronne. En même temps, le gouvernement établissait un système particulier d'éducation, qui reçut le nom d'*Institution Royale*, et dont le but était l'anglicisation du pays. Les Canadiens repoussèrent unanimement un pareil système, parce qu'ils comprirent que son application entraînerait la ruine de leur langue et de leur religion. Aussi l'*Institution Royale* ne fit rien, parce que ses écoles furent désertes. — Un autre fait, digne de remarque, fut la fondation du journal *le Canadien*, destiné à défendre « nos institutions, notre langue et nos lois. » L'apparition de cette feuille (1806) marqua l'ère de la liberté de la presse, comme la publication de la *Gazette de Québec* (1764) avait commencé l'ère du journalisme en notre pays.

20. Qu'est-ce qui caractérisa l'administration de Craig?—Ce furent les violences auxquelles ce gouverneur se livra, et les graves dissensions qui éclatèrent entre lui et la Chambre d'assemblée. Les représentants du peuple voulaient exclure de la Chambre les juges et les juifs, pour des raisons constitutionnelles; le gouverneur s'y opposa obstinément; il eut même recours à l'abus de la force, en faisant saisir les presses du *Canadien* par une escouade de soldats, et jeter en prison les principaux membres hostiles à ses idées. Mais ses violences ne purent rien contre l'énergique résistance des représentants du peuple, et il fut obligé, en 1811, de signer la loi qui déclarait les juges inhabiles à siéger dans la Chambre d'assemblée.

Craig administra le Canada de 1807 à 1811. Bourru, dur, irritable et soupçonneux, Craig était l'homme qu'il fallait aux ennemis de notre nationalité. Aussi prêta-t-il facilement l'oreille aux insinuations perfides de l'élément protestant, et de ceux qui avaient intérêt à flatter le pouvoir; il ne vit bientôt dans les Canadiens qu'un peuple insoumis, songeant à la révolte, et qu'il fallait contenir par la rigueur. Une question émue, soulevée dans le parlement, fit éclater toutes les violences de son caractère. En Angleterre, les juges sont exclus des communes; le but de cette exclusion est de protéger la justice contre toute influence corruptrice, et même d'écarter d'elle jusqu'au soupçon de se laisser corrompre. La Chambre d'assemblée voulut aussi rejeter les juges de son sein, à l'exemple de la métropole; mais cette mesure fut désapprouvée par le Conseil législatif, qui n'était qu'un instrument docile entre les mains du gouver-

néur, et peu de temps après, les principaux membres de l'Assemblée étaient rayés de la liste des officiers de milice. Le parlement fut prorogé, puis dissout ; mais les élections qui suivirent n'amènèrent aucun changement dans le caractère de la représentation nationale. La Chambre ayant déclaré le siège du juge de Bonne vacant, Craig ne put contenir sa colère ; il cassa le parlement, fit saisir les presses du *Canadien*, et arrêter l'imprimeur, sous accusation de haute-trahison. Des mandats d'arrestation furent lancés contre MM. Bédard, Papineau, Taschereau et plusieurs autres intrépides défenseurs des droits du peuple. En même temps, le gouverneur fit sortir une longue proclamation qui dénonçait des trames, des complots, des conspirations que personne ne soupçonnait. Le calme, troublé par les écarts et les violences du pouvoir, se rétablit lorsque l'Angleterre enjoignit au gouverneur l'ordre de sanctionner toute loi défendant d'élire des juges dans la législature. Bédard et les autres détenus politiques furent rendus à la liberté, le gouverneur passa sans transition de la colère à la bienveillance, et l'on put espérer un avenir meilleur.

205. *Comment le gouverneur voulut-il empiéter sur les droits de l'Eglise ?*—Après avoir essayé à dominer le parlement, Craig chercha à faire du clergé un instrument politique ; il ne médita rien moins que l'asservissement de l'Eglise au profit de l'Etat, en voulant faire donner au roi la nomination aux cures dans les paroisses. Le siège épiscopal de Québec était alors occupé par Mgr. Plessis, prélat aussi distingué par l'éclat de ses talents, que par l'élevation de ses vucs et la fermeté de son caractère. Craig eut avec lui plusieurs entrevues ; pour le gagner à ses idées, il chercha à le séduire par l'intérêt et l'ambition, ou à l'effrayer par

la perspective des rigueurs que l'Angleterre pouvait déployer. Mais le prélat se montra inaccessible à la peur comme à la séduction, et le gouverneur dut se convaincre que le clergé saurait défendre ses droits avec autant d'énergie que la Chambre d'assemblée.

206. *Quel fut le successeur de Craig ?*—Ce fut Sir Georges Prévost, qui administra le Canada de 1811 à 1815. Ce gouverneur se fit remarquer par sa prudence, sa sagesse et sa modération. Le principal événement de son administration est la guerre de 1812.

Prévost s'appliqua à faire oublier les animosités que la conduite imprudente de Craig avait pu laisser dans les cœurs. Un des premiers actes de son administration fut d'élever à des charges importantes plusieurs des victimes du despotisme de son prédécesseur. Il nomma M. Bédard, juge des Trois-Rivières, et M. Bourdage, colonel de milice. Cet hommage rendu au mérite de ces deux illustres citoyens, lui acquit l'estime et la confiance de la nation. Mgr. Plessis profita des bonnes dispositions de ce gouverneur, pour préparer la reconnaissance officielle de son titre d'évêque de Québec.

207. *Quelle fut la cause de la guerre de 1812 ?*—Dans sa lutte contre Napoléon, l'Angleterre interdit tout commerce avec la France et ses alliés (1806), et voulut forcer les nations neutres à respecter cette défense. Les navires américains continuèrent comme auparavant à trafiquer avec les parties belligérantes, et plusieurs d'entre eux furent capturés par les Anglais. Grande fut l'irritation des Etats-

Unis. Ils demandèrent satisfaction à l'Angleterre ; n'ayant pu l'obtenir, ils se préparèrent à la guerre, et la commencèrent, en 1812, par l'invasion du Canada.

208. *Quelle fut l'attitude des Canadiens en présence de la guerre?*—Les Canadiens montrèrent le plus grand zèle pour la défense de la patrie ; cette fois, toute la population fut unanime à repousser l'invasion. Les Chambres accordèrent au gouverneur tout ce qu'il demanda pour organiser la défense et lever des troupes ; les milices se dirigèrent de toutes parts vers la frontière ; et bientôt le pays fut en état de soutenir le choc des armées envahissantes.

209. *Faites-nous le récit de la campagne de 1812?*—Trois armées américaines envahirent le Canada par trois points différents : les deux premières se jetèrent sur le Haut-Canada, pendant que la troisième se préparait à marcher sur Montréal par le lac Champlain. Mais l'ennemi ne réussit nulle part ; ses troupes furent ou forcées de se rendre, ou repoussées des frontières avec de grandes pertes.

Les Américains levèrent trois armées auxquelles ils donnèrent les titres pompeux d'armées de l'ouest, du centre et du nord. Le général Hull, qui commandait la première, franchit le fleuve Saint-Laurent à Détroit, avec 2,000 hommes, et s'avança jusqu'à Sandwich, sans trouver de résistance. Mais là commencent ses revers ; plusieurs de ses détachements sont défaits, et il prend la fuite devant le général Brock, qui le poursuit jusqu'à Détroit, où il le fait prisonnier avec

toute son armée. L'anéantissement de l'armée de l'ouest livrait aux Anglais le territoire du Michigan.

Van Rensselaer, général de l'armée du centre, traversa le fleuve (le 13 octobre) entre les lacs Érié et Ontario, et parvint à s'établir sur les hauteurs de Queenstown, après avoir culbuté les troupes anglaises, composées en grande partie de miliciens. Le brave général Brock, qui était à Niagara, accourut au bruit de la bataille, rallia les grenadiers et s'élança à leur tête contre les positions de l'ennemi. Mais presque aussitôt une balle le renversa mourant sur le champ de bataille, et ses soldats ne purent continuer la charge avec vigueur. Cependant, l'arrivée de nouveaux renforts permit aux Anglais de reprendre l'offensive. Le général Sheaffe, qui avait remplacé Brock, réussit à cerner complètement les Américains, et à les forcer à poser les armes, au nombre d'environ 1,000 hommes.

Il restait l'armée du nord, stationnée sur le lac Champlain, et forte de 10,000 hommes; c'est sur elle qu'on comptait pour frapper les grands coups dans cette campagne. Cette armée s'ébranla au mois de novembre, sous le commandement du général Dearborn, et se dirigea sur Montréal. Rendue à la rivière Lacolle, elle rencontra nos avant-postes, où commandait un héros canadien, le major de Salaberry. Il fallait enlever cet obstacle avant d'aller plus loin. Dans la nuit du 13 novembre, deux colonnes américaines traversèrent la rivière pour cerner une des gardes avancées de Salaberry; mais, dans l'obscurité, elles se prirent réciproquement pour l'ennemi, et se fusillèrent si bien, que les milices canadiennes n'eurent qu'à les laisser faire. Cette méprise, et la nouvelle que toute la milice de Montréal était en marche vers la frontière, déterminèrent la retraite de l'armée de Dearborn.

210. *Parlez-nous de la campagne de 1813?—*
Les Américains divisèrent leurs forces comme

l'année précédente, pour attaquer le Canada. Ils remportèrent plusieurs victoires navales sur les lacs Érié et Ontario, pendant que leurs armées de terres écrasaient les forces anglaises à Moraviantown, et s'emparaient de Toronto. Le Haut-Canada se trouvait en leur pouvoir ; il ne leur restait plus qu'à prendre Montréal et Québec, pour compléter la conquête de tout le Canada ; et leurs plans très-bien combinés nous faisaient craindre ce malheur, lorsque le pays fut sauvé par la victoire de Châteauguay.

Les Américains recommencèrent les hostilités, au mois de janvier 1813. Harrison, qui commandait l'armée de l'ouest, résolut de diriger ses forces sur le Détroit et sur Malden ; mais un de ses détachements fut battu et fait prisonnier à Frenchtown par le général anglais Proctor, et il se vit bientôt lui-même attaqué par le général vainqueur, au fort Meigs, sur la rivière des Niamis. Le général Clay, qui vint à son secours pour le dégager, fut complètement défait et obligé de se retirer après avoir perdu la moitié de ses troupes. Malgré ce succès, Proctor, trouvant le fort Meigs trop bien défendu, leva le siège et se rabattit sur Sandusky, qu'il dût abandonner encore après avoir essayé un échec.

Pendant ce temps, les flotilles anglaises et américaines s'observaient sur le lac Érié, et épiaient l'occasion de se surprendre. Enfin (le 10 septembre) l'amiral anglais, Barclay engagea le combat avec le commodore Perry, à Put-in-Bay. L'action dura quatre heures avec des chances diverses ; mais, à la fin, tous les vaisseaux anglais furent forcés d'amener pavillon ; Barclay tomba couvert de blessures entre les mains des vainqueurs.

Après ce désastre, Proctor comprit qu'il fallait

évacuer le Détroit, Sandwich, Amherstburg, et se replier vers le lac Ontario. Il opérât ce mouvement de retraite avec toute la célérité possible, lorsqu'il fut atteint par Harrison qui le poursuivait, obligé de combattre à Moraviantown, sur la rivière Thames, et si complètement défait, qu'il s'échappa à peine avec une poignée de soldats. C'est dans cette bataille que périt le fameux chef sauvage Técumseh, qui combattait pour les Anglais, et qui avait montré dans cette guerre le courage d'un héros.

Les Anglais ne furent pas plus heureux du côté du lac Ontario. Dearborn attaqua Toronto avec 1,700 hommes, et s'en empara, malgré les efforts que fit le général Sheaffe pour délivrer la place. Dearborn marcha ensuite vers le fort Georges, défendu par le général Vincent. Celui-ci évacua le fort, et se retira à Queenstown, puis à Burlington, toujours suivi de près par les Américains; mais il fut heureusement dégagé par le colonel Harvey, qui accourut à son secours, tomba sur l'ennemi à l'improviste, et lui fit subir un sanglant échec.

Pendant ce temps, le général Prévost essaya de surprendre Sacketts-Harbour; mais il ne réussit pas. Cet échec fut suivi d'un autre plus grand. Les flottes des deux nations, après s'être longtemps recherchées ou évitées, engagèrent enfin le combat (le 28 septembre) devant Toronto; après une lutte de deux heures, le commandant anglais, Sir James Yeo, fut complètement battu par le commodore Chauncey. Cette défaite mettait le Haut-Canada à la discrétion de l'ennemi.

Après ce brillant succès, les Américains résolurent de réunir leur armée du centre à celle du nord, de les diriger toutes deux sur Montréal et sur Québec, et d'achever ainsi par la prise de ces deux villes la conquête de tout le Canada. Wilkinson, qui commandait la première, forte de 8 à 10,000 hommes, s'embarqua à French Creek, au-dessous du Sacketts-Harbour, descendit le Saint-Laurent sur des berges, débarqua ses troupes au Long-Sault, et poursuivit sa

route sur la rive gauche du fleuve. Battu à Chystlers-Farm, il put néanmoins continuer sa marche vers Montréal, où l'armée du nord devait venir le rejoindre. Mais il s'arrêta à Cornwall et rebroussa chemin, en apprenant le résultat de la bataille de Châteauguay.

211. Racontez la bataille de Châteauguay ?—

Au mois d'octobre, le général Hampton, qui avait passé l'été dans les environs du lac Champlain, se mit en mouvement pour opérer sa jonction avec Wilkinson. Son armée était forte de 7,000 hommes. Le colonel de Salaberry se porta à sa rencontre avec 300 Canadiens pour arrêter sa marche ; il remonta la rivière de Châteauguay, et s'arrêta à une excellente position défensive, coupée de ravins profonds, et par où l'ennemi devait passer. Il y établit quatre lignes de défense, au moyen d'abattis d'arbres ; les trois premières étaient à deux cents pas l'une de l'autre ; la quatrième, placée à un demi mille en arrière, aboutissait à un gué qu'il fallait à tout prix défendre. Ces travaux, qui avaient l'avantage de suppléer à l'infériorité numérique des Canadiens, étaient à peine terminés, lorsque Hampton parut (le 26 octobre) et se mit en devoir de les attaquer. Au moment de l'action, un officier américain, d'une haute stature, s'avança entre les deux armées prêtes au combat, et cria en français : « Braves Canadiens, rendez-vous, nous ne voulons pas vous faire de mal. » Un coup de fusil, qui le renversa par terre, fut la réponse à cette sommation, et le commencement de la bataille. On combattit des deux côtés avec

une ardeur extrême. Mais les Américains, malgré leur supériorité numérique, ne purent jamais entamer les abattis d'arbres, derrière lesquels de Salaberry combattait avec ses braves; et, après quatre heures d'une lutte acharnée, Hampton se vit contraint de battre en retraite. Ainsi trois cents Canadiens triomphèrent de 7,000 hommes. Cette éolante victoire rompit le plan d'invasion le mieux combiné, qu'eût encore formé la république américaine pour la conquête du Canada.

La victoire de Châteauguay eut toutes les conséquences d'une grande bataille: Wilkinson se retira; l'ennemi évacua le Haut-Canada, et les Anglais, qui reprirent aussitôt l'offensive, lui infligèrent des pertes sérieuses du côté de Niagara. Ainsi finit la campagne de 1813.

212. *Donnez un aperçu de la campagne de 1814?*—Les hostilités recommencèrent de bonne heure en 1814. Après un échec essuyé près du lac Champlain, les Américains dirigèrent tous leurs efforts contre le Haut-Canada, où fut livrée la sanglante bataille de Lundy's Lane, gagnée par les Anglais. La guerre continua avec des chances diverses, et laissa à la fin de l'année les deux nations belligérantes dans la même situation, qu'au commencement de la campagne.

A la fin de mars, Wilkinson se porta au moulin de Lacolle, près du lac Champlain, et l'assaillit avec des forces supérieures; mais il fut repoussé. Cet échec ôta à l'ennemi l'idée d'attaquer le Bas-Canada; c'est sur le Haut-Canada qu'il voulut concentrer ses efforts.

Pendant qu'il dirigeait toutes ses troupes vers le lac Ontario, le général anglais Drummond, parti de Kingston, traversa ce lac, et parut inopinément devant Oswégo, qu'il prit et incendia (le 6 mai), les Américains prirent leur revanche à Chippewa, où les Anglais essuyèrent une sanglante défaite. Mais ces derniers, renforcés par les troupes de Drummond, attaquèrent les vainqueurs à Lundy's Lane, et les défirent complètement après une lutte acharnée. L'ennemi, battu, se retira précipitamment au fort Erié, où il se retrancha. L'actif Drummond y courut aussitôt, donna l'assaut au fort, et était sur le point de s'en emparer, lorsqu'une explosion terrible jeta une terreur panique parmi ses soldats, qui prirent la fuite ou posèrent les armes.

L'Angleterre n'ayant plus besoin de ses forces en Europe, envoya 14,000 hommes au Canada, avec l'ordre d'envahir les Etats-Unis par le lac Champlain. En même temps, sa flotte allait bloquer tous les ports américains, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Mexique.

Le général Prévost se mit à la tête de l'armée, pour exécuter l'ordre d'invasion donné par les ministres anglais. Il franchit la frontière à Odelltown, et atteint Plattsburg (le 6 mai). Le succès de cette expédition dépendait en grande partie des services que pouvait rendre la flotte sur le lac Champlain. Malheureusement, celle-ci fut attaquée et anéantie par le commodore McDonough. Après cet échec, Prévost battit précipitamment en retraite.

213. *Qu'est-ce qui mit fin à la guerre ?* — Ce fut la paix de Gand, conclue le 24 décembre 1814. Ce traité stipula la restitution réciproque des conquêtes faites pendant la guerre.

La paix de Gand laissa indécise la question des frontières entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. Cette question reçut une solution temporaire en 1818.

et fut définitivement résolue à l'avantage de nos voisins, par le compromis d'Ashburton, en 1846.

214. *Pourquoi le gouverneur Sir Georges Prévost fut-il rappelé en Angleterre ?* — Pour y répondre aux accusations portées contre lui, touchant l'expédition de Plattsburg. Il eut pour successeur sir John Sherbrooke (1816).

Prévost n'avait toujours montré aux Canadiens que bienveillance et sympathie; c'était plus qu'il ne fallait pour mériter les colères de l'élément protestant. Aussi le parti anglais chercha-t-il l'occasion de le perdre dans l'esprit des ministres, et de le faire rappeler en Angleterre. Le résultat malheureux de l'expédition de Pittsburg, dont on voulut le rendre responsable, ne fut au fond que le prétexte dont ses ennemis se servirent, pour couvrir le véritable motif des haines qu'ils lui portaient. Les Canadiens n'ignoraient pas que ce gouverneur était victime de son esprit d'équité et de ses sympathies à leur égard; ils ne manquèrent pas, dans cette circonstance, de lui donner des marques de leur estime et de leur amour: la chambre le loua de l'énergie, du zèle et de l'habileté dont il avait fait preuve dans les situations difficiles où il s'était trouvé, et les villes de Québec et de Montréal lui présentèrent les adresses les plus flatteuses. Le général Drummond remplaça temporairement Prévost (1815), jusqu'à l'arrivée de Sherbrooke.

215. *Qu'est-ce qui caractérise l'histoire du Canada, depuis la fin de la guerre de 1812 jusqu'à l'insurrection de 1837 ?* — Ce qui caractérise cette période, c'est l'ardeur des luttes parlementaires. La chambre d'assemblée réclamait comme un droit la votation de toutes les sommes nécessaires au gouvernement pour le service public; c'est ce qu'on appela la

question des subsides. Mais les gouverneurs et le conseil exécutif refusèrent obstinément aux représentants du peuple l'exercice de ce droit; de là l'origine de ces luttes ardentes, qui, commencées dans les chambres, finirent sur les champs de bataille en 1837.

C'est un principe de droit constitutionnel que le vote des deniers publics appartienne aux représentants du peuple. Ce principe fut reconnu dans la constitution de 1791, et dès la session parlementaire de 1782, l'Assemblée du peuple déclara que la votation des sommes nécessaires au gouvernement lui appartenait. Ce ne fut qu'en 1810, quo ce droit méconnu trouva de nombreux défenseurs, à la tête desquels brillait M. Bédard. Assoupie pendant la guerre de 1812, la question des subsides se posa avec éclat dans les chambres, au retour de la paix. Dès lors, elle prime toutes les autres questions; elle domine tous les événements, qui s'y rattachent ou comme épisodes ou comme conséquences. Malgré l'opposition et les détours de la politique anglaise, elle se maintint pendant un quart de siècle, et les tempêtes qu'elle souleva dans les régions politiques allèrent expirer sur les champs de batailles de 1837.

Dans ce long duel, engagé entre la chambre d'une part, et les gouverneurs et le conseil exécutif de l'autre, les Canadiens-Français eurent de valeureux champions dans les Papineau, les Bédard, les Viger, les Bourdages, les Nelson, les Cuvillier, les Quénel, les Morin, et plusieurs autres. M. L. J. Papineau, appelé à la chambre d'assemblée en 1815, à l'âge de 26 ans, remplit ce poste important pendant presque toute la période comprise entre 1815 et 1837. De l'aveu de tous, M. Papineau a été le plus grand orateur populaire et parlementaire du Canada, et son éloquence hors ligne a exercé sur nos destinées une influence immense. — (*Histoire populaire du Canada.*)

216. *Qu'y eut-il de remarquable, depuis le départ de Prévost jusqu'à l'arrivée de Dalhousie?*
— D'énormes abus s'étaient introduits dans le département des terres et dans celui des postes. Les efforts tentés pour supprimer ces désordres, et le caractère de gravité extrême que prit dans les chambres la question des subsides, furent les faits les plus remarquables de cet espace de temps.

Le général Drummond, qui gouverna temporairement le pays, voulut distribuer des terres aux soldats et aux miliciens, pour les récompenser de leur zèle et de leur dévouement pendant la guerre. C'est alors que se révélèrent dans toute leur étendue, des abus déjà signalés par Prescott, et qui n'avaient fait que s'accroître; plus de trois millions d'acres de terre avaient été distribués entre un certain nombre de favoris, qui n'avaient d'autres vues que de spéculer sur le domaine public. Dans le département des postes, les malversations étaient telles, que le général Drummond demanda la destitution de Heriot, qui en était le chef. Ces désordres prouvaient, jusqu'à l'évidence la nécessité d'imposer un contrôle efficace aux fonctionnaires de l'administration, ainsi que la justice des réclamations de la chambre à ce sujet.

Sherbrooke arriva au Canada, en 1816. C'était un homme sage, modéré, conciliant, équitable. Il commença son administration par un acte de générosité, en faisant distribuer des vivres dans la partie inférieure du district de Québec, où les moissons avaient été complètement détruites par des gelées hâtives. Après avoir pris connaissance de l'état des affaires, il suggéra au gouvernement impérial plusieurs mesures importantes, entre autres de reconnaître officiellement le titre de l'évêque catholique de Québec; et, sur sa recommandation, Mgr Plessis fut nommé membre du Conseil législatif.

La grande question des subsides commençait à passionner vivement les esprits ; Sherbrooke, effrayé des difficultés d'une position qui le mettait forcément en lutte avec la chambre, demanda son rappel en Angleterre (1818). Il fut remplacé par le duc de Richmond, un des grands personnages de la Grande-Bretagne, qu'on envoyait au Canada pour refaire une fortune qu'il avait dépensée par son luxe et ses extravagances.

Richmond prorogea le parlement à propos de la question des subsides, et se rendit impopulaire par les paroles de reproche et de censure qu'il adressa aux représentants du peuple. Il mourut presque subitement peu de temps après (1819). C'est sous son administration que l'Eglise de Québec fut érigée en métropole par le pape Pie VII ; Mgr Plessis reçut le titre d'archevêque, et les évêques suffragants furent : M. McDonald, dans le Haut-Canada, et M. MacBachern, dans le Nouveau-Brunswick.

Le comte de Dalhousie, successeur de Richmond, arriva à Québec, en 1820. Son administration, qui dura huit ans, offre deux faits remarquables : le projet d'union en 1822, et la crise de 1827-28.

217. *Parlez-nous du projet d'union des Canadas, en 1822 ?*—Le parti anglais qui désirait la ruine de notre nationalité, était toujours à l'œuvre, et poursuivait son but avec une persévérance que rien ne pouvait rebuter. En 1822, il complota l'union des deux Canadas et fut bien près de réussir. Il parvint à introduire dans la chambre des communes, en Angleterre, un projet d'union qui tendait à réduire le Canada français à la condition humiliante de l'Irlande ; heureusement, ce bill fut arrêté à sa seconde lecture, puis complètement abandonné.

Le bureau colonial à Londres avait laissé entrevoir le projet de l'union politique des deux Canadas, dès 1807. Ajourné pendant la guerre américaine, ce projet fut repris après la conclusion de la paix, préparé dans l'ombre, et présenté à la chambre des communes, en 1822, à l'insu des Canadiens. C'était un véritable complot, tramé contre nos intérêts les plus chers ; en effet, ce bill donnait au Haut-Canada une représentation beaucoup plus nombreuse qu'au Bas-Canada, diminuait les libertés religieuses, et restreignait les droits des représentants du peuple sur les deniers publics ; il assurait la prépondérance complète de l'élément anglais sur la population canadienne-française. Ce bill était sur le point de passer presque inaperçu, lorsque MacIntosh, Burdett et quelques autres membres en eurent connaissance, et réussirent à l'arrêter à sa seconde lecture. Grande fut l'émotion, en Canada, à la nouvelle de ce projet d'union ; l'agitation se répandit d'un bout du pays à l'autre ; de toutes parts s'élevèrent d'énergiques protestations. On tint des assemblées, on organisa des comités, on dressa des pétitions qui se couvrirent de plus de 60,000 signatures ; et MM. Papineau et Neilson furent délégués à Londres pour porter ces pétitions, et les appuyer au besoin de toute la force de leur éloquence. Le projet d'union tomba devant ces protestations unanimes de tout un peuple. Ainsi finit cet odieux attentat contre notre nationalité.

218. *Qu'est-ce qui amena la crise de 1827 ?*—

Le refus du gouverneur à laisser aux membres de l'Assemblée le vote et le contrôle des dépenses publiques amena la crise politique de 1827. Le parlement fut prorogé ou dissout à plusieurs reprises ; l'agitation qui en fut la suite, et l'irritation des esprits, devinrent à un tel point, que l'Angleterre crut prudent de rappeler le gouverneur (1828).

Après l'insuccès du projet d'union, Dalhousie était passé en Angleterre. Sir Francis Burton le remplaça pendant son absence. Le pays reprit un peu de calme sous cet administrateur, qui chercha à éviter tout conflit avec la chambre, et laissa les représentants du peuple voter les subsides par chapitres non détaillés (1825). Mais cette conduite de l'administrateur fut blâmée par l'Angleterre. Aussi le comte de Dalhousie, au retour de son voyage d'Europe (1826), refusa de sanctionner le bill des subsides, tel que le voulaient les membres, et pour ne pas donner à la chambre le temps de protester, il la prorogea avec un langage insultant. Quelques temps après, le gouverneur en appela au peuple par des élections générales.

MM. Papineau, Cuvillier, Quesnel, publièrent une adresse au peuple, pour l'engager à réélire les membres de la majorité. Bientôt le pays fut dans une extrême agitation. La violence des discours prononcés dans les assemblées publiques, la fougue et les emportements des journaux, la destitution ou la retraite de plusieurs officiers de milice, l'appel à la révolte par un journal des Etats-Unis que rédigeaient des réfugiés canadiens, tous se réunissaient pour remuer profondément les esprits, et répandre partout l'agitation et le trouble.

A la réunion de la nouvelle chambre, en 1827, M. Papineau fut élu président. Dalhousie désapprouva cette élection, et enjoignit d'en faire une autre. Les membres avaient prévu ce coup; ils déclarèrent que le choix du président devait être fait librement, et que l'approbation du gouverneur n'était qu'une simple formalité d'usage. M. Papineau fut donc maintenu président. Dalhousie prorogea alors le parlement, et les assemblées publiques recommencèrent plus nombreuses et plus tumultueuses que jamais. On résolut d'envoyer à Londres des pétitions, pour demander le rappel du gouverneur et une enquête sur les affaires de la province. MM. Neilson, Viger et Cuvillier furent députés en Angleterre pour porter ces requêtes, qui s'étaient couvertes de plus de 80,000 signatures. Dalhousie fut rappelé, et remplacé par Sir James Kempt.

219. *Quelle fut la conduite de Sir James Kempt?*—Kempt s'appliqua à calmer les esprits soulevés par les violences de son prédécesseur. Il reconnut M. Papineau comme président de la Chambre, fit abandonner les procès politiques ordonnés par le comte de Dalhousie, et mit un frein aux emportements de la presse officielle. Après deux ans d'administration, (1828-1830), il demanda son rappel, et fut remplacé par lord Aylmer.

En vertu de ses instructions particulières, Kempt devait informer la Chambre que la disposition du revenu public lui était abandonnée, à l'exception du salaire du gouverneur et des juges. La Chambre accepta provisoirement cette offre, et vota libéralement les sommes que réclamaient les besoins du pays; plus de £200,000 furent affectés aux améliorations publiques.

Cependant une réforme importante avait été demandée à Londres: c'était de modifier la composition des conseils législatif et exécutif, dont au moins les trois-quarts des membres étaient dépendants du gouvernement. Consulté sur ce point, Kempt répondit aux ministres qu'il n'était pas expédient de faire des changements notables. A cette nouvelle, les habitants de plusieurs comtés tinrent une grande assemblée, et censurèrent fortement la dépêche du gouverneur. Celui-ci, effrayé des difficultés qui allaient alors l'assaillir, demanda et obtint son rappel (1830.)

220. *Quelle fut la conduite de Lord Aylmer?*
—Ce gouverneur se montra modéré et conciliant. Il travailla à l'apaisement des esprits, et chercha à gagner la confiance des représentants du peuple. Mais ses louables efforts

furent inutiles. Aigrie par une longue série d'injustices criantes et de vexations odieuses, la Chambre repoussa tout compromis relativement à la question des subsides, prit en considération l'état de la province, et finit par adopter 92 résolutions, où se trouvaient formulés tous les griefs de la colonie contre la métropole. Lorsque lord Gosford vint remplacer Aylmer, en 1835, la fermentation des esprits était telle, qu'elle faisait craindre une explosion révolutionnaire.

Lord Aylmer convoqua le parlement au mois de janvier 1831. Il fit à la Chambre une communication importante : l'Angleterre consentait à abandonner le contrôle de tous les revenus, excepté celui des domaines de la couronne, moyennant une liste civile de £19,000 votée pour la vie du roi. C'était une offre raisonnable que la prudence conseillait d'accepter ; malheureusement, les membres la repoussèrent ; puis, recueillant les griefs et les abus qu'on déplorait, ils les formulèrent dans une pétition destinée à être envoyée à Londres. Lord Aylmer exprima à la Chambre le plaisir qu'il avait de voir ses plaintes exposées nettement, l'engagea à faire d'autres demandes, si elle en avait, et la conjura en même temps de reposer en lui toute confiance, de lui ouvrir son cœur et de ne lui rien cacher. Il était impossible de pousser plus loin la bienveillance et l'esprit de conciliation. Mais déjà une influence regrettable prévalait dans l'Assemblée : un grand nombre de jeunes membres, enflammés d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé, s'étaient ralliés à Papineau, et voulaient la lutte parlementaire à outrance contre l'Angleterre, sans songer qu'ils donnaient par là à la politique une impulsion dangereuse, et qu'ils menaient le pays vers des abîmes.

Après la session, l'élection d'un membre pour la ville de Montréal créa des troubles sérieux, qui néces-

sitérent l'intervention de la force armée ; les troupes anglaises tirèrent sur le peuple, le 21 mai 1832, et tuèrent trois Canadiens. Cet incident malheureux fut suivi d'un fléau. Le choléra éclata pour la première fois en Canada, et fit d'épouvantables ravages, à Québec surtout, où il enleva plus de 3,000 personnes.

L'agitation des esprits, à peine calmée par le terrible fléau, recommença dans l'automne, avec toute sa violence. La Chambre, en 1833-34, fit une longue enquête sur l'affaire du 21 mai, résolut de rompre avec le Conseil législatif, qui avait porté contre elle de graves accusations en Angleterre, et, après de longs débats, adopta 92 résolutions, qui formulaient tous les griefs de la colonie contre la métropole, et finissaient par mettre lord Aylmer en accusation devant la Chambre des lords. Les 92 résolutions devinrent le drapeau pour ou contre lequel on devait désormais s'engager à combattre. C'est alors que Neilson, Cuvillier et Quesnel, effrayés des périls que renfermaient les résolutions de la Chambre, et craignant de tout perdre en voulant trop gagner, se séparèrent de Papineau et de son parti. Quelque temps après, Aylmer fut rappelé et remplacé par lord Gosford.

221. *Quelle mission l'Angleterre confia-t-elle à lord Gosford, en le nommant gouverneur du Canada ?*—Lord Gosford fut chargé de prendre connaissance de l'état du pays, et d'en rendre le compte le plus détaillé possible. Il fit un rapport volumineux, avec l'aide de deux commissaires qui lui furent adjoints, et l'envoya à Londres. Ce rapport était hostile aux Canadiens et à la politique de la Chambre ; il souleva d'immenses colères ; les esprits déjà surrexcités s'échauffèrent de plus en plus, et la révolte éclata en 1837.

Lord Gosford arriva dans l'été de 1835, avec le titre de commissaire royal, et accompagné de deux adjoints, Gray et Gipps, chargés comme lui de faire enquête sur l'état du pays. Le gouverneur se montra affable et poli, et parut s'efforcer de gagner la bienveillance des Canadiens. Dans un long discours qu'il adressa à la Chambre, il appuya sur beaucoup de réformes de détail, chercha à calmer les défiances des membres, et déclara que sur toutes les questions politiques qui préoccupaient si fortement l'opinion, les commissaires feraient leur rapport à Londres. Mais ce rapport fut défavorable à la cause canadienne : il condamnait complètement les réformes que la Chambre réclamait avec tant de persistance ; et les suggestions hostiles qu'il contenait furent adoptées dans les communes anglaises. A cette nouvelle, l'indignation en Canada ne connut plus de bornes ; les agitateurs parcoururent le pays pour soulever le peuple ; les assemblées publiques se multiplièrent ; des manifestes menaçants furent répandus dans les campagnes ; on forma des associations secrètes ; on organisa la résistance armée ; on alla jusqu'à pendre le gouverneur en effigie. Mgr Lartigue, évêque de Montréal, publia un mandement pour calmer les esprits, et le gouverneur effrayé fit venir en toute hâte des troupes du Nouveau-Brunswick. Cependant la masse de la population était indifférente ou hostile au mouvement insurrectionnel qu'on préparait. Les troubles éclatèrent à Montréal le 7 novembre 1837, entre les *Fils de la liberté* et les *Constitutionnels* ; ce fut le commencement de la révolte.

222. *Que se passa-t-il à Chambly, à Saint-Denis et à Saint-Charles ?*—La révolte, éclatée à Montréal, le 7 novembre, se propagea rapidement sur la rive droite du fleuve. Près de Chambly, un détachement de cavalerie anglaise fut mis en déroute. Le colonel Gore, parti

de Sorel, avec un corps de troupes et avec de la cavalerie, se dirigea sur Saint-Charles, et fut arrêté à Saint-Denis, le 22 novembre, par une troupe d'insurgés, dont la plupart n'avaient pour toute arme que des fourches et des bâtons. Le brave Dr. Nelson, qui les commandait, engagea résolument la bataille; le combat dura six heures, et se termina par la défaite des Anglais, qui perdirent dans leur fuite une partie de leurs munitions et de leurs bagages. Quelques jours après, se livrait la bataille de Saint-Charles. Les insurgés y avaient formé un camp, qu'entouraient de faibles retranchements formés d'arbres renversés. Le colonel Wetherall marcha contre eux avec 300 soldats et 2 pièces de canon; il les enveloppa complètement avant de les attaquer, et ne leur laissa ainsi d'autre alternative que de vaincre ou de mourir. Les rebelles, manquant d'armes et de munitions, se défendirent cependant avec courage; mais les fragiles retranchements qui les couvraient ne purent résister à l'artillerie, et le camp fut emporté d'assaut. Plus de 100 Canadiens trouvèrent la mort dans cette action.

À la suite de ces combats, le district de Montréal fut mis sous la loi martiale, pendant que le peuple s'assemblait de toutes parts pour protester contre la révolte, et assurer l'Angleterre de sa fidélité. L'insurrection était vaincue sur la rive droite du fleuve; il ne restait plus qu'à triompher des rebelles sur la rive gauche, dans le comté des Deux-Montagnes, où ils s'étaient réunis en troupes nombreuses.

223. Racontez le combat de Saint-Eustache ?

— Sir John Colborne marcha vers le comté des Deux-Montagnes, avec 2,000 hommes, et 8 pièces de canon. Environ 250 Canadiens commandés par l'intrépide Dr. Chénier, s'étaient retranchés à Saint-Eustache, dans le couvent et l'église du village, résolus de tenir tête aux forcés dix fois plus nombreuses de l'ennemi. Là encore les insurgés manquaient d'armes; ils s'en plaignirent à leur chef: «Soyez tranquille, leur répondit l'héroïque Chénier, il y en aura de tués, vous prendrez leurs fusils.» Colborne cerna complètement le village, et son artillerie ouvrit un feu terrible contre les positions des Canadiens. Après une canonnade de deux heures, le général anglais ordonna l'assaut. «L'incendie, dit Garneau, se déclarait dans le même temps dans les édifices occupés par les rebelles. La fusillade et les flammes les obligèrent de tout abandonner, excepté l'église qui fut bientôt cernée à son tour par les troupes et par l'incendie qui approchait. Chénier voulut en vain s'y défendre encore; les flammes marchant comme un torrent l'obligèrent d'en sortir. Il réunit alors quelques-uns de ses gens, sauta avec eux par les fenêtres, et chercha à se faire jour au milieu des assaillants; mais atteint par une balle dans le cimetière, il tomba et expira presque aussitôt. Ce ne fut plus alors qu'une scène de carnage. On ne fit quartier à personne, et le reste du village fut abandonné au pillage et aux flammes.»

L'insurrection était maintenant étouffée dans la province de Québec; mais le Haut-Canada se remuait à son tour; on y levait l'étendard de la révolte.

224. Quels furent les troubles du Haut-Canada?

—Pendant que le calme se rétablissait dans la province de Québec, le parti réformiste du Haut-Canada levait l'étendard de l'insurrection, sous M. MacKenzie, qui se réfugia à Navy Island, à deux milles au-dessus de Niagara, avec un corps d'Américains et de rebelles. Mais MacKenzie ne put se maintenir dans son île; il en fut délogé après un bombardement de plusieurs jours, et il se sauva aux Etats-Unis.

Des bandes d'Américains et de rebelles rodèrent tout l'hiver sur les frontières du Haut et du Bas-Canada; mais tout resta tranquille dans l'intérieur du pays. Les bandes envahissantes furent chaque fois repoussées, jusqu'à ce qu'enfin le gouvernement des Etats-Unis intervint, pour faire respecter les lois de la neutralité.

225. Que fit l'Angleterre à la vue des troubles qui avaient éclaté en Canada?—L'Angleterre suspendit la constitution de 1791, et sir John Colborne reçut l'ordre de former un *Conseil spécial*, pour l'expédition des affaires les plus pressantes. Ce conseil se composa de 23 membres, dont 11 canadiens-français.

Lord Gosford avait demandé et obtenu son rappel. Il passa en Angleterre au commencement de l'année 1838, et fut remplacé par lord Durham, chargé aussi de faire enquête sur les affaires du Canada. Un des premiers actes du gouverneur fut de congédier le

conseil de Colborne, qui administrait le pays depuis le départ de Gosford, et d'en former un autre de son choix, composé en grande partie des personnes de sa suite.

226. *Quel est le fait le plus saillant du gouvernement de lord Durham ?*— Le fait le plus remarquable de l'administration de ce gouverneur, fut l'amnistie presque générale qu'il accorda aux prisonniers politiques, arrêtés pendant les derniers troubles ; il n'en excepta que vingt-quatre, qui furent exilés aux Bermudes. Cette amnistie causa une grande joie en Canada ; mais elle fut désavouée en Angleterre. Lord Durham fut si blessé de ce désaveu, qu'il donna aussitôt sa démission, et s'embarqua pour l'Europe (le 1er novembre 1838). Sir John Colborne prit les rênes de l'administration, et les conserva jusqu'à l'arrivée de lord Sydenham (1839).

227. *Que firent les réfugiés politiques aux Etats-Unis, après le départ de lord Durham ?*— Ils organisèrent un nouveau mouvement insurrectionnel dans les deux Canadas. Des soulèvements partiels eurent lieu sur plusieurs points, à Terrebonne, à Châteauguay, à Rouville, à Varennes, pendant que le Dr. Nelson pénétrait dans le pays, à la tête d'un corps d'Américains et d'émigrés politiques. Colborne déclara alors la loi martiale, et marcha avec 7 à 8,000 hommes vers le pays insurgé. Tout était rentré dans l'ordre, lorsqu'il y arriva. Il n'eut qu'à promener partout

le fer et la flamme, et ne laissa que des ruines fumantes sur son passage.

Dans le Haut-Canada, les Américains et les réfugiés débarquèrent à Prescott ; mais ils furent attaqués par des forces considérables, complètement cernés, et forcés de se rendre. La frontière fut inquiète tout l'hiver par des partis de rebelles, qui cherchèrent à enlever Windsor et le Détroit ; mais il ne se fit rien d'important.

228. *Quel fut le sort des prisonniers politiques ?*

— Les prisons étaient remplies de détenus politiques, impliqués dans les troubles qui venaient d'avoir lieu. Colborne fit passer tous ces prisonniers devant des cours martiales ; 59 furent condamnés à mort, 47 à la déportation dans les îles de l'Océanie, et leurs biens furent confisqués. Treize montèrent sur l'échafaud ; ces malheureuses victimes d'un patriotisme plus généreux qu'éclairé, subirent leur sort avec fermeté, et avec cette dignité calme qui distingue les martyrs d'une grande cause.

229. *A quelles mesures s'arrêta l'Angleterre, après l'insurrection ?* — On attendait avec anxiété, en Canada, les décisions auxquelles s'arrêterait l'Angleterre, après tout ce qui venait de se passer. Le gouvernement impérial adopta les suggestions fournies par lord Durham, dans un long rapport qu'il avait fait sur la situation du Canada. Ce rapport n'était qu'un plaidoyer en faveur de l'anglicisation ; il représentait l'union fédérale de toutes les colonies de l'Amérique du Nord, comme le

meilleur moyen d'étouffer les difficultés existantes ; en attendant, il recommandait l'union législative des deux provinces du Canada, en donnant à chacune un égal nombre de représentants. Cette dernière suggestion fut adoptée, malgré les protestations de lord Gosford et du duc de Wellington, et malgré les pétitions du clergé catholique et des Canadiens. Le bill d'union reçut la sanction royale, le 23 juillet 1840.

230. *Quelles étaient les principales dispositions de l'acte d'union ?*—L'acte d'union, qui plaçait les deux provinces du Canada sous un seul gouvernement, fixait le nombre des représentants à 84, c'est-à-dire, à 42 pour chaque province ; il accordait à la Chambre le contrôle des revenus publics, mais avec certaines réserves ; il portait que la langue anglaise serait la seule langue parlementaire ; enfin, il déclarait qu'il faudrait les deux tiers des membres de la Chambre législative pour changer la division électorale, ou le chiffre de la représentation.

L'acte d'union mit fin à la constitution de 1791, passée, dit Garneau, pour soustraire à la domination des Canadiens-français la petite population anglaise du Haut-Canada, et révoquée plus tard pour mettre ces mêmes Canadiens sous la domination de la population anglaise, devenue ou devenant plus nombreuse.

L'union des deux provinces a duré vingt-sept ans ; elle a fait place à la confédération, inaugurée le 1er juillet 1867.

FIN.

2111-16

exis-
union
nada,
re de
n fut
l Gôe-
é les
Cana-
oyale,

itions
taçait
seul
ésen-
haque
con-
taines
glaise
enfin,
s des
chan-
de la

1791,
ation
glaise
ettre
popu-
euse.
ans;
e les

